

RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ D'ÉPALINGES

2016



RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES SUR SA GESTION PENDANT L'ANNEE 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du 28 février 1956
sur les communes et 108 du Règlement du Conseil communal,
la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation
le rapport sur sa gestion pendant l'année 2016.

Ce rapport comprend les chapitres suivants:

MUNICIPALITÉ ET CONSEIL COMMUNAL	pp. 4 - 13
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	pp. 14 - 29
FINANCES	pp. 30 - 37
DOMAINES	pp. 38 - 49
BÂTIMENTS	pp. 44 - 59
URBANISME	pp. 58 - 63
TRAVAUX	pp. 64 - 71
ÉCOLES	pp. 72 - 79
CULTES	pp. 80 - 81
SÉCURITÉ PUBLIQUE & POLICE ADMINISTRATIVE	pp. 82 - 89
CONTRÔLE DES HABITANTS	pp. 90 - 91
FEU	pp. 92 - 93
PROTECTION CIVILE	pp. 94 - 97
SÉCURITÉ SOCIALE	pp. 98 - 101
CONCLUSIONS	pp. 102 - 103
GLOSSAIRE	pp. 104 - 105
ANNEXE	pp. 106 - 111

MUNICIPALITÉ

ET CONSEIL COMMUNAL

MUNICIPALITÉ

Présidence: M. Maurice Mischler, Syndic

Vice-Présidence: M. Pierre Jolliet (jusqu'au 30 juin 2016)
M. Jean-Marc Baatard (dès le 1er juillet 2016)

Répartition des sections:

Administration générale, informatique, personnel communal, finances, activités culturelles, cultes, communication

M. Maurice Mischler, Syndic / Suppléant: M. Bernard Krattinger

Enfance, jeunesse, écoles, action sociale

M. Pierre Jolliet / Suppléant: M. Alain Monod

Sécurité publique, police, service du feu, protection civile, inhumation, sport, terrain de sport, salles de gymnastiques, piscine, intégration, contrôle des habitants

M. Alain Monod / Suppléant: M. Maurice Mischler

Assainissement, collecteurs, déchets, travaux, routes, voirie, éclairage public, espaces verts, parcs et promenades, cimetière, développement durable, cours d'eau, biodiversité

M. Jean-Marc Baatard / Suppléant: M. Pierre Jolliet

Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine immobilier, bâtiments administratifs, refuges, salle des spectacles, domaines, logements, forêts, vigne, énergie

M. Bernard Krattinger / Suppléant: M. Jean-Marc Baatard



MM. Bernard Krattinger, Pierre Jolliet, Maurice Mischler, Alain Monod et Jean-Marc Baatard

La Municipalité a tenu 49 séances ordinaires. Indépendamment de cette activité collégiale, ses membres ont consacré une partie importante de leur temps à la conduite des affaires de leur dicastère. De plus, ils ont été appelés à représenter la commune au sein de nombreux organismes, commissions, comités et associations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la commune.

DELEGATIONS PERMANENTES DE LA MUNICIPALITE

Monsieur Maurice Mischler, syndic, représente la Municipalité:

- au secteur Est de Lausanne Région
- au Conseil d'administration des Transports publics de la région lausannoise
- à la commission d'impôt
- au comité cantonal des Pôles de développement économique
- au Conseil d'administration de la société Biopôle S.A.
- à la commission d'estimation fiscale des immeubles (mandat délégué au technicien communal)
- à la commission communale des naturalisations (co-présidence)
- à la commission de culture et d'animation
- à la commission de salubrité
- au comité de l'Ecole de musique d'Epalinges
- au conseil de Fondation de Beaulieu
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- vice-président du Bureau exécutif du SDCL «Schéma Directeur Centre Lausanne»
- au comité et au Groupe des Villes de l'UCV

Monsieur Pierre Jolliet, municipal, représente la Municipalité:

- au conseil d'établissement d'Epalinges
- au comité directeur de la région RAS Est lausannois-Oron-Lavaux
- au comité de de l'association pour l'accueil de l'enfance d'Epalinges
- à la présidence du comité de l'APROMAD (association pour la promotion et le maintien des soins à domicile)
- au groupe de travail «Formation emploi jeunes» de Lausanne Région
- au comité de la Coopérative du logement à but social, Epalinges
- au Conseil de fondation de la Fondation du Relais

Monsieur Alain Monod, municipal, représente la Municipalité:

- à l'Association Vaudoise des Communes Déléгатrices (membre du comité)
- à l'Association intercommunale des Taxis de la région lausannoise (comité de direction)

- à l'Association Suisse des Services des Sports (ASSS)
- au comité de pilotage Vidis 20 25
- à la commission communale de police (président)
- à la commission communale des naturalisations (co-présidence)
- à la commission «Activités sportives» du secteur Est de Lausanne Région
- au comité directeur de la PCI de Lausanne-district
- au Centre sportif de Malley

Monsieur Jean-Marc Baatard, municipal, représente la Municipalité:

- à la commission intercommunale de la STEP, Vidy
- au conseil d'administration de GEDREL (Société anonyme pour la gestion des déchets de la région lausannoise)
- à CRIDEC (Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux)
- à la commission «Déchets» du secteur Est de Lausanne Région
- à la commission intercommunale des Services Industriels
- à l'Association régionale RAS Est lausannois-Oron-Lavaux

Monsieur Bernard Krattinger, municipal, représente la Municipalité:

- à la commission d'urbanisme de l'Exécutif
- à la commission d'urbanisme et des constructions du Législatif
- à la plate-forme «Territoire et équipements» de Lausanne Région
- au comité du Triage forestier Mèbre-Talent
- à la commission «Transports» de Lausanne Région
- au groupe de suivi de la requalification de la RC 601
- à l'organe de gestion du pôle Vennes
- à l'Association «Jorat une terre à vivre au quotidien»
- au Bureau exécutif du SDCL «Schéma Directeur Centre Lausanne»
- à l'Association régionale RAS Est lausannois-Oron-Lavaux
- à l'Assemblée des délégués de la Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- à l'Assemblée des actionnaires de la société Biopôle S.A.
- au Copil 501 – Appartements protégés - Epalinges

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Président	M. Jean-Pierre Michaud (SOC)
1^{er} Vice-Président	M. Ernest Corbaz (HP)
2^e Vice-Président	M. Yann Glayre (UDC)
Scrutateurs	Mme Marisa Dürst (Verts) M. Georges Auberson (PLR)
Scrutateurs suppléants	Mme Tina Fattet (PLR) M. Marco Caffaro (SOC)
Secrétaire	Mme Fabienne Gheza
Secrétaire suppléante	Mme Sabrina Penel

COMMISSION DE GESTION

Président	M. Anton Epp (HP)
Membres	M. Stéphane Ballaman (SOC) Mme. Sandrine Cavin (Verts) Mme Anne-Marie Fischer (UDC) Mme Fabienne Guignard (PLR) M. Philippe Lienhard (PLR) M. Idrees Samim (SOC) M. Marc Veraguth (PLR)

SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL

16 février

- Demande de crédit d'étude pour la réfection des collecteurs communaux dans la route de Berne entre le carrefour de Croisettes et En Marin (limite communale avec Lausanne)
- Demande de crédit de construction pour la construction de collecteurs EU-EC, en système séparatif – secteur Orchez-Central
- Approbation du règlement spécifique concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire suite à la révision du plan d'affectation cantonal n° 309 «Vennes» sur la commune d'Epalinges
- Approbation de la réponse de la Municipalité à la motion déposée par Mme la Conseillère communale Mary Pittet, pour les Verts, demandant à la Municipalité la création de places de jeux pour les enfants
- Prise en considération du postulat déposé par M. le Conseiller communal Mazyar Yosefi demandant à la Municipalité d'étudier la possibilité d'équiper le Conseil communal au moyen d'un système de vote électronique
- Prise en considération de la motion déposée par M. le Conseiller communal Erich Dürst, pour les Verts, demandant à la Municipalité de présenter une étude sur l'état de la biodiversité dans la commune.

12 avril

- Demande de crédit de construction pour la réfection de la toiture et l'installation de panneaux photovoltaïques au collège de l'Ofréquaz
- Demande d'un crédit d'achat d'un nouveau véhicule de commandement pour le service du feu
- Demande de crédit d'étude pour l'organisation et la procédure d'un appel d'offres fonctionnelles sur invitation pour la rénovation et l'assainissement des façades et des toitures de la salle des spectacles, de l'auberge communale, des appartements et du local du feu, route de la Croix-Blanche 27,

- Approbation du Plan de quartier «Le Grand-Chemin Nord»
- Demande de crédit de construction pour la parcelle 501 – Création de 18 appartements protégés, d'un appartement pour le concierge et d'une salle commune, ainsi que d'un espace communautaire, une cuisine et un réfectoire
- Approbation du nouveau règlement communal sur la protection des arbres
- Prise en considération de la motion déposée par M. le Conseiller communal Enea Rezzonico, demandant à la Municipalité de présenter une étude sur les possibilités d'implantation de potagers collectifs sur le territoire communal, en considérant aussi bien des terrains propriété de la commune que des terrains privés qui pourraient être valorisés en partenariat avec des propriétaires d'immeubles
- Réponse de la Municipalité à l'interpellation déposée par M. le Conseiller communal Mazyar Yosefi concernant la gestion de la future déchetterie communale

14 juin

- Demande de crédit d'étude pour l'organisation et la procédure d'un appel d'offres fonctionnelles sur invitation pour la rénovation et l'assainissement des façades et des toitures de la salle des spectacles, de l'auberge communale, des appartements et du local du feu, route de la Croix-Blanche 27 (reprise de la discussion)
- Approbation de la nouvelle concession pour la distribution de l'eau sur le territoire communal à la commune de Lausanne
- Demande d'un crédit d'étude pour la révision du plan directeur communal (PDcom), du plan général d'affectation (PGA) et de son règlement (RPGA)
- Comptes et rapport de gestion 2015
- Réponse de la Municipalité à l'interpellation déposée par M. le Conseiller communal Mazyar Yosefi concernant la gestion de la future déchetterie communale

- Réponse de la Municipalité à l'interpellation déposée par M. le Conseiller communal Michel Perret concernant l'état des bâtiments communaux en terme d'amiante

6 septembre

- Election de commissions et désignation de membres/délégués d'associations
- Indemnités des membres du Conseil communal et de sa secrétaire, législature 2016-2021
- Autorisations générales accordées à la Municipalité pour la législature 2016-2021

26 septembre

- Arrêté communal d'imposition pour les années 2017/2018
- Fixation des plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2016/2021
- Plan de quartier (PQ) «La Possession / Bois-de-Ban» (préavis reporté)
- Demande d'un crédit de construction pour la stabilisation du chemin forestier et du glissement de terrain à l'aval de la route de Montblesson (préavis reporté)
- Demande de crédit de construction pour le remplacement de l'installation de chauffage et la pose de panneaux solaires à la Maison Rochat
- Prise en considération du postulat déposé par M. le Conseiller communal Alexander Omuku demandant à la Municipalité d'encourager les jeunes à participer activement à la vie participative
- Réponse de la Municipalité à l'interpellation déposée par M. le Conseiller communal Yves Giroud et consort concernant les balades sur le territoire communal

15 novembre

- Plan de quartier (PQ) «La Possession / Bois-de-Ban»
- Demande d'un crédit de construction pour la stabilisation du chemin forestier et du glissement de terrain à l'aval de la route de Montblesson
- Approbation des perspectives et organisation de la culture et de l'animation
- Demande de crédit pour l'achat du club-house du TCE pour la somme d'un franc symbolique et réfection du bâtiment
- Création d'un groupe de réflexion «jeunes» aux termes de l'article 49 du règlement du Conseil communal
- Réponse de la Municipalité à l'interpellation déposée par M. le Conseiller communal Yves Giroud concernant les balades sur le territoire communal
- Réponse de la Municipalité à l'interpellation déposée par M. le Conseiller communal Alain Mermoud, au nom du Groupe UDC, demandant à la Municipalité des informations concernant l'hébergement de migrants dans la propriété «Les Terrasses»
- Réponse de la Municipalité à l'interpellation déposée par M. le Conseiller communal Yann Glayre, au nom du Groupe UDC, interrogeant la Municipalité sur la promotion d'artistes

13 décembre

- Demande de crédit pour l'achat de matériel d'exploitation de la déchetterie du Giziaux
- PQ «Le Cloalet», récusation de conseillers
- Budget 2017
- Prise en considération du postulat déposé par M. le Conseiller communal Stéphane Ballaman «Proche aidant: concilier son rôle et son activité professionnelle»

En 2016, la Municipalité a rencontré, à une occasion (le jeudi 8 septembre), le Président du Conseil communal ainsi que les présidents des groupes et des partis représentés.

ELECTIONS ET VOTATIONS

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Votants	Participation
28 février	Votations fédérales			
	• Initiative populaire «Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage»	5'102	2'513	49.25%
	• Initiative populaire «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)»	5'168	3'479	67.32%
	• Initiative populaire «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires»	5'168	3'480	67.34%
	• Modification de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine «Réfection du tunnel routier du Gothard»	5'168	3'481	67.36%
28 février	Elections communales			
	• Conseil communal	6'080	3'016	49.61%
	• Municipalité, 1 ^{er} tour	6'080	3'068	50.46%
20 mars	Votation cantonale			
	• Référendum «RIE III»	5'169	1'848	35.75%
5 juin	Votations fédérales			
	• Initiative populaire «En faveur du service public»	5'164	2'742	53.10%
	• Initiative populaire «Pour un revenu de base inconditionnel»	5'164	2'742	53.10%
	• Initiative populaire «Pour un financement équitable des transports»	5'164	2'742	53.10%
	• Modification de la loi «Procréation médicalement assistée (LPMA)»	5'164	2'742	53.10%
	• Modification de la loi «Asile (LAsI)»	5'164	2'742	53.10%
25 septembre	Votations fédérales			
	• Initiative populaire «Economie verte»	5'085	2'585	50.84%
	• Initiative populaire «AVSplus: pour une AVS forte»	5'085	2'585	50.84%
	• Loi fédérale sur le renseignement (LRens)	5'085	2'585	50.84%
27 novembre	Votations fédérales			
	• Initiative populaire «Sortir du nucléaire»	5'187	2'757	53.15%

RELATIONS INTERCOMMUNALES

A) L'ASSOCIATION LAUSANNE RÉGION

L'Assemblée générale (AG)

Lors de l'Assemblée générale d'automne du 13 octobre 2016, les délégués des communes ont nommé M. Gustave Muheim, Syndic de Belmont-sur-Lausanne, à la présidence de Lausanne Région pour la législature 2016-2021.

Le Bureau de coordination (BC)

Présidé par M. Gustave Muheim et accompagné par Mme Patrizia M. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région, le Bureau de coordination a suivi le travail des diverses commissions de l'association de communes.

Stratégie LADE

La stratégie, document de référence, requis par le Canton (SPECo), dont le but est de permettre à l'association de préavisier sur les projets qui pourraient prétendre à un financement LADE, a été réalisé à l'interne et soumis au Bureau de coordination en septembre 2016. En automne, il a été présenté aux trois secteurs de Lausanne Région avant d'être envoyé aux communes. La stratégie régionale sera ratifiée lors de l'Assemblée générale de mars 2017.

La communication de Lausanne Région

Suite à la cessation, du jour au lendemain, de la société de développement web en charge du site de Lausanne Région l'association s'est retrouvée sans support logistique.

En juillet 2016, le nouveau site, adapté aux technologies mobiles et d'utilisation intuitive, était en ligne.

« Agir ensemble dans l'intérêt régional! »

la nouvelle brochure de Lausanne Région

En septembre 2016, l'association s'est dotée de cette nouvelle brochure contenant de nombreuses informations sur ses organes, sa stratégie régionale, ses missions et ses objectifs. Cette brochure, carte de visite de l'association, est distribuée largement dans les communes et lors d'événements

Economie et Entreprises

Le département de la Promotion économique de Lausanne Région se concentre principalement sur: l'accueil des entreprises (Guichet), l'élaboration des préavis des projets PADE-LADE (Politique cantonale d'appui au développement économique et Loi sur l'appui au développement économique), l'organisation du concours Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL), la stratégie et les actions de promotion économique.

« Guichet entreprises »

Sous forme de « guichet d'entreprises », Lausanne Région propose aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs) des prestations variées: information, conseils, analyses de modèles et plans d'affaires, accompagnement pour la recherche de locaux et orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés en matière d'aide au financement et de coaching. Durant l'année 2016, le département Promotion économique a accueilli plus de 80 porteurs de projets.

Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL)

Pour les communes membres de Lausanne Région, les PERL sont l'opportunité de souligner l'intérêt que les collectivités publiques portent à l'encouragement de l'entrepreneuriat et au développement économique régional. En 2016, une trentaine de dossiers ont été traités par le jury dans des domaines d'activités variés. Après une première séance de délibérations, 8 dossiers ont été retenus et réétudiés afin de déterminer les 5 lauréats qui finalement prendront part à la cérémonie des PERL.

La 14^e cérémonie de remise des PERL a eu lieu le 11 mai 2016. Plus de 500 invités ont assisté à la cérémonie qui a été retransmise en direct sur la chaîne de télévision régionale La Télé. Cinq entreprises ont été découvertes par le public et les téléspectateurs: DermoSafe SA, Ecublens pour le Trophée LAUSANNE REGION 2016; BestMile Sàrl, Ecublens pour le Prix de l'innovation2016; Technis, Ecublens pour le Prix des technologies du sport; Mobsya, Renens pour le Prix de l'éducation; TawiPay, Lausanne pour le Prix Coup de cœur du Jury.

Adolescents

Salon des Métiers à Beaulieu, Lausanne

Le Salon des métiers et de la formation de Lausanne a eu lieu du 29 novembre au 4 décembre à Beaulieu. Lausanne Région s'est associée à la Ville de Lausanne pour proposer un stand destiné, d'une part, à promouvoir les mesures d'accompagnement à la formation coordonnées ou développées par Lausanne Région et, d'autre part, à promouvoir l'offre en apprentissage dans les communes de la région lausannoise.

Le stand a connu un très grand succès, tant de la part des jeunes, que des familles ou des professionnels. Sa notoriété fût excellente. Plus de 3'000 jeunes sont repartis avec la «brochure métiers» qui présentait l'éventail des professions dans les communes.

AppApp

Les cours AppApp ont pour objectif de favoriser la réussite des apprentis en leur offrant des appuis scolaires spécifiques et en leur fournissant l'impulsion nécessaire pour qu'ils s'imposent une régularité dans le travail. Ce coup de pouce leur permet de rattraper le retard pris dans une branche et de terminer leur apprentissage dans de bonnes conditions. Ces cours s'adressent à tous les jeunes habitant ou travaillant dans une région couverte par le dispositif. AppApp est financé par les associations régionales vaudoises. Lausanne Région participe au développement et à la coordination de cette mesure. Elle soutient financièrement les cours organisés pour les jeunes de la région lausannoise. Pour l'année scolaire 2015-2016, Lausanne Région a financé 78 cours pour 320 apprentis.

Dépendances & prévention

Fonds de prévention

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives. Toutes les communes membres de Lausanne Région peuvent faire appel à ce Fonds lors de la mise sur pied de projets contenant des messages de prévention.

Seniors

Partant du constat (démonstré par bon nombre d'études) qu'un senior disposant d'un réseau social est moins sujet à l'isolement social et aux maladies, le Bureau de coordination a demandé la création d'une commission, officiellement nommée en novembre 2016.

Les objectifs sont:

- promouvoir une «retraite active» qui valorise le savoir-faire des seniors désireux de s'investir dans des projets, et,
- renforcer les liens qui permettent aux seniors de maintenir une vie sociale.

Pour plus d'informations et pour obtenir l'intégralité du rapport d'activités de Lausanne Région, le site www.lausanneregion.ch peut être consulté.

B) UNION DES COMMUNES VAUDOISES

Les organes et groupes de l'association ont été renouvelés en septembre 2016 dans le cadre de la visite annuelle des districts qui a vécu sa 5^e édition. Les délégations des municipalités ont désigné à cette occasion les membres du Conseil, du groupe Bourgs et Villages et du Comité, les syndics des Villes faisant de facto partie du groupe des Villes. Conformément à l'article 12 des statuts, les candidats au Comité ont ensuite été élus lors de l'assemblée extraordinaire du 28 septembre 2016. Madame Claudine Wyssa a été plébiscitée à la présidence. Dans le cadre de cette assemblée, les délégués ont décidé que les statuts de l'association devaient être

revus, notamment pour mettre sur pied d'égalité le groupe Bourgs et Villages et celui des Villes et résoudre les questions liées à la double appartenance UCV-AdCV.

Un groupe de travail composé de représentants de petites, moyennes et grandes communes a été mis en place à cet effet. Une assemblée extraordinaire aura lieu le 11 mai 2017, afin que les délégués se prononcent sur une révision partielle des statuts. Cela étant, les travaux du groupe de travail se poursuivent avec une réflexion approfondie sur le fonctionnement institutionnel de l'UCV qui devrait déboucher, ultérieurement, sur une révision approfondie de ses statuts.

Les thèmes principaux sur lesquels le comité a travaillé concernent principalement:

- RIE III
- Accueil parascolaire-Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire
- Constructions et équipements scolaires
- Aménagement du territoire
- Collaboration intercommunale
- Endettement des communes.

Pour plus d'informations et pour obtenir l'intégralité du rapport d'activités de l'UCV, le site www.ucv.ch peut être consulté.

ADMINISTRATION

GÉNÉRALE

PERSONNEL COMMUNAL

AU 31 DÉCEMBRE 2016, LA SITUATION ÉTAIT LA SUIVANTE:

Greffe municipal	3 employés à plein temps 1 employée à temps partiel (60 %) 1 archiviste à temps partiel (10 %) 1 apprenti ETP (équivalence temps plein): 3.7 sans l'apprenti	Conciergerie	7 employés à plein temps 11 employées à temps partiel (taux variables) 2 apprentis ETP: 13.2 sans les auxiliaires, ni apprentis
Animation et culture	1 employée à plein temps ETP: 1	Forêts	2 employés à plein temps 1 employé à temps partiel (90 %) ETP: 2.9
Service technique	7 employés à plein temps 1 stagiaire ETP: 7 sans le stagiaire	Ecoles	1 employé à plein temps (chauffeur bus scolaire) 1 employé de maison (Chalet l'Espérance, Leysin 90 %) ETP: 1.9
Bourse communale et informatique	3 employés à plein temps 1 employée à temps partiel (50 %) ETP: 3.5	Animation des jeunes, réfectoire scolaire	9 employés à temps partiel (65%, 61.5%, 60% 50%, 2 x 35%, 33.18%, 2 x 20 %) ETP: 3.7968
Bureau de la Sécurité Publique	3 employés à plein temps 1 employée à temps partiel (50 %) ETP: 3.5000 sans les patrouilleurs scolaires	Bibliothèque	1 employée à plein temps 2 employées à temps partiel (85% et 26.7%) ETP: 2.117
Contrôle des habitants	2 employés à plein temps 2 employées à temps partiel (60% et 50%) ETP: 3.1	Total des employés communaux	80
Voirie	15 employés à plein temps 2 apprentis ETP: 15 sans les apprentis	Total des apprentis	7
Parcs et promenades	4 employés à plein temps 1 employée à temps partiel (50 %) 2 apprentis ETP: 4.5 sans les apprentis	Total des ETP	65.2138 sans les auxiliaires

MUTATIONS ENREGISTRÉES EN COURS D'ANNÉE :**Arrivées**

01.04.	JOYE Jonathan	Voirie
01.07.	RIBEIRO Joao	Apprenti conciergerie
11.07.	PENEL Sabrina	Animation/Culture
01.08.	BENITEZ Frédéric	Service technique
15.08.	LUSCHER Johann	Apprenti administration
15.08.	SAMOULLIER EGGER Fabienne	Bibliothèque
01.09.	PIERACCI Aurélie	Archiviste
01.10.	COCINA Ornella	Greffé municipal
01.10.	SINICIALI Nicolas	Service technique
01.12.	GACHET Eric	Voirie

Départs

30.06.	DELLA VECCHIA Massimo	Voirie
08.07.	VIDAL Tania	Apprentie administration
31.07.	WIDMANN Jennifer	Apprentie Parcs et promenades
31.07.	KOLLER Dylan	Apprenti Parcs et promenades
31.07.	CORREVON Sophie	Greffé municipal
19.08.	FERREIRA PINTO Pedro	Apprenti voirie (mécanicien)
31.08.	RUFFIEUX Yann	Greffé municipal
30.09.	CONUS Christophe	Voirie

Les salaires des membres du personnel communal n'ont pas été augmentés au 1er janvier et au 1er juillet 2016, sachant que l'indice des prix à la consommation a diminué depuis la dernière indexation effectuée en juillet 2011. En fin d'année, une augmentation statutaire a, en principe, été accordée aux collaborateurs communaux n'ayant pas encore atteint le sommet de leur classe salariale.

En terme de formation continue, durant l'année 2016, 12 employés communaux ont suivi des cours, pour un total de 20 sessions différentes. Les cours choisis ont pour thèmes: «Gestion de conflits pour l'encadrement» «Se gérer dans les conflits» «Gérer les personnalités dites difficiles» «Innover avec son équipe» «S'entraîner à communiquer» «Cahier des charges: l'essentiel» «Excel à votre rythme et selon vos besoins» «Excel: atelier pratique» «Word: les modèles et les formulaires» «Word: atelier pratique»

Les fonctionnaires suivants ont reçu une prime de fidélité: pour leurs 30 ans de service: Mme Christine Joye, Bourse communale et M. Christian Mezenen, Conciergerie; pour ses 20 ans de service: M. Jean-Luc Favre, Conciergerie; pour ses 15 ans de service: M. Marc Giacomini, Conciergerie; pour leurs 10 ans de service: MM. Samuel Bossel, Travaux/Voirie et Frédéric Delessert, Travaux/Voirie.

Au 31 décembre 2016, la commune d'Epalinges formait 5 apprentis: un apprenti employé de commerce dans les bureaux de l'administration, en 1ère année, un apprenti horticulteurs paysagistes au service des parcs et promenades, en 2^e année, trois apprentis agents d'exploitation, dont: une en 3^e année, en section «Domestique», un en 2^e année et un en 1^e année.

L'apprenti «employé de commerce» de 1^e année, en formation dans les services de l'administration communale, a débuté son apprentissage le 15 août, au Bureau du Contrôle des habitants, pour une durée de six mois. Sa formation se poursuit ensuite dans les différents services de l'administration communale: Greffé municipal, Bourse communale, Service technique. Il devrait en principe terminer son apprentissage à

la fin juillet 2019, pour autant que les examens de fin d'apprentissage soient couronnés de succès.

En ce qui concerne le service des Parcs et promenades, l'apprenti de deuxième année poursuit actuellement sa formation.

L'apprenti du Service des travaux qui suivait une formation de mécanicien en maintenance automobile, véhicules légers, débutée le 26 août 2013, a – pour des raisons de santé – proposé à la commune d'Epalinges de prévoir la rupture du contrat d'apprentissage. D'un commun accord, la formation s'est donc interrompue le 19 août 2016.

La commune d'Epalinges forme actuellement trois apprentis « Agents d'exploitation ». L'un au sein du complexe scolaire de Bois-Murat, en orientation domestique, qui a débuté sa formation en août 2015. L'autre apprentie avait débuté sa formation au service des travaux, en orientation service d'exploitation; à la fin de sa première année, elle a fait part de son souhait de changer d'orientation, compte tenu de la pénibilité des tâches qui lui étaient confiées. Une réorientation de sa formation a donc été prévue, conformément à ses souhaits. Elle poursuit son apprentissage, actuellement en 2^e année, au service des travaux, en orientation domestique, qui correspond plus à ses aspirations. Le troisième apprenti a débuté sa formation à la commune d'Epalinges, en juillet 2016; il suit sa 2^e année d'apprentissage, sous la responsabilité d'un concierge responsable de différents bâtiments.

ECONOMAT

La consommation de papier utilisé par les photocopieurs/imprimantes dans les différents services administratifs totalise

- 195'886 copies noir-blanc
- 227'460 copies couleur.

Il est précisé que certains gros travaux de reproduction de documents sont confiés à des sociétés privées (rapports, annexes de préavis, etc.).

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ANIMATION

Depuis 2015, la Municipalité collabore avec la Commission de Culture et d'Animation (COMANIM) composée de 9 membres actifs au sein de divers milieux culturels pour penser et mettre en place un programme d'animations socio-culturelles qualitatif. La COMANIM s'est réunie à 6 reprises en 2016.

Ainsi la population palinzarde a pu découvrir durant cette année tout un panel d'activités ouvertes à tous et souvent gratuites: concerts, conférences, lectures, débats, pièces de théâtre, cinéma ainsi que diverses manifestations communales (1^{er} août, mérites, accueil des nouveaux habitants, Jeunes Citoyens, etc.).

Voici le fruit de cette collaboration 2016:

ANIMATIONS SOCIO-CULTURELLES

- « **Mesure du temps** », conférence de M. Michel Viredaz – 28 janvier;
- « **Des Alpes Suisses aux Alpes du Sud** », conférence de Céline et Xavier Pasche – 4 février;
- « **La quête identitaire de l'enfant et de l'adolescent: comment les accompagner?** » conférence proposée par le CAJE – 11 février;
- « **Migrants, vrais et faux réfugiés?** », café-débat animé par M. Jacques Poget, avec Messieurs Erich Dürst et Minh Son Nguyen – 25 février;
- « **Coup de balai** », action participative de nettoyage des forêts – 16 avril;
- « **L'œil de l'espadaon** », rencontre littéraire avec M. Arthur Brügger – 2 mai;
- « **Urban Training** », sessions d'exercices physique en plein air et en groupe, tous les jeudis - dès le 12 mai;

- **« Revenu de base inconditionnel: solution ou catastrophe ? »**, café-débat avec Messieurs Julien Dubouchet Corthay et Romain Felli – 19 mai;
- **« Marcher avec plaisir au quotidien »**, conférence Pas de retraite pour ma santé destinée aux seniors – 27 mai;
- **« Fête des voisins »** – 27 mai
- **« Vide-grenier »**, organisé par ACTE – 3 septembre;
- **« Bouger à tout âge »**, conférence santé du programme des Ligues de Santé – 16 septembre;
- **« Parti voir les bêtes »**, rencontre littéraire avec Anne-Sophie Subilia – 26 septembre;
- **« Transhumanisme »**, café-débat avec M. Marc Atallah et Mme Daniela Cerqui – 6 octobre;
- **« Manger sainement à petit prix »**, conférence santé – 28 octobre;
- **« Raid 4L Trophy »**, conférence sur une aventure humaine et humanitaire – 3 novembre;
- **« La Nuit Suisse du Conte »**, des secrets ultrasecrets à la Bibliothèque – 11 novembre;
- **« Hiver à Sokcho »**, rencontre littéraire avec Elisa Shua Dusapin – 14 novembre;
- **« Pays de l'Est: des clefs pour une énigme »**, café-débat avec Messieurs Eric Hoesli et Jacques Pilet;
- **« Activité physique et fonctions cognitives »**, conférence santé – 18 novembre;
- **« Alimentation vite prête »**, conférence santé avec Laurence Margot – 9 décembre.

EVÉNEMENTS

- **« Soirée des Mérites 2015 et Accueil des nouveaux habitants »**, présentation des lauréats ainsi que des institutions et sociétés locales communales aux nouveaux habitants – 17 mars;
- **« Fête de la Musique »**, divers groupes de musique et coaching vocal – 21 juin;
- **« Fête Nationale »**, 1^{er} août;
- **« Semaine de la Mobilité »**, initiation au Nordic Walking, concert de profs de l'EME, balade commentée avec Mme Marianne Thomann – du 20 au 25 septembre;
- **« Fête de la Mobilité »**, bourse aux jouets, tests running chaussures, ateliers créatifs pour enfants, animation de vélos dingues, programme d'initiation à la course, parcours conte et animations avec la Chocolatière – 24 septembre;
- **« 1066 Festival »**, soirées Middle East Sunrise (vendredi) et Carribean Sunset (samedi) – les 30 septembre et 1er octobre;
- **« Accueil des jeunes citoyens »**, repas-quizz A toi de jouer! – 12 octobre.

EXPOSITIONS

- **« A la recherche de la lumière »**, exposition de printemps de M. Jean-Jacques Pfeuti – du 5 au 22 mai;
- **« La Vie: une œuvre d'art! »**, exposition d'automne de M. Pierre Avvanzino – du 14 au 30 octobre.

SPECTACLES

- «**Récital**», concert du groupe Quatuor Bocal – 14 janvier;
- «**La Jalousie du Barbouillé**», concert-spectacle d'Ad'Opéra – 14 avril;
- «**Grabuge**», pièce de la troupe Zoo théâtre – 12 mai;
- «**Tapis rouge**», film de Frédéric Baillif – 26 mai;
- «**Cinéma Sud**», 3 projections de cinéma open air organisées par Helvetas – du 17 au 19 août;
- «**Nos Femmes**», pièce de la troupe Les Jars Noirs – 4 et 5 novembre.

MUSIQUE

- «**Association Musicale d'Epalinges**», concert du dimanche à l'Eglise des Croisettes – 2 octobre;
- «**Lausanne Bach Ensemble**», 6 novembre;
- «**Concert de Noël**», avec le Chœur mixte l'Harmonie de Vaulruz Gruyères – 4 décembre.

La COMANIM a également collaboré à une réflexion d'abord puis à l'élaboration d'un préavis (le no 21/2016) «Culture et animation à Epalinges: perspectives et organisation».

Le journal officiel de la Commune d'Epalinges, «Le Palinzard» édité 4x/an, a fait peau neuve avec une nouvelle version A4 qui reprend pour les numéros 190 et 191 le layout des flyers communaux. Ceux-ci sont dorénavant édités en couleur et sur du papier blanc recyclé.

Durant les vacances scolaires estivales, 61 enfants palinzards ont pu acquérir un Passeport-Vacances (38 pour la version traditionnelle et 23 pour la version farniente) et 243 enfants de tous horizons ont participé

aux activités proposées par la Commune d'Epalinges, pour une demande de 614 places. La visite du Château de Gruyères avec l'adoubement d'un preux chevalier suivie d'une animation médiévale assurée par la troupe de «La Garde du Mont Gibloux» restera à coup sûr gravée dans les esprits!

La Fête de la Mobilité du samedi 24 septembre a une nouvelle fois rencontré un joli succès avec sa bourse aux jouets et des ateliers créatifs où plus les enfants ont eu l'occasion de décorer des cup / popcakes et customiser des sacs.

Monsieur Leresche a émerveillé les petits comme les grands avec des histoires dont lui seul à le secret! Sa balade s'est ponctuée par une animation chocolatée ainsi qu'une dégustation avec la sympathique équipe de La Chocolatière qui a, quant à elle, émoustillé les papilles de tous avec ses truffes à l'ancienne et ses pavés qui ont remportés le Rallye du Chocolat.

L'Urban Training – les sessions d'activité physique en plein air et en groupe du jeudi à 18h30 – a entraîné en moyenne 22 personnes par session à travers la Commune d'Epalinges pour y exécuter des exercices en relation avec les infrastructures urbaines. Sous l'œil attentif d'un coach, les participants des 18 sessions ont eu la possibilité de redécouvrir notre magnifique ville en pratiquant une activité physique adaptée à tous et ludique. De belles amitiés sont nées de ces rencontres sportives très conviviales!

ACTIVITES « JEUNESSE »

Centre d'animation des jeunes d'Epalinges - CAJE

Accueil libre

Cette année encore, le centre a continué d'offrir de larges plages d'ouverture, du mercredi au dimanche pour accueillir les adolescents de la commune. Ces espaces sont pour eux autant d'occasions d'expérimenter le vivre ensemble, la relation à l'adulte hors du cercle familiale et scolaire ainsi que la possibilité de faire des choix personnels. C'est notamment par ce biais que l'équipe d'animation peut les rencontrer, faire leur connaissance et tisser des liens avec eux. Ceci en vue de les accompagner au mieux dans leur évolution. **En 2016, une quinzaine de jeunes étaient présents par jour** avec des «pics» de fréquentation surtout le week-end notamment le vendredi soir où le centre est ouvert jusqu' à 22h. **Une bonne mixité des genres** a pu être relevée, les filles se sont réappropriées les lieux et ont ainsi participées à la dynamique du centre.

Les activités proposées pendant l'année ont été riches et variées, notamment pendant les vacances scolaires où le CAJE est ouvert tous les jours (hormis à Noël et en été); repas, soirée à thème, concerts etc...

Cette année a été marquée par de grande remise en question par rapport aux attentes et comportements des jeunes fréquentant le centre. Un temps de réflexion a été pris afin de questionner avec eux leurs souhaits et leurs motivations lors de leur venue au centre. Une remise à l'ordre a été nécessaire pour certains et l'équipe a été amenée à se positionner afin de trouver une issue à la crise. A cette occasion, des colloques et des réunions extraordinaires ont été mise en place afin de résoudre les différents conflits.

Accueil pour les 9-11 ans les mercredis

Depuis bientôt 3 ans, le CAJE propose aux enfants entre 9 et 11 ans des activités diverses et variées le mercredi après-midi entre 14h et 17h30. Ils s'inscrivent pour le mois (25.- CHF) ou pour l'après-midi de leur choix (7.- CHF). Chaque mois un nouveau programme est édité. Un accueil entre 12h et 14h est également proposé aux enfants avant les activités afin de partager le moment du repas ensemble et de soulager les parents qui travaillent. Ce moment est encadré par deux animateurs et permet de créer des liens privilégiés avec les enfants. **En 2016, la fréquentation s'est stabilisée avec en moyenne 14 enfants inscrits par mercredi** (sur 16 places disponibles).

Les activités ont été riches et variées (au four à pain et/ou à l'extérieur): bricolages, jeux, sport, films, atelier cuisine, visite d'expositions, ballades, etc. avec une grande place laissée à la dynamique de groupe, à la participation, au vivre ensemble, à la créativité et à l'autonomisation.

Le projet de fresque sur l'un des murs qui se trouve à l'arrivée du métro aux Croisettes est l'un des projets créatifs qui aura mobilisé le groupe d'enfants sur plusieurs mercredis après-midis. Cela également amené l'équipe à collaborer avec l'association Chromatix spécialiste dans la réalisation de graffiti avec les enfants.

Sport pour tous

Pour cette nouvelle saison de sport pour tous, deux moniteurs ont pu être engagés. Cela a permis un meilleur accueil des participants ainsi qu'une meilleure supervision de l'activité afin de garantir un cadre approprié à un public familial.

En moyenne, 27 personnes ont pris part à l'activité. Une vraie mixité des âges a pu être relevée avec des participants âgés entre 4 et 85 ans.

En revanche, la gente féminine était, cette année encore, pas représentée. Il a été relevé qu'il est parfois difficile que le cadre corresponde aux attentes de tout le monde, enfants et parents, jeunes et adultes.

Réfectoire scolaire

En 2016, deux moniteurs et un animateur socioculturel étaient présents tous les midis au réfectoire scolaire de Bois-Murat. Ils mangent avec les enfants et un accueil libre est proposé dès 12h30. Si les conditions météorologiques le permettent, l'accueil se fait à l'extérieur sur les terrains de sport de l'école. Si ce n'est pas le cas, une salle de gym et une salle de quartier sont mises à disposition pour cet accueil.

Dans la salle de gym, les activités collectives et participatives sont privilégiées afin que les jeunes puissent se dépenser, s'amuser et être ensemble. La salle de quartier quant à elle, permet de proposer des activités tel que des jeux de sociétés, du dessin, des bricolages et des moments plus tranquilles d'échange et de discussion. Cette année du matériel de cirque a également été mis à disposition des enfants. L'équipe a également mis en place des activités spéciales ponctuellement (tournois, improvisation, bricolage, loto, etc...) en fonction des saisons et des événements du calendrier.

De manière générale **entre 15 et 20 enfants ont fréquentés la salle de quartier et entre 40 et 50 enfants ont fréquenté la salle de gym.**

En 2016, nous avons également :

- Accueilli les cafés débat organisés par la COMMANIM
- Organisé une Journée porte ouverte, la fête de la musique et le repas des jeunes citoyens rythmé par un dînez quizz.
- Participé au projet «quartier solidaire» de Pro Senectute, à la «soirée des mérites et l'accueil des nouveaux habitants», au festival des activités de jeunesse et au projet passeur de culture du musée des beaux arts.

SPORTS

Construction du terrain synthétique à la Croix-Blanche

Les différentes étapes successives qui ont mené au litige dans la construction de ce terrain de sports ont été décrites dans les rapports de gestion, depuis 2012.

Le dossier judiciaire n'a guère avancé durant l'année 2016. Dans ce dossier, la Municipalité est tributaire du rythme imposé par la justice. Rappelons que le montant réclamé par la commune s'élève à CHF 1'275'000.--.

Stade de la Croix-Blanche

Le stade a été fermé pendant les mois de juillet et août 2016. Des travaux de réfection du tartan et le changement du pare-ballons du côté de la buvette ont été réalisés pour un montant de CHF 52'452.35.

Activités sportives

Epalinges est membre de l'Association Suisse des Sports (ASSS). Le représentant municipal est M. A. Monod. Cette adhésion, d'un coût annuel de CHF 250.00, permet notamment à la commune de pouvoir bénéficier de réunions assorties de visite d'installations, donne accès gratuitement jusqu'à concurrence de CHF 100.00 (au-delà 50%) aux publications (aménagement du territoire, installations en plein air) de l'Office fédéral des sports et de la population, la mise à disposition gratuite de la tente du sport (halle de sport mobile) propriété du Canton de Berne, remboursement des frais d'écolage pour un éventuel coordinateur du sport à l'échelon communal (le coordinateur de sport fait office de plaque tournante pour l'encouragement de l'activité physique et du sport).

Les sociétés sportives de la commune ont bénéficié, comme chaque année, d'un subside de CHF 60.00 par jeune, jusqu'à 20 ans, habitant la commune. Ce subside est également octroyé aux clubs hors commune dont sont membres des jeunes Palinzards, dans la mesure où un même club n'existe pas à Epalinges. En 2016, 788 juniors ont été subsidiés (contre 656 en 2015).

D'autre part, les sociétés palinzardes bénéficient gratuitement de toutes les structures nécessaires à la pratique de leur sport (salles de gymnastique dûment équipées et entretenues, à l'instar des surfaces de jeux en extérieur).

La Municipalité continue sa relation de partenariat avec M. Mathieu Gleyre, responsable de l'association Urban Training. Ces rencontres sportives hebdomadaires proposent une manière inédite et gratuite de faire du sport en groupe, sous la direction de coachs professionnels. Toute personne, dès 18 ans révolus et en bonne santé, désireuse de bouger, tonifier sa silhouette et retrouver le plaisir du sport est la bienvenue. L'Urban training est un parcours de santé hebdomadaire profitant du mobilier urbain existant pour faire des exercices en plein air, dans une ambiance dynamique et ludique. Les circuits durent une heure et sont suivis d'une séance de stretching.

Durant l'édition 2016 et à Epalinges, 18 cours ont été donnés, une fois par semaine, du mois de mai au mois de septembre 2015. Le nombre moyen de participants, par cours, s'est élevé à 23.2 personnes (sur 24 inscriptions par cours en moyenne). Le nombre maximal d'inscriptions a été relevé de 25 à 30 pour l'édition 2015. Le noyau dur est composé d'environ 10 participants réguliers, la moyenne d'âge se situant autour des 40 ans. Les participants palinzards ont un niveau assez sportif, mais le cours reste

ouvert à tous. Le coach ainsi que les participants ont donné un retour très positif. L'affluence était bonne, même si la chaleur caniculaire de l'été 2015 a été un problème pour les sessions durant cette période. L'association a même reçu plusieurs courriels de la part de participants demandant que les cours soient prolongés en hiver, ce qui n'est pas possible pour l'instant (cours extérieurs et conditions difficiles).

La Municipalité décide de reconduire ce partenariat pour l'année 2016.

Depuis l'année 2014, la Municipalité a entamé un partenariat avec le programme Je Cours Pour Ma Forme. Destiné principalement aux personnes peu ou pas sportives, le programme a connu un beau succès avec un total de 38 inscriptions. Une habitante de la commune, assure les cours. Plusieurs niveaux sont proposés avec comme objectif de courir 5 km au bout de 12 semaines pour les débutants et 10 km pour ceux qui ont déjà un peu d'endurance. Les cours ont repris cet hiver avec des sessions d'entretien et ce printemps avec de nouveaux participants.

De manière plus générale le programme a été lancé en janvier 2014 en Suisse romande avec plus de 1100 inscriptions sur l'année. L'objectif de l'association est d'augmenter le nombre d'inscriptions pour cette année avec le prochain lancement de nouveaux programmes comme « Je marche pour ma forme ».

TRANSPORTS PUBLICS

La commune d'Epalinges est appelée à participer au déficit des lignes du trafic général ou régional et à celui des lignes d'agglomération ou urbaines.

Pour les lignes du trafic régional, la répartition du montant à la charge des communes est effectuée en proportion du chiffre de la population et du coefficient de desserte par jour ouvrable.

Notre contribution aux transports publics s'est élevée globalement à CHF 3'085'862.75 soit CHF 2'354'887.-- pour le trafic d'agglomération et CHF 730'975.75 pour les frais du trafic régional.

2016, c'est :

- 112.8 millions de voyageurs transportés sur le réseau, à savoir 109,1 millions sur les lignes bus et métros et 3.7 millions sur la ligne Lausanne-Echallens-Bercher (LEB). Ce sont 5.7 millions de voyageurs de plus qu'en 2015.
- 300'000 voyageurs dans l'agglomération grâce à un réseau multimodal rail-route
- 38 lignes d'autobus (21) et de trolleybus (11) dans l'agglomération, parmi lesquelles six lignes régionales qui ont leur terminus à Cheseaux, Froideville, Moudon, Servion-Mézières, Mex et Grandvaux.
- Un bus/métro toutes les 2.25 à 6 minutes aux heures de pointe sur les lignes principales.
- 9 lignes Bus-Pyjama. Ce service nocturne permet aux noctambules de rentrer chez eux en toute sécurité.

- 281 kilomètres de réseau tl (254) et LEB (27), en milieu urbain comme en campagne, où circulent également des bus tl à deux étages.
- Plus de 2 millions de billets achetés par SMS en 2016. Cette solution d'achat est complémentaire aux 650 distributeurs de titres de transport répartis sur le réseau tl.
- Le premier métro automatique de Suisse, le m2, dévale en moins de vingt minutes 337 mètres de dénivelé, reliant le nord et le sud de l'agglomération, de la station Les Croisettes à Epalinges, à Ouchy.

2016, dernière année du Plan 2014-2016

La capacité des métros m1 et m2 a été augmentée de 25%, afin d'accueillir notre clientèle en croissance continue. C'est ainsi que les rames du métro m2 peuvent désormais circuler de manière autonome à une cadence de 2'25".

La Compagnie du LEB et les tl se sont rapprochés. Les tl ont été appelés à gérer la Ligne du LEB pour le compte de son Conseil d'administration. De nombreux projets de développement ont pu être lancés, voire réalisés.

Sur le plan des relations avec la clientèle, les TL ont tout mis en œuvre pour faciliter l'accès à leur offre en tenant compte des nouvelles opportunités qu'offrent les technologies numériques. Applications avec recherche d'itinéraires en temps réel, création de tl_club, projet pilote SMILE - (premier test d'offre de mobilité intégrée de Suisse). En outre, les tl ont fait office de pionniers dans la vente des abonnements communautaires sur le Swisspass.

Les résultats et les évolutions sont le fruit du travail et de l'engagement des collaborateurs. Ainsi, ce sont 218 nouveaux employés qui ont rejoints la société durant la période du Plan d'entreprise 2014-2016.

Pour le meilleur accueil

A la conduite

720 conductrices et conducteurs assurent le transport et la prise en charge professionnelle des voyageurs (bus, m1 et LEB) dans les conditions de sécurité, d'accueil et de confort définies par les indicateurs qualité.

Dans les stations de métros

26 intervenant-e-s terrain sécurité qualité (ITSQ) travaillent principalement dans les stations du m1 et du m2. Si leur mission est principalement orientée vers la relation clientèle, les ITSQ sont aussi les «conducteurs» du métro automatique dont ils prennent les commandes manuelles à l'ouverture de la ligne et en cas de besoin. Ils interviennent aussi sur les infrastructures du m2, ainsi que sur les installations du LEB, en cas d'incidents.

Aux centres clientèle

20 conseillers client vente travaillent dans les centres clientèle tl et LEB sis au Flon, à la rue Haldimand et à Chauderon ainsi qu'à Echallens. En 2016, près de 250'337 transactions ont été réalisées dans les points de vente tl (notamment vente ou renouvellement d'abonnements, de titres de transport du Service Direct national, cartes prépayées).

Au contrôle

Une vingtaine de collaboratrices et collaborateurs ont assuré, en 2016, le contrôle des titres de transport sur le réseau. Ces dernières années, leur profession s'est davantage orientée vers le conseil, d'où leur titre de Conseiller Clients Contrôle Terrain. Quatre encadrants, chacun à la tête de leur équipe, ont la tâche de faire appliquer une politique de contrôle

homogène en visant l'excellence dans l'accueil et le renseignement à la clientèle d'une part, la vérification des titres de transport d'autre part. Le taux de resquille se monte à 3.05% en 2016, soit très légèrement au-dessus du seuil maximum fixé à 3%.

Depuis le centre de gestion du trafic

Depuis leur poste de commande, généralement par équipe de deux ou de trois, les régulateurs route, chefs de circulation m1 et LEB, opérateurs m2 observent en continu la situation du trafic et réagissent immédiatement en temps réel lors de tout incident, en contact étroit avec le personnel de terrain.

Enfin, les gestionnaires de l'information aux voyageurs préparent et diffusent en temps réel les infos trafic utiles aux déplacements des clients, sur internet et application mobile tl_live ainsi que sur les bornes d'informations aux arrêts ou dans les véhicules. Depuis fin 2015, l'équipe se charge également, en coordination avec le LEB, de diffuser les messages informant des perturbations pour le LEB.

Les tl poursuivent le renouvellement et l'acquisition de nouveaux véhicules afin de répondre au développement de l'offre de transports. Fin 2016, le parc électrique était constitué de 62 trolleybus articulés de dernière génération et de 24 convois (trolleybus - remorques). Neuf autobus (4 articulés et 5 moyens) ont été livrés aux tl en 2016. Ainsi, l'effectif total des autobus diesel (tous types confondus), dotés de la norme EURO6 passe à 63 véhicules sur un total de 114.

L'ACTUALITÉ 2016 DES TL

Janvier

01.01 – Relation clients

Afin de renforcer et de faciliter l'accès des clients aux bons interlocuteurs, l'entreprise met en service un numéro d'appel unique.

Février

22.02 – Multimodalité

Lancement du projet SMILE. Développé et coordonné par les tl en partenariat avec l'École hôtelière de Lausanne (EHL), ce projet unique de mobilité combinée va être testé durant plusieurs mois par des étudiants et collaborateurs de l'EHL.

Mars

10.03.16

L'Office fédéral des transports (OFT) délivre l'approbation des plans (équivalent à un permis de construire) de la première étape du tram Renens – Lausanne-Flon et des bus à haut niveau de service de la région lausannoise.

Avril

11.04 – travaux LEB

Démarrage d'importants travaux sur la ligne du LEB

21.04 – Axes forts

Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil quatre projets de décrets pour améliorer fortement la mobilité de l'agglomération Lausanne-Morges et construire le réseau d'Axes forts. Cette participation cantonale s'élève à 437,5 millions.

Mai

24.05 – tram/BHNS

Après le vote positif du Grand-Conseil, le Conseil communal de Lausanne dit oui au financement de la construction du tram et des bus à haut niveau de service (BHNS).

Juin

20.06 – Réseau

La fin des travaux sur la place de la Sallaz, inaugurée officiellement le 18 juin, marque également le retour de la ligne 6 dans le quartier des Boveresses, des Eterpeys, de la Grangette et de Praz-Séchaud.

Août

22.08 – titre de transport

Mise en œuvre de la nouvelle solution d'achat de billet, la carte prépayée, qui permet l'acquisition d'un titre de transport sans passer par l'automate. A valider directement dans les bus, les métros m1 et les stations du métro m2

Novembre

11.11 – m2

Mise en œuvre définitive, après des mois de tests, des nouveaux automatismes du m2 qui visent à améliorer les performances du système automatique et augmenter la capacité du métro, notamment en augmentant la vitesse sur certains tronçons et en optimisant l'approche des rames en station.

Les tl poursuivent le renouvellement et l'acquisition de nouveaux véhicules afin de répondre au développement de l'offre de transports. Fin 2016, le parc électrique était constitué de 62 trolleybus articulés de der-

nière génération et de 24 convois (trolleybus - remorques). Neuf autobus (4 articulés et 5 moyens) ont été livrés aux tl en 2016. Ainsi, l'effectif total des autobus diesel (tous types confondus), dotés de la norme EURO6 passe à 63 véhicules sur un total de 114.

Les habitants d'Epalinges ont pu bénéficier une nouvelle fois, pour le prix de CHF 35.00 (pièce), de 5 cartes journalières qui permettent de voyager librement sur le réseau des CFF et de nombreux chemins de fer privés. 95% des cartes ont été vendues.

Sachant que depuis quelques années, les écoliers bénéficient de la gratuité des transports publics, la Bourse communale a délivré 509 attestations pour abonnements Mobilis à 100%, dont 490 abonnements retirés et 732 attestations accordant un rabais de 50% sur le prix de l'abonnement, 467 abonnements retirés.

INFORMATIQUE

L'année 2016 a été marquée par les changements des logiciels de gestion (ERP) et de comptabilité (passage de GEFI à Abacus/NEST). La mise en route de ces nouveaux logiciels s'est bien déroulée, mais les modifications des processus de travail ont été lourdes. Il convient toutefois de relever la parfaite implication du personnel communal dans toutes les tâches qui en ont découlé, permettant d'effectuer ce passage dans de bonnes conditions.

Une baie de disques NetApp (12 disques durs) a été changée pour améliorer la rapidité du réseau informatique communal (CHF 14'976.35). Dotée d'un processeur et de disques beaucoup plus performants, elle permet un gain d'accès aux données non négligeable, surtout en rapport aux connexions externes par Terminal Server (TS) devenant toujours plus nombreuses.

La sécurité du réseau a également été grandement améliorée par l'installation d'un nouveau Firewall et d'une solution Antispam intégrée (CHF 7'686.40). L'ancien Firewall a été installé dans les locaux de la voirie pour permettre une connexion sécurisée (VPN) au réseau communal depuis les nouveaux bureaux créés pour l'ouverture de la déchèterie communale.

Le nombre de place de travail s'étoffant au fil du temps, il a fallu installer et mettre à disposition plusieurs nouveaux postes informatiques (CHF 5'778.55).

Le Centre d'animation des jeunes (CAJE) s'est vu doté d'un nouvel outil informatique performant pour permettre aux animateurs de gérer l'offre toujours plus riche d'animations proposées (CHF 3'232.60).

Enfin, deux imprimantes laser à haute capacité ont été renouvelées après plus de huit ans de bons et loyaux services à la Bourse communale et au Contrôle des habitants (CHF 2'957.05).

L'implémentation de la GED est en cours, mais l'élaboration de la structure de classement et la dématérialisation des documents prennent du temps; les travaux continueront donc encore en 2017.

REGLEMENTS COMMUNAUX

Le Plan communal de classement des arbres, datant de 1973, étant obsolète, un règlement sur la protection des arbres a été établi. Le Conseil communal a adopté ce règlement au cours de sa séance du 12 avril 2016. La Cheffe du Département du territoire et de l'environnement l'a ratifié le 4 juillet 2016.

REGISTRE CIVIQUE

L'administration communale a tenu régulièrement à jour le rôle des électeurs. Elle s'est attachée plus spécialement à inscrire d'office les électeurs qui remplissaient les conditions légales et de radier ceux ayant cessé de remplir ces conditions (principalement les électeurs ayant quitté la commune).

Elle a aussi contrôlé les signatures dans le cadre de neuf initiatives populaires ou référendums (contre 19 en 2015).

Au 31 décembre 2016, Epalinges comptait 5'204 électeurs inscrits en matière fédérale et cantonale et 6'034 électeurs inscrits en matière communale. Parmi les électeurs inscrits en matière communale, il y avait donc 830 personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, résidant en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et domiciliés dans le canton depuis trois ans au moins.

ADMISSIONS A LA BOURGEOISIE D'EPALINGES

La Loi du 28 septembre 2004 sur le droit de cité du Canton de Vaud est entrée en vigueur le 1er mai 2005; elle donne la compétence à la Municipalité d'accorder ou de refuser la bourgeoisie.

Au cours de l'année, la Municipalité, sur la base du préavis de la Commission consultative des naturalisations en ce qui concerne les naturalisations ordinaires (avec audition et pour les enfants de moins de 16 ans: dispense d'audition), a accordé la bourgeoisie de la commune d'Epalinges à 28 personnes de nationalité étrangère, à 5 personnes de la 2^e génération, ainsi qu'à 9 personnes de nationalité étrangère nées en Suisse, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale de naturalisation.

Statistique des nationalités:

Allemagne _____	1	Portugal _____	3
Cap-Vert _____	4	Grande-Bretagne _____	1
Espagne _____	3	Pologne _____	3
France _____	9	Tunisie _____	3
France-Italie _____	2	Hongrie _____	1
Italie _____	8	Roumanie _____	1
Portugal-Italie _____	1	Turquie _____	1

NONAGENAIRES

Onze personnes ont atteint leur nonantième anniversaire au cours de l'année 2016. Pour autant qu'elles l'acceptent, les personnes fêtées reçoivent à leur domicile ou à l'EMS «La Girarde» dans lequel elles résident, la visite du Président du Conseil communal en qualité de représentant des autorités communales, ainsi que la photographe officielle de la commune. Ils partagent un instant de convivialité au cours duquel le cadeau traditionnel (400 francs avec un bouquet de fleurs ou six bouteilles de vin) leur est remis. La discussion intervenant durant cet échange sympathique permet au Président du Législatif de rédiger un petit texte de présentation du nonagénaire, qui est édité dans Le Palinzard, accompagné d'une photographie. Il peut cependant arriver que l'une ou l'autre des personnes fêtées refuse la venue des délégués communaux, dans tel cas, afin de respecter son choix, aucune information n'est transmise dans le journal officiel.

SOIREEES D'ACCUEIL

Pour la deuxième année, une soirée «Dîner-Quizz» a été organisée par les animateurs du CAJE, mandaté par la municipalité pour la soirée d'accueil des jeunes citoyens d'Epalinges le 12 octobre 2016.

L'outil du dîner-quizz est un moyen de toucher les jeunes d'une manière différente, au travers d'une activité ludique et d'une compétition par équipes.

Au total, 172 jeunes ont été invités. Cela représente plus que les années passées car la Municipalité avait décidé de ne plus fonctionner en année administrative mais en année scolaire pour les invitations, cette année il y a donc eu les jeunes ayant 18 ans sur 1 année et demie (1^{er} janv 98 au 31 juin 99). De plus, cette année tous les jeunes ont été invités, ayant le droit de vote ou non. Le lieu de la soirée a également été adapté au plus grand nombre de participants. Ainsi, un apéritif a eu lieu dans le petit foyer de la grande salle puis le quizz «Majeur, à toi de jouer!» a été proposé autour du thème de la citoyenneté durant le repas dans le foyer de la grande salle.

Le dîner-quizz a réuni 54 jeunes sur les 172 invités. Sept jokers étaient présents représentant la municipalité, le conseil communal et des professionnels du réseau (Jet Service). Avec les huit animateurs de table, le présentateur-meneur du jeu et les organisateurs du projet, c'est au total plus de septante personnes qui ont participé à cette soirée.

REMISE DES MERITES 2016

La soirée permettant d'accueillir les nouveaux habitants et de distribuer les Mérites 2016 s'est déroulée le 16 mars 2017, à la salle des spectacles. Destinées à récompenser les Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportif, culturel, artistique, social ou professionnel, les médailles ont été remises aux trois candidatures retenues: Mme Christine Pompéï, Mérite artistique, pour son remarquable travail d'auteure de livre pour enfants; Mme Denise Isler, Mérite social, pour son fidèle engagement ces 40 dernières années auprès des groupes de gym et d'aquagym pour les aînés; la Ludothèque d'Epalinges, représentée par Mesdames Monod et Favez, Mérite culturel et social, pour les 25 années d'accueil chaleureux et ludique offert par ses dévouées bénévoles aux enfants et familles.

Le Mérite décerné se compose d'une médaille, recouverte d'or et un diplôme; il a été remis aux trois lauréats de cette édition.

FINANCES

BOURSE COMMUNALE

Le service des finances gère principalement les activités suivantes (liste non exhaustive)

Activités	Détails
Comptabilité générale, investissements	Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des comptes, établissement et gestion du budget
Gestion des débiteurs	Facturations, encaissements, contentieux
Gestion des créanciers	Répartition, enregistrements, paiements
Gestion des salaires	Administration, paiements, suivi des diverses assurances sociales
Service de guichet	Réception, vente de cartes de déchèterie (jusqu'à fin décembre 2016) et de cartes journalières CFF, paiements et encaissements divers, renseignements, etc.
Gestion du parc informatique	Gestion du hardware, maintenance, gestion de projets, support aux utilisateurs
Contrôle de gestion	Trésorerie, emprunts, contrôle budgétaire, études et analyses financières diverses
Gestion de la cave à vin	Préparation de la vente annuelle du vin de la vigne communale «Les Dares» et gestion du stock

Pour les années 2016 à 2021 (préavis 17/2016), la commune a fixé un plafond d'endettement et de cautionnements à CHF 110'000'000.00.

A fin 2016, l'endettement brut d'Epalinges s'élève à CHF 31'300'000.00 (taux moyen de 1.865%) et les cautionnements sont arrêtés à CHF 5'910'000.00.

DÉBITEURS DOUTEUX

La bourse communale facture, notamment, l'impôt foncier et les taxes diverses. Le risque de non encaissement sur les débiteurs dont le recouvrement nous incombe est plutôt faible.

Au 31 décembre 2016, l'évaluation de ces créances douteuses est estimée à CHF 100'000.00 sur un total comptabilisé de CHF 4'105'813.55 (2.44%).

L'encaissement des autres impôts communaux est assuré par l'Administration cantonale des impôts (ACI). En 2016 et comme les années précédentes, l'ACI nous a adressé une évaluation des postes ouverts, comprenant les acomptes facturés. Nous observons une diminution des impôts dus par les personnes physiques (- CHF 1'182'538.44), ainsi que ceux dus par les personnes morales (- CHF 31'653.93).

Les arriérés d'impôts sont principalement constitués d'acomptes sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour CHF 6'206'632.33 (CHF 7'389'170.77 en 2015).

IMPÔTS COMMUNAUX - CRÉANCES OUVERTES AU 31 DÉCEMBRE 2016

Années	Personnes physiques	Personnes
2008 et antérieures	57 599.21	2 677.55
2009	63 283.38	2 812.26
2010	48 723.01	3 718.03
2011	118 365.95	10 501.57
2012	120 940.87	44 205.68
2013	342 414.79	3 650.76
2014	651 769.87	10 986.72
2015	1 913 188.57	-79 744.71
2016	2 890 346.68	99 662.10
Totaux	6 206 632.33	98 469.96

La provision pour pertes sur débiteurs ACI «personnes physiques et morales» figure au bilan sous le poste 9282.20.001 pour un montant total de CHF 1'471'500.00.

Cette dernière opération est fondée sur la qualité du débiteur (et non pas uniquement sur la procédure d'encaissement de chaque facture prise individuellement) et porte sur l'entier de l'arriéré ouvert. Ces informations nous sont fournies annuellement par l'ACI.

MARCHANDISES ET APPROVISIONNEMENTS

Les stocks (mazout, essence, sel) sont comptabilisés selon la méthode appelée «first in, first out» (premier entré, premier sorti). Par conséquent, la dépense inscrite au compte de fonctionnement reflète la consommation effective de l'année. Les variations du prix du mazout

et de l'essence se répercutent progressivement dans le temps au fur et à mesure de la consommation.

TITRES ET PAPIERS VALEURS

Tous les titres en notre possession sont déposés sur un compte de dépôt ouvert auprès de la Banque Cantonale Vaudoise. L'inventaire de ces titres et participations est fourni à l'avant-dernière page de la rubrique «Finances».

IMPÔTS**Généralités**

Les taxations définitives sont établies par l'ACI pour toute l'année en prenant en considération la situation du contribuable au **31 décembre**. Les acomptes sont répartis provisoirement entre le Canton et la(les) commune(s) de domicile du contribuable à la date de calcul (début de l'année). Les versements périodiques effectués par l'ACI n'ont dès lors qu'un caractère provisoire pouvant être fondamentalement différent de la répartition réelle des impôts communaux (bordereau définitif).

Le décalage dans le temps entre les éléments de calcul pris en compte lors de l'établissement des acomptes et la situation économique réelle du contribuable peut entraîner des fluctuations importantes des recettes fiscales annuelles. Dès lors, l'état d'avancement des taxations définitives par l'ACI peut influencer le niveau des rentrées fiscales d'un exercice à l'autre. A fin décembre 2016, le pourcentage des contribuables palinzards ayant été taxés définitivement pour l'année 2015 était arrêté à 71.70 % (96.69 % pour 2014, 98.9 % pour 2013 et 99.61 % pour 2012).

Les postes de l'impôt sur le revenu et la fortune comprennent les taxations définitives et des compléments d'impôts 2015 et antérieurs, ainsi que les acomptes 2016 facturés.

Situation 2016

Le taux d'imposition communal 2016 est de 66% de l'impôt cantonal de base (préavis n° 17/2014).

Le produit des impôts 2016 s'élève à CHF 35'166'363.68, contre CHF 33'245'100.00 au budget (+ 5.78%) et CHF 34'107'929.25 en 2015.

Les écarts les plus significatifs par rapport au budget concernent les impôts suivants: sur le revenu (- CHF 1'196'256.52) et la fortune (- CHF 733'614.46) des personnes physiques, sur le bénéfice (+ CHF 834'147.80) et le capital (+ CHF 717'186.05) des personnes morales, les droits de mutation (+ CHF 268'041.90), ainsi que les impôts sur les successions et donations (+ CHF 1'977'979.55).

ÉVOLUTION DE CERTAINES RECETTES FISCALES (en millier de CHF)

Années	*Personnes physiques		Droits de mutation		Gains immobiliers		Successions et donation			
	Revenus	Fortune								
2007	18'645	+2.81%	2'873	+7.97%	992	-8.15%	677	+64.32%	544	+27.10%
2008	19'919	+6.83%	3'342	+16.33%	777	-21.67%	596	-11.97%	1'228	+125.74%
2009	21'880	+9.85%	3'627	+8.53%	759	-2.32%	367	-38.42%	191	-84.45%
2010	20'723	-5.29%	3'106	-14.36%	929	+22.40%	906	+146.9%	1'608	+741.89%
2011	18'418	-11.12%	2'724	-12.30%	961	+3.44%	929	+2.54%	670	-58.33%
2012	20'971	+13.86%	3'166	+16.23%	1'444	+50.26%	1'644	+76.96%	1'205	+79.85%
2013	21'024	+0.25%	3'159	-0.22%	1'168	-19.11%	1'006	-38.81%	753	-37.51%
2014	22'038	+4.82%	4'296	+35.99%	811	-30.57%	828	-17.69%	292	-61.22%
2015	21'959	-0.36%	3'977	-7.43%	1'215	+49.82%	672	-18.84%	1'361	+366.10%
2016	21'004	-4.35%	3'566	-10.33%	1'068	-12.10%	865	+28.72%	2'478	+82.07%

* Coefficient communal: jusqu'à fin 2003: 90 (avant bascule), dès 2004: 70, dès 2011: 64 (nouvelle bascule) et dès 2012: 66 (nouvelle bascule).
Rétrocessions intercommunales comp

SERVICE FINANCIER

Au 31 décembre 2016, les emprunts contractés à moyen et long termes s'élevaient à CHF 31'300'000.00 (CHF 33'300'000.00 en 2015).

L'emprunt ci-dessous a été remboursé le 9 janvier 2016, à savoir:
- VAUDOISE-VIE, CHF 2'000'000.00 échu le 09.01.2016 (2.69% à 10 ans).

L'intérêt de la dette de CHF 584'248.35 (CHF 629'565.80 en 2015, CHF 709'135.16 en 2014, CHF 773'536.44 en 2013 et CHF 852'622.81 en 2012) représente 1.66% des revenus fiscaux de l'année, contre 1.85% en 2015 et 2.14% en 2014.

Années	Emprunts	Variation	Dettes par habitant	Charges d'intérêts	Taux moyen
2007	33 480 000		4 213	1 099 552	3.28%
2008	28 575 000	-4 905 000	3 501	987 283	3.46%
2009	27 570 000	-1 005 000	3 303	893 681	3.24%
2010	28 365 000	+795 000	3 332	861 027	3.04%
2011	28 260 000	-105 000	3 273	833 801	2.95%
2012	31 555 000	+3 295 000	3 563	852 623	2.70%
2013	31 250 000	-305 000	3 483	773 536	2.48%
2014	31 300 000	+50 000	3 434	709 135	2.27%
2015	33 300 000	+2 000 000	3 581	629 566	1.89%
2016	31 300 000	-2 000 000	3 318	584 248	1.87%

Une attention particulière est portée à l'échelonnement des emprunts et, en fonction des investissements futurs et des taux en vigueur le moment venu, à la réduction de la dette (voir échéancier à la fin de la rubrique «Finances»).

Malgré un endettement non négligeable, la réduction de la dette de 2006 à 2011 et en 2016, ainsi que les taux extrêmement attractifs de ces dernières années ont permis de faire diminuer progressivement la charge d'intérêts (- CHF 515'304.00 en dix ans).

Conjointement à la baisse de **CHF 2'000'000.00** de la dette, la trésorerie disponible a permis de payer l'intégralité des investissements en cours ou réalisés (CHF 7'243'299.94 en 2016, CHF 6'626'063.20 en 2015, CHF 3'296'711.90 en 2014, CHF 3'620'709.07 en 2013 et CHF 5'614'476.61 en 2012).

De plus, les taux d'intérêts rémunérateurs étant devenus inexistantes (des taux d'intérêts négatifs sont d'ailleurs plutôt appliqués depuis décembre 2016), ces derniers n'ont permis de dégager aucune rentabilité des liquidités en 2016 (CHF 3'072.85 en 2015, CHF 19'095.55 en 2014, CHF

25'127.13 en 2013 et CHF 25'350.82 en 2012). La charge nette d'intérêt de la dette correspond donc au montant cité précédemment, à savoir **CHF 584'248.35** (CHF 626'492.95 en 2015).

Au 31 décembre 2016, le montant disponible sur le compte de chèque postal était arrêté à **CHF 487'500.28** (CHF 5'544'767.07 une année auparavant) et celui sur le compte bancaire (BCV) à **CHF 2'343'073.10** (CHF 874'179.60 en 2015). La procédure de rentabilisation est toujours dictée par des marchés financiers qui ont finalement fait baisser les taux de rendement des liquidités à des taux inférieurs à zéro pourcent.

PÉRÉQUATIONS INTERCOMMUNALES

Dans le cadre de la péréquation directe, ainsi que la facture sociale, les chiffres portés au budget constituent des acomptes calculés selon la classification des communes basée sur les rendements fiscaux 2014 (les chiffres définitifs 2015 n'étant pas connus lors de la facturation des acomptes).

Comme chaque fin d'année, le Conseil d'Etat a communiqué en novembre 2016 que les charges 2017 devraient varier par rapport aux chiffres annoncés pour le calcul des acomptes. Il convient cependant de tenir compte que de nombreuses communes procèdent à des changements de taux d'imposition, à des fusions ou à l'encaissement de recettes fiscales conjoncturelles supérieures aux prévisions (ce qui a été notre cas en 2016), pouvant ainsi modifier fondamentalement les montants à charge des autres communes.

En 2016, la contribution provisoire au fonds de péréquation directe s'est élevée à **CHF 1'903'220.00** (contre une contribution nette de

CHF 1'570'168.00 en 2015). Le décompte final 2015 s'est soldé par un retour en notre faveur de **CHF 71'937.00**.

Comme l'année dernière, le calcul définitif (facture finale) de la péréquation directe et de la facture sociale interviendra d'ici au 31 juillet 2017 sur la base des comptes 2016. Par conséquent, le résultat effectif 2016 sera comptabilisé sur l'exercice 2017.

Comme mentionné précédemment, le bouclage enregistre des acomptes 2016 pouvant fortement changer en fonction de la situation réelle de la commune et de toutes les autres. Raison pour laquelle il est extrêmement difficile d'évaluer si, et dans quelles mesures, le décompte définitif peut être susceptible d'évoluer.

BOUCLEMENT DES COMPTES

Les renseignements se rapportant à la clôture annuelle, les différentes analyses ainsi que le détail des investissements vous sont présentés dans la brochure des comptes 2016.

INVENTAIRE DES TITRES AU 31 DÉCEMBRE 2016

Quantité / désignation	Valeur nominale	Valeur au 01.01.2016	Acquisition	Amortissement Remboursement	Valeur au 31.12.2016	Valeur vénale 31.12.2016	Rendement 2016
Titres du patrimoine administratif (comptes 9153.00.000, 9165.00.001 et 9165.00.002)							
Compte 9153.00.000							
24 Actions nom. CRIDEC	24 000	1			1	pm	480
225 Actions nom. Centre intercommunal de glace de Malley	112 500	1			1	pm	
80 Parts sociales nom. Société immobilière LOGACOP, Lausanne	8 000	1			1	pm	
50 Parts sociales nom. Société coopérative des sites et espaces verts	5 000	1			1	pm	
3 Parts sociales nom. Société de l'asile du Marchairuz, Le Chenit	225	1			1	pm	
184 Actions Télé-Leysin-Col des Mosses-La Lécherette SA, Leysin	184	1			1	pm	
15 Actions «nouvelles» Transports publics région lausannoise SA°	3 750	1			1	pm	
13 Actions «privilegiées» Transports publics région lausannoise SA°	3 250	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative du Logement à but social Epalinges	3 000	1			1	pm	
1 Part sociale de soutien nom. L'association des «Milices vaudoises»	500	1			1	pm	
10 Parts sociales nom. Coopérative vaudoise de cautionnement (CVC)	100	1			1	pm	
28 Actions nom. Sucrierie d'Aarberg et de Frauenfeld	280	280			280	553	
460 Certificats d'actions nom. Romande Energie Holding SA, Morges*	11 500	11 500			11 500	591 100	15 180
5 Actions nom. BVA Holding, Lausanne	500	1			1	pm	
8 Parts sociales nom. Association Forestière vaudoise et du bas-Valais	2 000	1			1	pm	
10 Actions LS Vaud foot SA, Lausanne	40	-			-	pm	
20 Actions nom. CGN	500	1			1	20	
Comptes 9165.00.001 + 9165.00.002							
157 Actions nom. Gedrel SA	188 400	188 400			188 400	pm	
5 Actions nom. Biopôle SA - certificat émis en 2005	50 000	1			1	pm	
Totaux	413 729	200 195	-	-	200 195	591 673	15 660

* Titres avec droit de préemption (valeur de clôture au 31.12.2016, CHF 1'285.00 par titre)

° Titres en cours de fusion auprès des TL

pm = pour mémoire

ÉCHÉANCIER DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERMES - SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2016

Début	Désignation de l'emprunt	Taux %	Montant au 31.12.2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
12.06.2008	9221.00.033 - Postfinance	3.8000	2'500'000	2'500'000													
11.05.2009	9221.00.037 - Vaudoise Vie	2.8000	1'900'000				1'900'000										
11.01.2010	9221.00.051 - Postfinance	2.4500	900'000		900'000												
03.05.2010	9221.00.052 - SUVA	2.2000	1'000'000		1'000'000												
03.09.2010	9221.00.053 - Vaudoise Vie	2.1300	1'500'000									1'500'000					
07.10.2011	9221.00.054 - AXA-Winterthur	1.8500	2'500'000										2'500'000				
10.02.2012	9221.00.055 - Postfinance	1.2800	2'000'000					2'000'000									
10.02.2012	9221.00.056 - AXA Leben	1.7500	2'500'000											2'500'000			
10.04.2012	9221.00.057 - SUVA	1.4500	2'500'000						2'500'000								
28.03.2013	9221.00.058 - Vaudoise Vie	1.9000	2'500'000												2'500'000		
30.09.2013	9221.00.059 - SUVA	1.9700	2'000'000								2'000'000						
07.05.2014	9221.00.060 - Postfinance	1.3800	2'000'000							2'000'000							
01.10.2014	9221.00.061 - Postfinance	1.6900	2'500'000													2'500'000	
05.06.15	9221.00.062 - Pensionskasse POST	0.9800	5'000'000														5'000'000
Total dette à moyen et long termes		1.865	31'300'000	2'500'000	1'900'000	0	1'900'000	2'000'000	2'500'000	2'000'000	2'000'000	1'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000	5'000'000
En % de la dette totale			100.00%	7.99%	6.07%	0.00%	6.07%	6.39%	7.99%	6.39%	6.39%	4.79%	7.99%	7.99%	7.99%	7.99%	15.97%

DOMAINES

IMMEUBLES

Les démarches pour l'acquisition de la partie jardin public de la parcelle 69 sise à La Source (ancienne place de jeux), d'une surface de 1'213m², pour le montant symbolique de CHF 1.--, ont été finalisées le 10 février 2016, par la signature de l'acte de fractionnement de bien-fonds, cession et constitution de servitude. La parcelle devenue propriété communale porte le numéro RF 2888.

L'acte de cession gratuite pour l'acquisition des parcelles forestières RF 250, 251, 252, 254, 258, 259, 260 et 538 (lieu dit « A la Cornaz »), représentant une surface totale de 11'666 m², a été signé par devant le notaire Ch. Terrier, le 17 mars 2016.

A fin 2016, les propriétés de la commune d'Epalinges situées sur le territoire communal représentaient une surface totale de 1'024'901.5m² dont, 23'323m² en nature de « bâtiment », 129'697 m² en nature de « place », 174'065.5m² en nature de « champs » et 697'816m² en nature de « bois ».

Quant aux propriétés situées hors territoire communal, elles totalisaient 14'265m², dont 207m² en nature de « bâtiment », 430m² en nature de « place », 2'798m² en nature de « champs » et 10'830m² en nature de « bois » (voir tableaux en annexe).

FORÊT

Exploitation des bois

L'année 2016 s'est déroulée de manière ordinaire par rapport à 2015 où les intempéries avaient occasionné de nombreux dégâts. Ces activités ont été déployées sur l'ensemble du territoire, mais avec une localisation toujours plus marquée aux abords des infrastructures publiques.

Assortiments exploités	
Bois de service résineux	24 m ³
Bois de service résineux (en propre usage)	71 m ³
Bois de service résineux (pour caisson Picholette)	43 m ³
Bois de service feuillus	14 m ³
Bois de service feuillus (en propre usage)	5 m ³
Bois énergie pour la vente	83 m ³
Bois de feu feuillu en stère (1 m)	21 m ³
Bois pour copeaux (en propre usage)	132 m ³
Divers en propre usage (sentier et perches)	7 m ³
Total exploitation communale	400 m³

En complément, 96 m³ ont été exploités par la commune sur des parcelles privées pour assurer la sécurité du domaine public. Pour toutes les communes du triage Mèbre-Talent dont fait partie Epalinges, les nouvelles directives relatives à la sécurisation des domaines publics accroissent fortement les charges liées à l'exploitation forestière. Ces coûts devraient à l'avenir être ventilés sur les comptes des dicastères concernés (route, école, forêt d'accueil, ...).

Soins aux jeunes peuplements

Plantations de sapins de Noël mises à part, ce sont au total, 4.5 ha de jeune peuplement qui ont été entretenus par l'équipe forestière, dont 1.3 ha de dégagement de jeune plantation.

L'entier de ces surfaces a bénéficié de subventions pour l'entretien de la jeune forêt hors zone de protection.

Résumé des surfaces entretenues

(Les zones concernées par la sécurisation du domaine public ne sont pas prises en compte.)

Accueil

L'entretien courant et les fréquentes réfections des chemins et sentiers forestiers témoignent des moyens conséquents investis par la commune pour favoriser et soutenir l'accueil des promeneurs et autres amateurs d'activités en forêt.

Soins aux plantations en zone de protection	0.4 ha
Soins aux plantations hors zone de protection	0.9 ha
Soins culturaux en zone de protection	2.6 ha
Soins culturaux hors zone de protection	0.6 ha
Biodiversité en lisière	0.0 ha
Coupes de bois en zone de protection	0.5 ha
Coupes de bois hors zone de protection	0.9 ha
Total des surfaces traitées	5.9 ha

Entretien de sentiers et de chemins

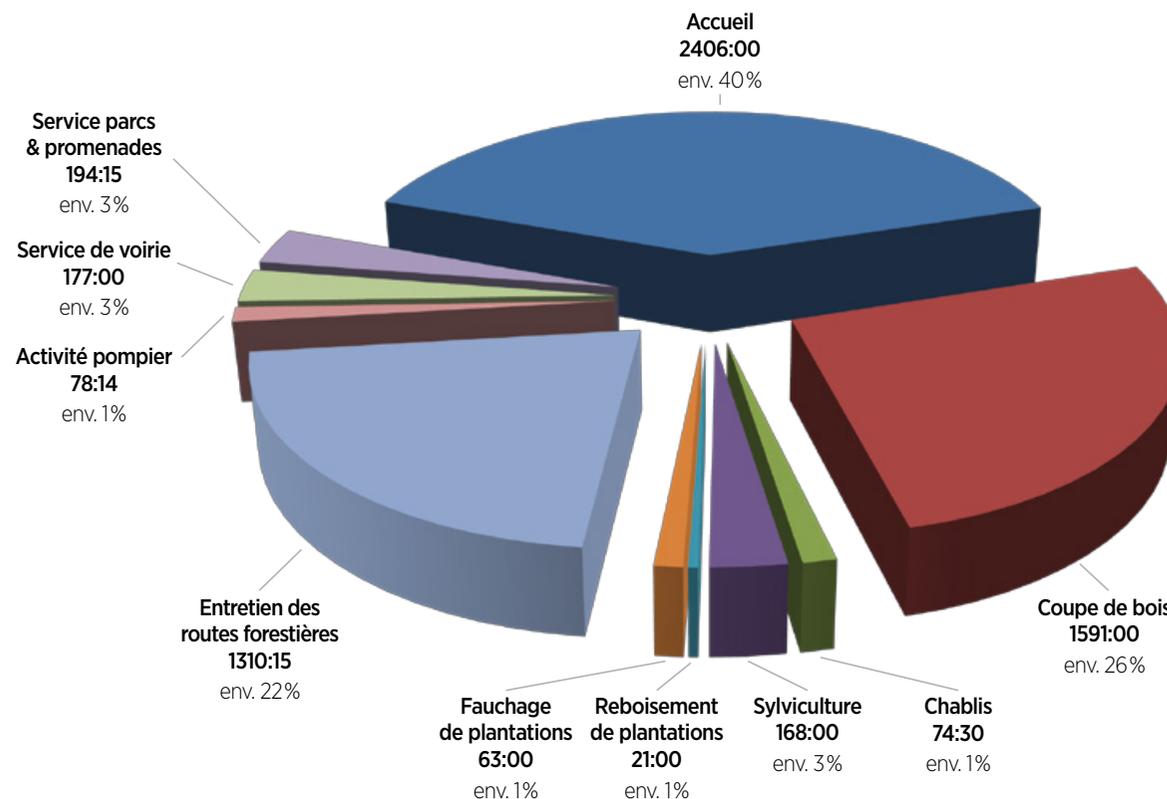
En 2016, des travaux importants ont été réalisés par l'équipe des bûche-rons sur différents chemins et sentiers en forêt.

- Sentier du Flon: rénovation complète de deux passerelles, réfection d'escaliers, pose de perches et épandage de copeaux.
- Chemin forestier du pavillon paroissial: remise en état de la couche de fondation

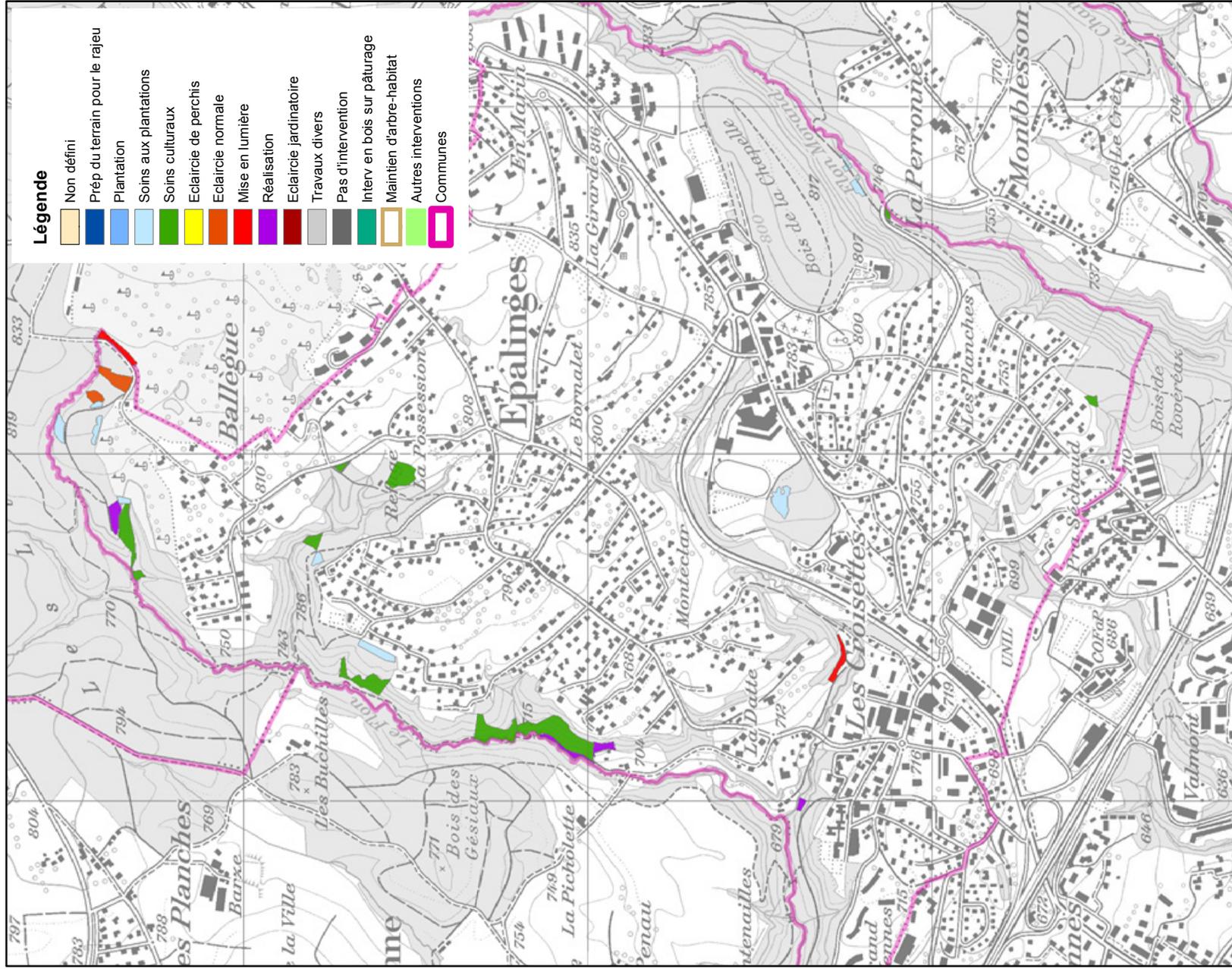
- Chemin forestier de Bois-Murat: réaménagement d'un tronçon dévasté par les intempéries de 2015
- Chemin forestier de la Picholette: réalisation de deux caissons et réfection d'un tronçon de chemin destinés à stabiliser la desserte forestière et à permettre le passage des véhicules forestiers.

COMMUNE D'EPALINGES SERVICE DES FORÊTS

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL ENTRE LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS



EPALINGES: TRAVAUX 2016



"Sources: Géodonnées Etat de Vaud, Office fédéral de topographie, OFEG, CH 3003 Berne"



Jean-Philippe Crisinel, Route du Talent 14, 1042 Assens, 079 427 89 73, jean-philippe.crisinel@vd.ch

Echelle : 1:15'000

Date: 18.04.2017

VIGNE

Un dédommagement de CHF 3'584.— a été versé, par la société Bayer (Schweiz) SA, pour perte de rendement, sur la récolte 2015, dont son produit «Moon Privilège» est considéré comme étant la cause.

La Confrérie des Vignerons procède, trois fois par année, à des contrôles des différents travaux de la vigne. Lors de la dernière visite de l'année (automne 2016), notre vigneron, M. Philippe Rouge, a obtenu l'excellente note de 5.67 (sur 6), confirmant, à nouveau, l'excellent travail fourni tout au long de l'année.

Durant l'année, une réfection complète d'un mur de vigne a été effectuée par le vigneron M. Philippe Rouge pour la somme de CHF. 45'000.-

Un renouvellement progressif des ceps de vigne sera réalisé dès 2017 et lors des années suivantes. La vendange a eu lieu le vendredi 14 octobre. 4668 kg de raisins (2899 kg en 2015) ont été récoltés, titrant 66° Ochsle (88° en 2015).

Cette année, la vente de vin s'est déroulée le samedi 10 septembre sur la place de la Croix-Blanche, au cours de laquelle ont été vendues 1'715 bouteilles illustrées par la nouvelle étiquette réalisée par le regretté Raymond Burki.



BÂTIMENTS

BÂTIMENTS SCOLAIRES ET D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Bois-Murat (bâtiments A)

Entretien courant

Garderie la Trottinette (bâtiment A)

Entretien courant

Bois-Murat (bâtiment B)

Réfection du carrelage dans les WC filles au 1^{er} et 2^e étage, pour un montant de **CHF 6'350.00**

Remplacement de 3 lavabos et 2 batteries au 1^{er} et 2^e étage, pour un montant de **CHF 6'174.25**

Remplacement des luminaires dans les classes 5 et 8 pour un montant de **CHF 9'533.15**

Bois-Murat (bâtiment C)

Entretien courant

Bois-Murat (bâtiment D)

Remplacement du lavabo et de la batterie d'eau à la cafétéria des concierges pour un montant de **CHF 1'583.10**

Bois-Murat (bâtiment E) Salle de gymnastique et piscine

Rien de particulier à signaler

Garderie la Trottinette 1 (bâtiment D)

Démontage d'une partie de l'agencement de cuisine pour le remplacement du chauffe-eau pour un montant de **CHF 4'292.05**

Garderie la Pépinière

Modification du tableau électrique et tirage d'une ligne électrique supplémentaire pour un montant de **CHF 1'620.10**

Modification de l'éclairage et des prises électriques de la pouponnière pour **CHF 1'336.80**

Mise aux normes des éclairages de secours pour un montant de **CHF 2'151.10**

Mise aux normes de l'installation de paratonnerre pour un montant total de **CHF 2'118.95**

Centre de vie enfantine

Installation d'une station météo et d'une horloge sur l'ouverture des exutoires de fumée pour un montant de **CHF 2'010.35** (travaux budgétés pour CHF 2'500. —)

Suite à un acte de vandalisme, remplacement d'une vitre au sous-sol pour un montant de **CHF 3'337.20**

UAPE de la Courte Echelle dans le collège de la Croix-Blanche

Réparation du parquet dans une salle des combles qui avait subi des dégâts suite aux infiltrations d'eau survenues en 2015. Ces travaux ont été réalisés pour la somme de **CHF 2'926.80**

En raison du changement d'affectation de certains locaux, des modifications ont été apportées au système de fermeture de portes (rehaussement des poignées) pour un montant de **CHF 1'555.20**

UAPE de la Courte Echelle (ancien pavillon des scouts)

Remplacement de deux radiateurs électriques pour un montant de **CHF 1'250.00**

Collège de la Croix-Blanche

Suite à des infiltrations d'eau, réfection de l'étanchéité de la couverture du sas d'entrée pour un montant de **CHF 9'531.80**

Réfection de l'étanchéité de la couverture du préau pour un montant de **CHF 10'254.60**

Collège du Village

Remplacement des bassins en résine de toutes les classes, pour un montant de **CHF 3'671.40**

Réfection de deux corniches sur les fenêtres côté ouest, pour un montant de **CHF 1852.20**

Des injections ont dû être entreprises à la base du mur nord pour stopper des infiltrations d'eau provenant d'une étanchéité défectueuse, ces travaux ont été réalisés pour un montant de **CHF 1'000.—**. (Des travaux supplémentaires devront également être effectués en 2017 pour tenter de résoudre le problème.)

Collège de l'Ofréquaz

Les travaux prévus pour la réfection de la toiture et l'installation de panneaux photovoltaïques (préavis N° 5/2016) ont été réalisés de mi-juin à fin septembre 2016. Le crédit octroyé de **CHF 1'025'000.—** a été respecté. Changement du toboggan de la place de jeux conformément aux normes du BPA pour un montant de **CHF 21'500.—**

Collège du Grand-Chemin

Suite à un acte de vandalisme, réparation d'un store pour la somme de **CHF 991.20**.

Collège du Chaugand

Suite au remplacement du système de chauffage en 2015 et l'installation d'une pompe à chaleur, réaménagement de la chaufferie en local pour le concierge (travaux de carrelage et peinture et achat d'un petit escalier en métal) pour un montant de **CHF 3'404.55**,

Durant le mois de septembre 2016, suite à des déprédations, remplacement de deux stores pour un montant de **CHF 2'831.75**,

Salles de gymnastique de la Croix-Blanche

Rien de particulier à signaler

AUTRES BÂTIMENTS COMMUNAUX**Maison de Commune**

Remplacement des volets pour un montant de **CHF 49'586.65**.

Modernisation de la transmission de l'alarme incendie (celle en fonction étant défectueuse) pour un montant de **CHF 2'149.20**.

Remplacement de la moquette d'un local attenant au bureau du social pour un montant de **CHF 2'200.—**

Installation « d'appels de portes » électriques pour les bureaux du Syndic et du Secrétaire Communal pour un montant de **CHF 3'045.25**.

Maison Palinzarde

Remplacer des câbles de traction et des poulies de l'ascenseur pour un montant de **CHF 13'925.95**.

Installation d'une serrure électronique sur la porte d'entrée vitrée pour un montant de **CHF 8'808.80**.

Salle des spectacles et locaux du service du feu

Pour des raisons de sécurité, installation d'une nacelle mobile suspendue à un rail sur toute la largeur de la scène et d'une échelle de sécurité pour un montant de **CHF 25'701.85**.

Auberge communale

Suite à un contrôle OIBT, mise aux normes des installations électriques pour un montant de **CHF 4'205.65**.

Remplacement de plusieurs carreaux de carrelage fissurés dans la cuisine pour un montant de **CHF 2'791.90**.

Nettoyage des plafonds du café pour un montant de **CHF 9'882.00**

Mise en conformité des frigos et des deux chambres froides pour un montant de **CHF 15'055.65**.

Bâtiment de «La Cabolétaz»

En raison d'une procédure d'expulsion du locataire pour défaut de paiement, l'entretien a été réduit au strict minimum

Maison Rochat

Réfection des peintures de l'appartement des combles (changement de locataire) pour un montant de **CHF 4'184.75**.

Ferme de la Girarde

Remise en état de l'appartement du rez-de-chaussée (rafraîchissement des peintures, remplacement des WC et lavabo, des batteries de la salle de bain et de la cuisine, émaillage de la baignoire, ponçage et vitrification du parquet, remplacement des revêtements de sol de la salle de bain et de la cuisine, remplacement de la porte-fenêtre de la terrasse, démolition

de la véranda, remise aux normes de l'installation électrique, remplacement de la station météo du store électrique, fourniture et pose d'un verre feuilleté sur la porte d'entrée et remplacement du verre de la cloison pare-vent sur la terrasse. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de **CHF 25'025.05**

En juin 2016, le bâtiment a subi des dégâts dus à la foudre. Plusieurs appareils électroménagers ont été endommagés. Le remplacement et l'installation du four, du plan de cuisson et du lave-linge de l'appartement du 1er étage, ainsi que le remplacement et l'installation du lave-linge et du sèche-linge à usage collectif ont été effectué pour un montant total de **CHF 10'718.70**

L'indemnisation suite au sinistre versée par l'assurance ECA s'est élevée à **CHF 7'140.50**

Bâtiment principal de la voirie**Voirie N°3**

Création de bureaux supplémentaires pour le service technique, le montant de ces travaux est de **CHF 27'601.80**.

Rafraîchissement de l'appartement pour un montant de **CHF 10'529.05**, après 16 ans d'occupation par l'ancien locataire.

Etude d'urgence sur l'état de la dalle du rez-de-chaussée qui présente des fissures, par le bureau TFB SA Romandie à Puidoux pour un montant hors budget de **CHF 7'656.10**.

Remplacement d'une verrière sur le couvert de la Voirie, pour un montant de **CHF 1'807.65**.

Voirie N°5

Rien de particulier à signaler

Maison des jeunes

Pour des raisons de sécurité et de protection du CAJE, mais aussi pour mieux ventiler les locaux, installation de fenêtres en verres feuilletés à imposte munies de gâches champignons (anti-arrachement) pour un montant de **CHF 5'322.20**.

Four à pain

Entretien courant.

Pavillon de football du Bois-de-la-Chapelle

Rien de particulier à signaler.

Pavillon de football de la Croix-Blanche

Courant du mois de juin, nous avons remplacé les stores de la façade Nord et Est par un modèle sécurisé. Ces travaux de remplacement ont été effectués pour un montant de **CHF 5'050.50**, prévu au budget.

Bâtiment du cimetière

Remplacement des deux radiateurs électriques de l'atelier pour un montant de **CHF 1'360.00**.

Refuge du Chaugand

Entretien courant.

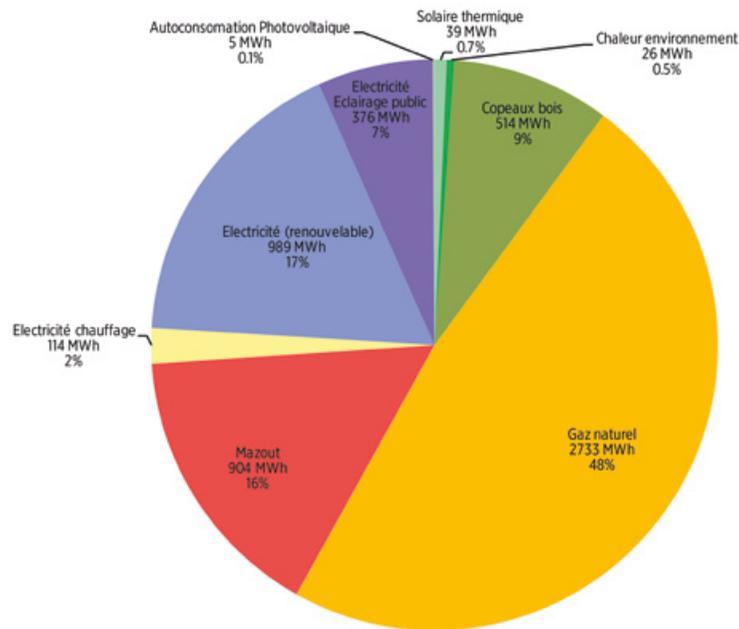
Maison forestière

Entretien courant.

Edicules publics du cimetière

Aucun travail n'a été nécessaire cette année, si ce n'est l'entretien courant.

ENERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

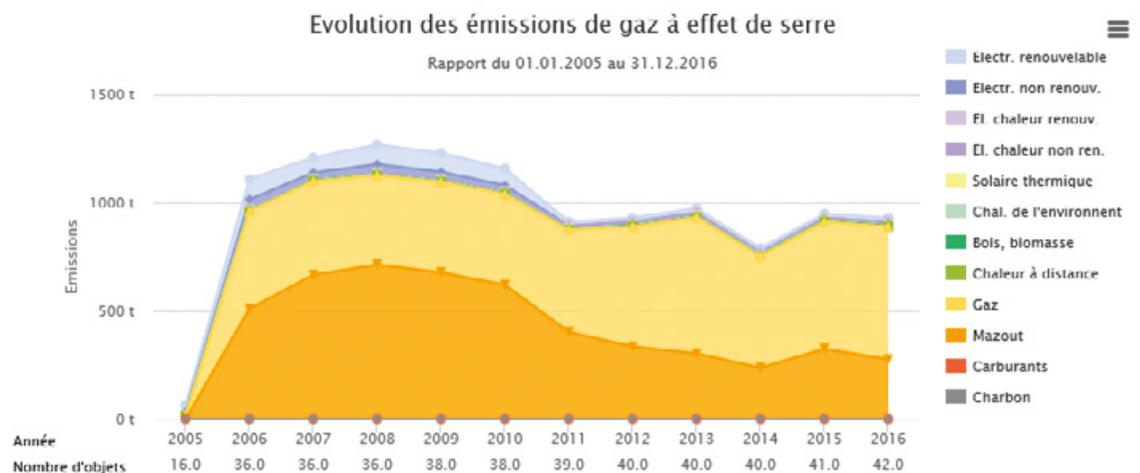
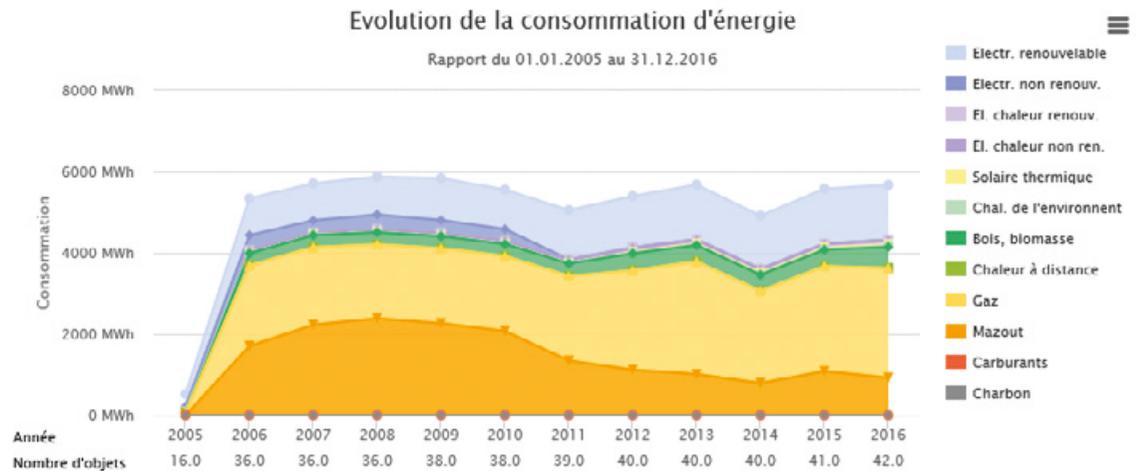


34% de la consommation d'énergie finale provient de sources d'énergies renouvelables

46 MWh ont été injectés sur le réseau local. La Commune est productrice de courant solaire, issu des installations de Bois-Murat, du pavillon du Chaugand et du Collège de l'Ofréqaz.

280 tonnes de CO₂ de moins en 10 ans. La réduction des gaz à effet de serre au fil des années traduit les efforts de la commune pour le développement des énergies renouvelables et l'abandon progressif du mazout.

Principaux chiffres pour le patrimoine de la Commune et l'éclairage public :



1. POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE LA COMMUNE

La commune d'Epalinges s'est engagée dans la démarche «Cité de l'énergie». Depuis le 23 septembre 2014, elle est reconnue «partenaire en processus» pour une labélisation prévue en 2018. Afin de tendre vers une société à 2000 Watts, elle s'engage notamment à:

- réduire les consommations d'énergie par une utilisation économe et rationnelle de celle-ci;
- assurer un approvisionnement durable en énergie sur l'ensemble du territoire communal, notamment en exploitant les possibilités de production locales;
- augmenter la part des énergies renouvelables, si possible indigènes, dans la consommation finale;
- réduire les impacts sur l'environnement liés à la consommation d'énergie;
- informer, communiquer et sensibiliser les groupes cibles sur les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables;
- disposer d'une stratégie énergétique compatible avec celle du canton;
- suivre les consommations d'énergie chauffage, d'électricité et d'eau du patrimoine bâti et de ses équipements.

Le délégué à l'énergie et la Commission de l'énergie et du développement durable mettront en œuvre cette politique afin d'atteindre ces objectifs. Le sondage réalisé à l'été 2016 sur la création d'un fonds d'efficacité énergétique et de développement durable et son mode de financement a suscité beaucoup d'intérêt des Palinzards (participation de 13% et de nombreuses interrogations et propositions). Ce fonds qui devrait voir le jour en 2017 permettra d'encourager en particulier la mobilité douce, l'assainissement énergétique des bâtiments privés et publics et de favoriser les installations de productions d'énergies renouvelables.

2. SUIVI ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE

L'outil Energo permet de suivre de manière précise les consommations énergétiques d'environ 80% du parc immobilier de la Commune, les économies réalisées ainsi que les dérives, et de les comparer aux statistiques de consommation du parc immobilier suisse de même typologie afin d'évaluer le potentiel d'économies.

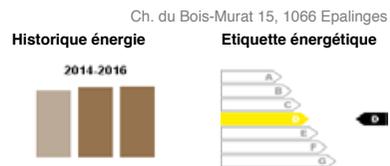
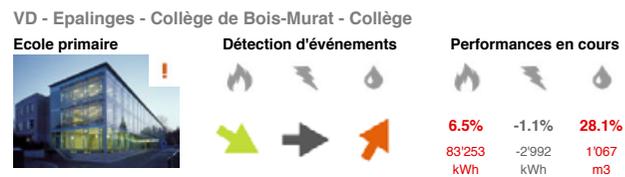
Pour aller plus loin, un état des lieux exhaustif de la comptabilité énergétique du parc a été réalisé au moyen de l'outil Enercoach et a permis de faire ressortir les particularités du parc notamment la diminution des consommations de l'éclairage public, la part de chauffage électrique, la valorisation de l'énergie bois des bâtiments de la voirie ou encore la répartition des consommations entre chaque bâtiment du complexe scolaire de Bois-Murat. Plusieurs graphiques issus de ces deux outils présentent plus bas les chiffres 2016.

Rappel de la méthodologie Energo :

Dans les rapports précédents, la méthode utilisée pour quantifier les économies était celle des degrés-jours de chauffage (DJC) qui permettait d'apporter une correction climatique annuelle (afin d'avoir une comparaison fiable entre années en cas d'hiver chaud par exemple). Depuis 2016, la méthode utilisée, plus précise, est celle de la signature énergétique qui permet de modéliser le comportement du bâtiment en fonction de la température extérieure (révélateur de la qualité de l'enveloppe thermique du bâtiment, d'un type de production de chaleur, ou de la finesse de régulation). Une année de référence est choisie sur la base de données stables pour établir ce modèle mathématique (propre au bâtiment et indépendant du climat). Il est ensuite appliqué aux températures extérieures des années suivantes

pour calculer la consommation théorique de référence et en déduire par comparaison les économies ou les dérives par rapport à la consommation réelle. De ce fait, la correction climatique apportée est plus précise et continue (en fonction de la température extérieure mesurée).

Cette méthode a permis l'avènement de la nouvelle plateforme EnergoTools détectant en continu les surconsommations comme une fuite d'eau par exemple ou une mauvaise utilisation (voir ci-dessous: interface utilisateur).



Evolution de la consommation du chauffage des principaux bâtiments suivis sur Energo :

Bâtiment	REF CH (kWh)	Réel CH (kWh)	Eco CH (kWh)	Eco CH (%)
CENTRE DE VIE ENFANTINE CROIX-BLANCHE - ECOLE	91'660	81'119	-10'541	-11.50%
CHALET LESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	126'622	127'037	415	0.33%
COLLÈGE DE BOIS-MURAT - COLLÈGE	1'276'668	1'360'442	83'774	6.56%
COLLÈGE DE LOFRÉQUAZ - COLLÈGE	179'309	263'746	84'437	47.09%
COLLÈGE DE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	118'031	105'020	-13'011	-11.02%
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	106'801	86'003	-20'798	-19.47%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMINISTRATION	748'768	790'875	42'107	5.62%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	161'270	149'967	-11'303	-7.01%
MAISON ROCHAT - HABITATION COLLECTIVE	45'347	44'903	-444	-0.98%
PAVILLON SCOLAIRE DU CHAUGAND - COLLÈGE	42'068	31'611	-10'457	-24.86%
PAVILLON SCOLAIRE DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	46'153	36'937	-9'216	-19.97%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE - SALLE DE GYM	336'879	325'790	-11'089	-3.29%
SOMME	3'279'576	3'403'450	123'874	3.78%



+ 3.8%

En 2016, la consommation de chaleur a augmenté de 123'874 kWh par rapport à la référence³, soit une surconsommation de 3.8% qui est dû principalement aux collèges Bois-Murat et Ofréquaz.

En tenant compte uniquement des bâtiments qui sont en économie sur le parc, une économie de 9.2% peut être observée, ce qui démontre une très bonne maîtrise de la consommation de la grande majorité des bâtiments du parc de la commune. L'exemple du **Pavillon du Chaugand** en atteste. Il permet de réaliser une économie de chauffage de 25% grâce au remplacement en 2015 de la chaudière au mazout par une pompe à chaleur sur sonde géothermique soutirant la chaleur du sol. Tout comme l'effet positif du remplacement des chaudières gaz du Pavillon du Grand-Chemin et du Collège du Village respectivement en 2012 et 2015.

Toutefois, les bâtiments du **Complexe scolaire de Bois-Murat** et du **Collège de l'Ofréquaz** connaissent une augmentation de leur consommation de chaleur. La hausse au Collège de l'Ofréquaz se justifie facilement par l'utilisation accrue du bâtiment depuis 2014 et par un calcul de la surconsommation par rapport à l'année de référence 2012. L'extension de l'UAPE et la salle des maîtres ont été achevées fin 2015, faisant passer la surface de référence énergétique de 1'430 m² à 1'972 m². De plus, depuis 2014, **l'abri PC de l'Ofréquaz**, chauffé par l'installation du Collège, a été occupé par des réfugiés. Quant à la récente rénovation énergétique de la toiture fin 2016, son effet ne pourra être visible qu'à l'issue du suivi de l'année 2017.

Evolution de la consommation d'électricité des principaux bâtiments suivis sur Energo :

Bâtiment	REF EL (kWh)	Réel EL (kWh)	Eco EL (kWh)	Eco EL (%)
CENTRE DE VIE ENFANTINE CROIX-BLANCHE - ECOLE	46'090	43'084	-3'006'	-6.52%
CHALET LESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	3'707	'913	206	5.56%
COLLÈGE DE BOIS-MURAT - COLLÈGE	274'376	271'516	-2'860	-1.04%
COLLÈGE DE LOFRÉQUAZ - COLLÈGE	28'355	13'320	-15'035	-53.02%
COLLÈGE DE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	38'882	48'652	9'770	25.13%
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	9'861	10'936	1'075	10.90%
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMINISTRATION	156'960	146'401	-10'559	-6.73%
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	65'341	64'371	-970	-1.48%
MAISON ROCHAT - HABITATION COLLECTIVE	1'190	1'839	649	54.54%
PAVILLON SCOLAIRE DU CHAUGAND - COLLÈGE	4'362	3'185	-1'177	-26.98%
PAVILLON SCOLAIRE DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	2'541	4'340	1'799	70.80%
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE - SALLE DE GYM	58'135	66'990	8'855	15.23%
SOMME	689'800	678'547	-11'253	-1.63%

La consommation d'électricité est stable pour l'année 2016 avec une moitié du parc présentant des surconsommations justifiées par une hausse de la fréquentation des locaux en soirée et week-end à l'image du **Collège de la Croix-Blanche** et la **Salle de Gym de la Croix-Blanche**. La **Maison Rochat** et le **Pavillon scolaire du Grand-Chemin** ont quant à eux vu leur occupation doubler. Pour l'autre moitié du parc, les économies d'électricité proviennent du remplacement de luminaires par des LEDs et de l'autoconsommation de courant photovoltaïque directement produit sur les toitures du **Collège-UAPE de l'Ofréquaz** et du **Pavillon scolaire du Chaugand**.



- 1.6%

En 2016, l'économie électrique totale du parc s'élève à 11'253 kWh par rapport à la référence, soit une économie de 1.6%.

Evolution de la consommation d'eau des principaux bâtiments suivis sur Energo :

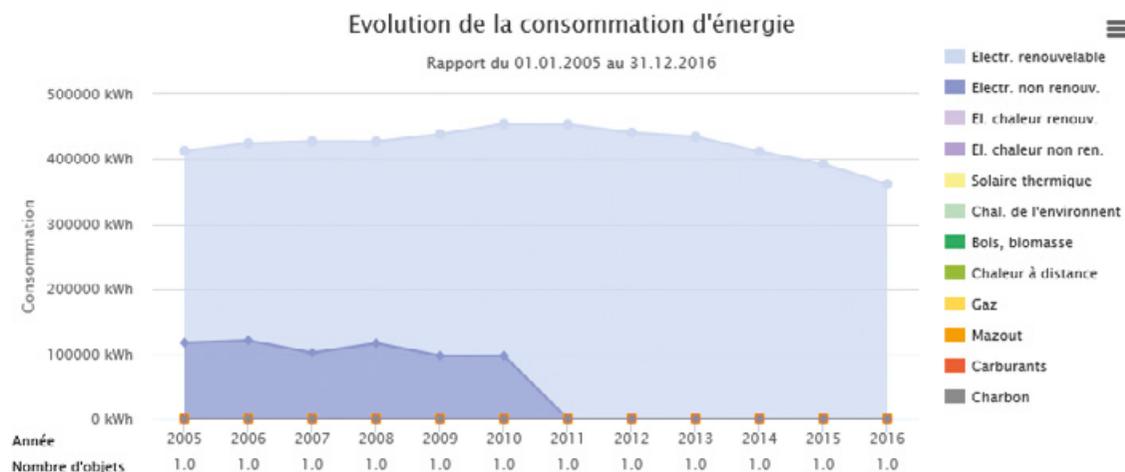
Bâtiment	REF EAU (m ³)	Réel EAU (m ³)	Eco EAU (m ³)	Eco EAU (m ³)	
CENTRE DE VIE ENFANTINE CROIX-BLANCHE - ECOLE	574	687	113	19.69%	
CHALET LESPÉRANCE (LEYSIN) - CHALET	396	467	71	17.93%	
COLLÈGE DE BOIS-MURAT - COLLÈGE	3'804	4'844	1'040	27.34%	
COLLÈGE DE LOFRÉQUAZ - COLLÈGE	305	597	292	95.74%	
COLLÈGE DE LA CROIX-BLANCHE - COLLÈGE	246	295	49	19.92%	
COLLÈGE DU VILLAGE - COLLÈGE	153	219	66	43.14%	
MAISON DE COMMUNE & SALLE SP - ADMINISTRATION	2'039	2'130	91	4.46%	
MAISON PALINZARDE - ADMINISTRATION	147	136	-11	-7.48%	
MAISON ROCHAT - HABITATION COLLECTIVE	284	344	60	21.13%	
PAVILLON SCOLAIRE DU CHAUGAND - COLLÈGE	70	71	1	1.43%	
PAVILLON SCOLAIRE DU GRAND-CHEMIN - COLLÈGE	33	48	15	45.45%	
SALLE DE GYM CROIX-BLANCHE - SALLE DE GYM	367	739	372	101.46%	
SOMME	8'418	10'577	2'159	25.65%	

La consommation d'eau a fortement augmenté ces dernières années, hausses attribuables à l'occupation des bâtiments à l'image de la **Salle de gym de la Croix-Blanche** (cf. Chapitre consommation d'électricité). La surconsommation d'eau du **Collège de l'Ofréquaz** se justifie par la nouvelle UAPE et l'accueil de réfugiés dans l'abri PC. La nouvelle plateforme EnergoTools a également permis de détecter une fuite d'eau au **Collège du Village**.



En 2016, la consommation d'eau a augmenté de 2'159 m³ par rapport à la référence, soit une surconsommation de 25.7%.

Evolution de la consommation d'électricité de l'éclairage public



Economie potentielle

Pour l'analyse du potentiel d'économies d'énergie, la méthodologie Energo a comparé les consommations des bâtiments étudiés avec d'autres bâtiments appartenant à la même typologie au niveau Suisse. Le potentiel d'économie calculé par Energo considère uniquement les potentiels d'économies possibles par l'optimisation des installations existantes ou par des investissements avec de faibles retours sur investissement. Le potentiel d'économie total résiduel du parc immobilier suivi sur Energo pourrait s'élever à 91'000 CHF par année en tenant compte de toutes les consommations d'énergie (chaleur, électricité et eau). Environ 80% de ce potentiel

pourrait être atteint en focalisant les optimisations sur 4 bâtiments que sont le **Complexe Scolaire de Bois-Murat**, la **Salle de Spectacle et Maison de Commune**, la **Salle de gym de la Croix-Blanche**, et la **Maison Palinzarde**.



636'830 kWh



125'279 kWh



1'740 m³

3. OPTIMISATION ET ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE DES ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS EN 2016

Ferme de La Girarde: Assainissement de la chaufferie gaz (juin 2016)

Collège de l'Ofréquaz: Assainissement énergétique de la toiture et pose de 122 m² de panneaux photovoltaïques en supplément des 39 m² de la toiture de l'UAPE (juin à septembre 2016)

Complexe scolaire de Bois-Murat: Préparation du préavis pour le crédit d'études pour la construction d'une salle de gymnastique double et d'un nouveau bâtiment scolaire

Salle des spectacles et auberge communale: Préparation du préavis pour le crédit d'études pour le projet de transformations et d'assainissement énergétique des façades et des toitures de la salle de spectacle, de l'auberge communale, des appartements et du local feu. Une étude en parallèle sera menée sur le remplacement de la production de chaleur devenue vétuste.

Les graphiques ci-dessous récapitulent les indices énergétiques rapportés à la surface chauffée des bâtiments du parc immobilier. Plus le «rectangle» est gros, plus le bâtiment est un gros consommateur (plus grande surface chauffée). Plus le «rectangle» est haut, plus le bâtiment a un potentiel d'économies comparativement aux bâtiments de même typologie. Les bâtiments surlignés en jaune font l'objet d'une attention particulière dans le travail d'optimisation énergétique sur la Commune et/ou dans le cadre d'investissements futurs d'assainissements de l'enveloppe et des installations techniques.

4. ACTIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE LABÉLISATION CITÉ DE L'ÉNERGIE

La démarche de labélisation Cité de l'énergie de la Commune d'Épalinges est en cours depuis 2013, et vise une labélisation en 2018.



Outre la structure de la démarche qui permet indéniablement d'aider la Commune à mieux gérer sa politique énergétique et de développement durable au travers de méthodologies et de suivis, le label Cité de l'énergie vise à améliorer une meilleure qualité de vie et de l'habitat à travers des mesures planifiées sur le développement territorial pour réduire les émissions polluantes et sonores, les consommations d'énergie, ou le trafic routier. La démarche encourage, entre autres, le développement des énergies renouvelables et l'assainissement énergétique des vieux bâtiments au niveau de la Commune, mais aussi des privés. Le récapitulatif ci-dessous rappelle les actions réalisées en 2016 au sein des cinq thématiques du label:

1. Développement, planification urbaine et régionale:

- Lancement en décembre 2016 de l'étude de planification énergétique territoriale qui permettra d'évaluer le potentiel énergétique du territoire et sa valorisation par une corrélation entre l'offre et la demande
- Une nouvelle déchèterie communale améliorant la gestion des déchets
- Contrôle en interne des dossiers énergétiques des permis de construire

2. Bâtiments de la collectivité et équipements:

- Une nouvelle comptabilité énergétique des bâtiments communaux avec l'outil Enercoach
- L'assainissement de plusieurs bâtiments communaux (Toiture du Collège de l'Ofréquaz, chaufferie Ferme de la Girarde) et un programme de

rénovation (Bois-Murat A-D, Salle des spectacles – Auberge) permettant une amélioration de l'efficacité énergétique et une baisse de nos émissions de CO₂

- Augmentation de la part d'énergies renouvelables (Collège de l'Ofréquaz avec ses 122m² de panneaux photovoltaïques – Nouvelle déchèterie avec ses 64m² de panneaux photovoltaïques)
- Une diminution de 20% des consommations de l'éclairage public depuis 2011

3. Approvisionnement, dépollution:

- La mise en place progressive de réseaux séparatifs d'assainissement

4. Mobilité:

- Mise en œuvre du plan de mobilité de l'administration communale
- Des zones 30km/h en cours de mise en œuvre
- De nouveaux chemins piétons et bandes cyclables réalisées

5. Organisation interne:

- Un délégué à l'énergie a été engagé et a commencé le 1^{er} octobre 2016
- Il est projeté de créer un fonds d'efficacité énergétique et de développement durable ainsi qu'une commission de l'énergie

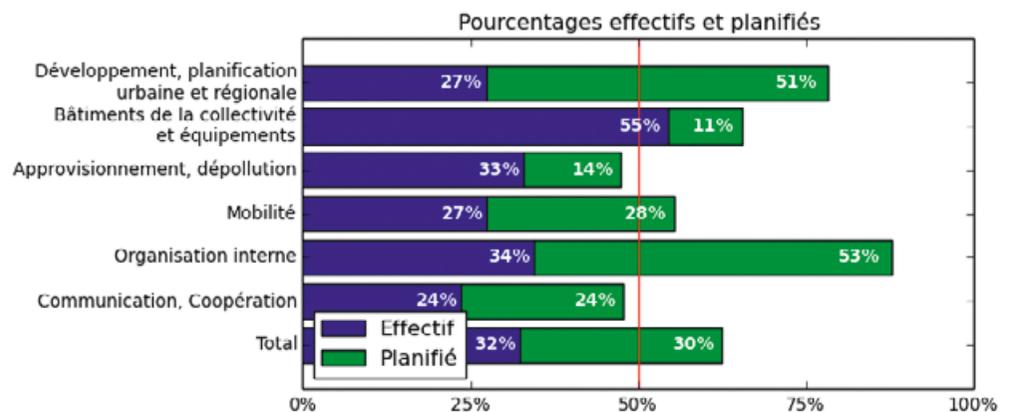
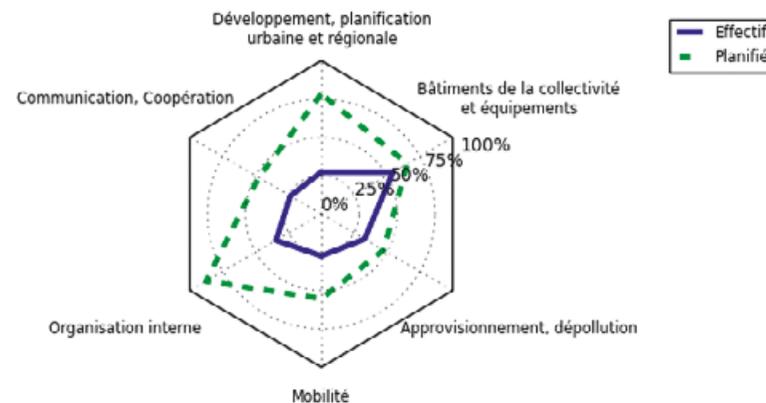
6. Communication, coopération:

- Un questionnaire tout ménage à l'été 2016 concernant la création d'un fonds d'efficacité énergétique et de développement durable (acceptation, mode de financement, type de mesures à subventionner)
- Il est projeté de mieux communiquer sur le thème de l'énergie à travers le futur volet «Energie» du site internet et le journal de la Commune

- 8 classes (dont 7 de 5P) ont été sensibilisées à l'efficacité énergétique par l'association InfoEnergie sur demande du corps enseignant
- Un soutien financier est projeté via le futur fonds

Une nouvelle évaluation des engagements de la Commune sera réalisée en 2017.

Taux de réalisation – Rappel de l'état des lieux en 2014



URBANISME

Enquêtes publiques

Il a été ouvert quarante-deux enquêtes publiques en 2016, contre trente-sept en 2015 et trente-quatre en 2014. Ces enquêtes concernaient notamment:

- Construction de 3 bâtiments comprenant 50 appartements, des surfaces d'activités et un parking souterrain de 59 places, à la rte du Village 1 (PQ la "Bodevenaz")
- Construction de 2 immeubles comprenant 53 appartements, des surfaces d'activités et un parking souterrain de 81 places, au Grand-Chemin (PQ "le Grand-Chemin Nord")
- Démolition et reconstruction d'un garage automobile, à la rte de la Croix-Blanche 1
- Construction d'un bâtiment de laboratoires et de bureau avec un parking provisoire de 53 places, à la rte de la Corniche (Biopôle 5)
- Construction d'un immeuble de 7 logements avec parking souterrain, de 8 places intérieures et 5 places extérieures, à la rte de la Croix-Blanche 10
- Transformation et agrandissement du Club-House du Tennis club, création d'une place de jeux et aménagements de gradins
- Constructions d'ouvrages de stabilisation pour le chemin forestier du Flon, ainsi que pour le chemin forestier en contrebas de la rte de Montblesson
- Construction de 2 villas de 2 logements au ch. du Vaugueny à l'emplacement de la ferme existante
- Construction de villas de deux logements, au ch. des Planches (2x), au ch. du Vaugueny et au Grand-Chemin
- Construction de villas individuelles aux chemins de Près-les-Bois, de la Girarde et à la rte de la Croix-Blanche
- Transformations/rénovation et/ou agrandissements de diverses villas ou petits bâtiments;
- Construction de 4 piscines extérieures chauffées/non chauffées;

- Quelques petites constructions telles que vérandas, garages pour 2 voitures, places de parc, construction provisoire, régularisation.
- Ajout/modification d'installation d'antennes de communication, au Grand-Chemin, au ch. des Boveresses et au stade de la Croix-Blanche
La plupart des permis de construire ont été délivrés; certains sont en cours de préparation, d'autres en attente.

Les mises à l'enquête publique suivantes ont été publiées conformément à la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC):

- Plan de quartier (PQ) "Les Planches-Montblesson" et son règlement;
- Plan partiel d'affectation (PPA) "La Girarde" et son règlement

Les mises à l'enquête publique suivantes ont été publiées conformément à la LATC, à la Loi sur les Routes (LRou) et/ou au Code rural et foncier:

- Constitution d'une servitude publique de passage de mobilité douce, dans le cadre du PQ les planches Montblesson
- Transfert du Domaine Public (DP 3) au chapitre privé de la Commune (parcelle RF n°3), à l'intérieur du complexe scolaire de Bois-Murat

Quarante demandes d'abattages ou d'élagages ont été affichées au pilier public (vingt-cinq en 2015), conformément à la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS). La plupart de ces demandes n'ont pas suscité d'opposition et ont été autorisées. Pour certaines, des compensations ont été exigées.

Le nouveau règlement sur la protection des arbres a été mis à l'enquête publique du 30 janvier au 28 février 2016. Il est entré en vigueur (approuvé par la Cheffe de département) le 4 juillet 2016.

En fin d'année, une dizaine d'avant-projets de constructions ou de dossiers d'enquête étaient en attente de traitement.

Autorisations sans enquêtes

Trente-cinq autorisations (dispenses d'enquête publique conformément à l'art. 72 RLATC) ont été délivrées pour des petites constructions ou transformations de minimales importances (quarante-deux en 2015).

Vingt-deux dossiers pour la pose de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques ont été examinés (dix-neuf en 2015). En application de la Loi vaudoise sur l'énergie, ils n'ont pas nécessité la délivrance d'autorisation, mais l'envoi d'un courrier déclarant le dossier conforme.

En fin d'année, une soixantaine d'objets était en attente de contrôle de conformité après travaux.

Environ trois cents autres dossiers de demandes diverses sont ouverts à fin 2016.

Permis de fouilles

Quarante-quatre permis de fouilles ont été délivrés en 2016 (trente-deux en 2015) par le Bureau technique pour des travaux sur le Domaine public (routes et trottoirs) concernant des raccordements de nouvelles constructions aux réseaux (canalisations, eau, gaz, électricité, multimédia, téléphone), ou pour des interventions ponctuelles sur ces mêmes réseaux, ainsi que pour le développement de la fibre optique. Leur contrôle est en charge de la police administrative et d'un collaborateur du Service technique.

Suivi des constructions

Dans le cadre du Plan d'affectation cantonal 309 «Vennes», le site du Biopôle continue à se développer par la construction du bâtiment B5 (laboratoires et bureaux) qui a débuté en fin d'année.

La deuxième étape de construction du quartier de 12 villas jumelles au ch. de Ballègue est en voie d'achèvement. Les 2 nouveaux immeubles au bas du Grand-Chemin, celui du Polny 7 et le petit lotissement de 3 villas jumelles au ch. du Ruisseau-Martin sont terminés.

La réalisation de la déchetterie du Giziaux a été finalisée en vue de son ouverture au début 2017. La construction des immeubles du quartier attenant ont débuté également cette année.

La réalisation de l'immeuble Polny 5 (au village) est en cours.

La démolition de la «Maison Simenon» aux Orchez a été effectuée à la fin de l'année.

La construction des logements protégés sur la parcelle communale RF n° 501 a débuté.

Une quarantaine de permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés.

En fin d'année, une dizaine de constructions était en attente de la délivrance des permis d'habiter et une cinquantaine en attente de la visite de fin de travaux.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PQ «Le Cloalet»

La mise à l'enquête effectuée en automne 2015 a soulevés de multiples oppositions. Celles-ci ont été examinées par la Municipalité et une séance de conciliation a été organisée avec les opposants en mars 2016. Trois documents «Réponses de la Municipalité aux oppositions et procès-verbal de la séance de conciliation» ont été envoyés aux opposants en juillet, qui ont débouché sur quatre retraits d'oppositions, les autres étant maintenues. Le préavis sera présenté pour approbation au Conseil communal au début 2017.

PQ «La Possession / Bois-de-Ban»

Suite à la 2^e séance de conciliation du 17 décembre 2015, organisée à la demande des opposants à l'enquête publique complémentaire, un procès-verbal leur a été envoyé en février 2016. Aucune opposition n'a été retirée par la suite.

Ce dossier a fait l'objet du préavis 18/2016 soumis au Conseil communal le 27 septembre. En raison du traitement de la pétition lancée par «Stopbatiepalings», le Conseil communal a reporté sa décision au 15 novembre 2016. A cette date, il a approuvé les réponses de la Municipalité aux oppositions et adopté le plan de quartier.

PQ «Le Grand-Chemin nord»

Le préavis 8/2016 a été adopté par le Conseil communal le 12 avril. Il a été ensuite envoyé au Canton, qui l'a approuvé en date du 5 septembre 2016. Le PQ est donc entré en force.

PQ «Les Planches / Montblesson»

Mis à l'enquête au mois de février 2016, les opposants ont été reçus le 3 mai 2016, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement

du territoire, lors de quatre séances de conciliation distinctes, organisées en fonction du type d'oppositions déposées. La Municipalité a répondu aux oppositions. En fin d'année, les opposants ont transmis à la commune leur prise de position définitive. En 2017, un préavis municipal concernant ce plan de quartier sera soumis au Conseil communal.

PPA «La Girarde»

Pour réaliser la seconde étape du concours des logements protégés, la Municipalité a lancé, en 2014, une procédure destinée à l'adoption d'un plan partiel d'affectation (PPA) pour une fraction de la parcelle 575 propriété de la commune. Ce PPA vise à modifier l'affectation actuelle du site classé en zone d'utilité publique selon le plan général d'affectation (PGA) de 2005 pour faire passer une partie de la parcelle 575 en zone d'habitation de moyenne densité.

Le projet de PPA a été soumis à l'enquête publique au mois de juillet 2016 et n'a soulevé aucune opposition. Son adoption par le Conseil Communal est prévue au printemps 2017.

Plan Directeur Localisé (PDL) des Croisettes

Le préavis n° 20/2015, Elaboration d'un plan directeur localisé (PDL) pour le quartier des Croisettes - Demande d'un crédit d'étude, d'un montant de CHF 105'000. —, a été adopté à l'unanimité par le Conseil Communale le 15 septembre 2015.

La fin de l'année 2015 et l'année 2016 ont été consacrées aux diverses études destinée à l'élaboration du projet de PDL.

L'enjeu principal de ce plan directeur localisé étant la gestion de l'espace public du chemin des Croisettes, des rendez-vous avec les différents propriétaires ont aussi été organisés afin de mettre en place une base de négociation en vue de cessions de surfaces de parcelles privées au domaine public.

Des séances d'informations et d'échanges publiques avec les habitants et usagés du quartier seront organisées en 2017.

Requalification de la route de Berne (RC601-B-P), secteur Vennes-Croisettes

Dans le cadre du préavis 2/2015, la 2ème et dernière phase des travaux s'est achevée en 2016. Le décompte final des travaux est en cours.

« Tourner à droite » sur la voie montante de la RC601 aux Croisettes

Les travaux (préavis n°17/2015) sont également achevés et le décompte de ceux-ci en cours.

Place des Croisettes

Si les incertitudes liées à l'avenir de l'affectation de la parcelle N° 104 (parcelle Faucherre) – route de la Croix-Blanche 1 - ont été levées suite à une mise à l'enquête d'un nouveau garage automobile à la fin de l'année 2016, le projet de réaménagement de la place est toujours aujourd'hui en veille, en raison des incertitudes liées à la réalisation d'un « tiroir » pour le M2. Malgré cela, la Municipalité a négocié des réservations avec le futur propriétaire de la parcelle N° 104, afin de permettre le moment venu la réalisation des aménagements envisagés au Nord de la place.

Requalification de la route de Berne (RC601), secteur Croisettes - Chalet-à-Gobet

La mise à l'enquête publique (effectuée par la DGMR) a été ouverte du 17 juin au 18 juillet 2016. Elle a soulevé environ 70 oppositions ou observations, la plupart liées à la limitation de la vitesse sur ce tronçon de route

cantonale (souhait du 60 km/h) et aux nuisances sonores. Ces interventions sont en cours de traitement par les services concernés du canton.

Liaison entre le rond-point projeté sur la route de Berne et le parking de la Croix-Blanche

Cette liaison est traitée de concert avec la Requalification de la route de Berne (RC601).

Logements protégés sur la parcelle 501 – rte de la Croix-Blanche 37

Suite à la demande d'un crédit de construction de CHF 8'903'408.-- (Préavis n° 9/2016), destiné à la création de 18 appartements protégés, d'un appartement pour le concierge et d'une salle commune, ainsi que d'un espace communautaire, une cuisine et un réfectoire, acceptée par le Conseil Communal le 12 avril 2016, les travaux ont été engagés et le chantier suit son cours. Une cérémonie de "pose de la première pierre" a été organisée le 25 août 2016. La livraison des appartements est programmée pour le printemps 2018.

Complexe scolaire de Bois-Murat

Le jugement du concours SIA 142 s'est achevé au mois de février 2016. L'architecte lauréat est le bureau lausannois "d4 atelier d'architecture SA". Le vernissage dudit concours s'est déroulé le 31 mars 2016. Les 30 projets rendus ont été exposés au public pendant 10 jours.

L'année 2016 a été consacrée à l'élaboration du préavis pour la demande du crédit d'étude relative à l'extension du complexe scolaire de Bois-Murat. Ce préavis a été porté à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal de février 2017.

Schéma directeur centre Lausanne (SDCL)

Dans le cadre du schéma directeur du PALM (projet d'agglomération Lausanne-Morges) regroupant les communes de Lausanne et Epalinges (SDCL), l'année 2016 a été principalement centrée sur les problématiques de densification du territoire en lien avec la révision de la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT), notamment au sein du périmètre compact. Toutes les communes vaudoises ont été invitées par le Chef du Service du développement territorial (SDT) pour présenter leurs projets prioritaires dans le cadre du PALM. Lors de la rencontre consacrée à la commune d'Epalinges, Hormis les projets d'urbanisation en voie d'adoption (PPA «La Girarde» - PQ «Le Cloalet» - PQ «Les Planches / Montblesson»), deux projets supplémentaires prioritaires sis sur territoire Palinzard ont été pris en compte dans le cadre de la programmation du potentiel d'accueil du PALM 2016 à l'intérieur du périmètre compact (Horizon 2030). Il s'agit des projets «Les Tuileries I» - projet de surélévation et agrandissement de bâtiments existants et «Les Dailles / L'Arzillier» - création de logements sur les parcelles propriétés de la commune de Lausanne .

Plan directeur communal de mobilité (PDCM)

En application de ce plan directeur, l'étude pour la réalisation de zones 30km/h pour les quartiers de l'Eglise/Ofréquaz et de Roches/Tuileries est en cours.

Plan de mobilité de l'administration communal

Le développement du plan de mobilité destiné au personnel communal, s'est poursuivi durant l'année 2016 et un règlement a été établi dont l'entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} janvier 2017.

Application des mesures A11 et A12 du Plan Directeur Cantonal - Révision du PDcom, PGA et du RPGA

La Commune a été invitée par le SDT le 29 juin 2015 à engager les démarches de révision de son Plan Général d'Affectation (PGA). Il a été répondu à cette missive le 9 octobre 2015, en précisant qu'après mûre réflexion, et pour répondre à la sollicitation concernant la nécessité de réviser le PGA dans les plus brefs délais, la Municipalité d'Epalinges avait décidé d'engager cette révision en la couplant avec l'élaboration d'un nouveau Plan Directeur Communal (PDcom).

Le 8 janvier 2016, la Commune d'Epalinges, assujettie à la loi sur les marchés publics, a lancé un appel d'offres en procédure sur invitation à quatre bureaux d'urbanisme pour l'attribution d'un mandat pour la révision du Plan Directeur Communal (PDcom), du Plan Général d'Affectation (PGA) et de son Règlement (RPGA). Suite à la procédure d'évaluation des offres, le mandat a été attribué au bureau lausannois «Plarel – architectes et urbanistes associés».

Le 14 juin 2016, le préavis 12/2016 - Révision du Plan Directeur Communal (PDcom), du Plan Général d'Affectation (PGA) et de son Règlement (RPGA) – Demande d'un crédit d'étude - a été accepté par le Conseil communal. L'élaboration de ce PDcom est en cours, et des ateliers participatifs ont été programmés au printemps 2017.

TRAVAUX

ROUTES-VOIRIE

Aménagements spéciaux

Le service de voirie a poursuivi la construction et la mise en place du mobilier urbain qui embellit le plat de la Croix-Blanche.

Réfections

Pour la réfection et l'entretien du réseau routier des chemins de la Cure (en remplacement du chemin de la Girarde), du chemin de la Laiterie et du chemin du Chaugand, un crédit de construction de CHF 450'000. -- a été accepté à l'unanimité du CC lors de la séance du 21 avril 2015 (préavis 6/2015).

Les travaux de réfection du chemin de la Cure ont été réalisés en 2016 pour un montant de CHF 143'169.25.

Entretien

Les entretiens suivants se sont montés au total de CHF 126'678.20:

Traitements de fissures	8'238 m linéaires	CHF 25'629.35
Réseau routier	Reflachages	CHF 33'990.10
Construction d'un passage surélevé (sur une demi-chaussée)	Parking Croix-Blanche	CHF 20'915.75
Diagnostic du réseau routier		CHF 46'143.00

Diagnostic routier

La Municipalité a mandaté une entreprise pour établir un diagnostic de l'état du réseau routier propriété de la commune. Cette étude a été effectuée en 2016, pour la somme de CHF 46'143.-.

Le réseau communal est constitué d'environ 35.3 km de routes et de 15.3 km de trottoirs.

L'état moyen du réseau routier communal issu du relevé est jugé suffisant (sur une échelle de mauvais, critique, suffisant, moyen, bon).

Concernant l'état des trottoirs, le bilan est le suivant:

- Etat Bon: 9.02 km, soit 58.7% du linéaire total
- Etat Moyen: 5.65 km, soit 36.8% du linéaire total
- Etat mauvais/critique: 0.69 km, soit 4.5% du linéaire total

Selon l'étude un budget d'entretien annuel entre 250'000 CHF et 400'000 CHF serait nécessaire sur les 10 prochaines années pour maintenir l'état de réseau existant (chaussées + trottoirs). Avec 400'000 CHF, il permettrait même de l'améliorer.

Le diagnostic routier a également été complété par un relevé de l'ensemble de la signalisation routière. Cette base de données sera utile à notre police.

Sonde de détection de verglas

Une sonde de détection de verglas a été installée sur le pont de la Girarde. Elle permet d'envoyer des alarmes au personnel de piquet lorsque les températures et l'humidité de chaussée deviennent critiques. Utilisée en complément des tournées visuelles, elle constitue un outil d'aide à la décision pour les interventions du service de la voirie.

Glissements de terrain

Un glissement à l'aval de la route de Montblesson en début d'année 2016 a été sécurisé et mis à l'enquête en 2016. Les travaux devraient être effectués en 2017.

Des glissements de terrain ont également eu lieu au Ch. des Moulins durant les mois de juillet et d'août 2016, ce qui a entraîné la fermeture de la route (le cheminement piétons a été maintenu).

Des forages géotechniques ont été exécutés afin de déterminer la profondeur du glissement. Des mesures inclinométriques et géométriques ont régulièrement été effectués et ont permis de suivre l'évolution du mouvement de terrain. L'étude géotechnique devrait donner ses conclusions en début d'année 2017 et définir les mesures d'assainissement à réaliser. Une demande de crédit de construction sera établie avant l'été 2017.

PARCS DES VEHICULES ET MACHINES

Un crédit d'achat de CHF 48'500.-- (préavis 6/2016) a été demandé pour l'acquisition d'un nouveau véhicule de commandement pour le service du feu.

Etat des véhicules et engins du Service des Travaux au 31 décembre 2016: Man 10.163 LAE, 2002; MAN TGM 13.250, 2012; Transporteur Aebi VT 450, 2009; Bokimobil HY 1252B, 2014; Transporteur Aebi TP 67 K, 1988; Mitsubishi Fuso Canter, 2007; VW T5 Transporteur, 2013; VW T5 Transporteur pont basculant, 2012; Citroën Jumper 2.2 HDi, 2014; Opel Mavano, 2005; Isuzu TFS 86, 2007; Citroën Berlingo, 2010; Hyundai Atos Prime 1.1, 2004; Nissan Cabstar 35.12 (élévateur à nacelle), 2013; John Deere 6400, 1997; Boschung S3, 2015 (balayeuse - préavis 15/2015); Victor Meili VM 600 H30, 2012; chargeuse Schaeffer, 2008; balayeuse Hako Citymaster, 2010; 2x Iseki TM3265H, 2013; Iseki TM3265H, 2014; Iseki SXG 323H, 2015; Heli CPCD 25, 2008; compresseur Ainergie Mobilair 28, 1987; remorque

Morier RTMS 2, 1991; remorque Daltec cargo 1, 2006; Remorque Ilfor Williams LM6CH, 2004; remorque Rpa 240, 1981; pelle mécanique Takeuchi, 2005; Épareuse radiocommandée Speedy-Cutter, 2011; Peugeot Boxer 2.8 HDI 350 LL, 2006; Citroën Jumpy 2.0 HDi FAP, 2012; Mega M10 véhicule électrique, 2013; tondeuse hélicoïdale Sabo 600-3D, 1991; tracteur de débardage LKT 82 F avec remorque forestière, 2011; Land-Rover Defender 110TD 4, 2014; remorque Zbinden STM 98, 2012; remorque Morier SH 1000, 1991; remorque de travail Pezzolato, 1991; remorque de travail Posch, 2011; Citroën Nemo 1.4i, 2010; Peugeot Expert 2.0 HDi FAP, 2012

ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du contrat d'entretien que nous avons avec la ville de Lausanne, toutes les ampoules du réseau d'éclairage public ont été changées en 2016.

La réalisation du plan lumière d'Epalinges a été confiée au bureau Radiance 35, de Liège. Ce bureau a réalisé en Suisse des plans lumière pour Lausanne, Pully, Carouge, Neuchâtel, Genève et Monthey. Le 18 février 2015, la population a été conviée à une marche exploratoire qui visait à recueillir les sentiments et les souhaits de la population quant à l'éclairage de la commune. Cette marche a servi de base à un diagnostic qui permet de comprendre le territoire, les usages et l'éclairage public. La Municipalité a ensuite déterminé trois axes d'intervention - la zone des Croisettes, le centre de la Croix-Blanche et les quartiers résidentiels du nord de la commune - tout en donnant la priorité à l'éclairage de la route de Berne qui sera repensé dans le cadre de la requalification de la RC 601.

En 2015, Radiance 35 nous a présenté les différentes parties de son travail (diagnostic, concept et avant-projets).

La mise en œuvre du plan lumière constitue la phase ultérieure. Au préalable le choix des modèles types de candélabre et de sources lumineuses devra être fait en cohérence avec les préconisations des avant-projets par secteur.

SERVICES INDUSTRIELS

Le coût de l'éclairage public (consommation) s'est élevé à CHF 68'932.35 (contre CHF 72'557.65 en 2015, représentant une diminution des coûts de 4.99%). L'indemnité d'usage du sol entrée en vigueur le 1er janvier 2008 a rapporté à la commune, en 2016, le montant de CHF 259'464.15, soit trois acomptes de CHF 55'000.00, et un montant de CHF 94'464.15, lors de l'établissement du décompte définitif.

ESPACES VERTS ET SECTEUR ENVIRONNEMENT & NATURE

Emplois

L'équipe des Parcs et Promenades a clôturé son exercice constituée d'un chef d'équipe CDI à 100% avec nouvelle fonction de délégué à l'environnement et nature, de trois ouvriers qualifiés CDI à 100%, d'une ouvrière qualifiée CDI à 50% et d'un apprenti de deuxième année. Deux Apprentis ont fini avec succès leur CFC, Jennifer Widmann et Dylan Koller.

Finances

Ce service a clôturé son exercice financier dans les chiffres noirs grâce à la continuité du passage à une gestion différenciée et à une étude approfondie des besoins et des achats.

Travaux

Divers dossiers sur les néophytes et les plantes indigènes ont été créés en vue d'une étude sur la biodiversité et l'augmentation de celle-ci sur notre territoire.

Le secteur environnement & nature a commencé de recenser les plantes néophytes sur certaines parcelles communales et en forêt.

Une collaboration entre le service des Espaces Verts et la classe de Madame Anne Di Giandomenico du collège de Chaugand s'est déroulée avec succès et les enfants ont réalisé des panneaux explicatifs pour les plantes indigènes plantées au collège.

Le service continu a assuré l'entretien courant des trois terrains de football de la commune. Il essaye également de contenter le FC Epalinges et toutes les autres demandes des sociétés ou des associations.

Une 2^e étude a été effectuée par M Pitteloud et des tests ont été réalisés pour la création d'un nouveau mur végétal autonome, le long du mur du nouveau cimetière. Un étang a été créé pour alimenter en eau ce nouveau mur végétal ce qui rend ce mur unique chez nous et presque 100% autonome.

Le service assure toujours l'entretien des cimetières d'Epalinges et les ensevelissements. Le service continue d'améliorer la qualité biologique de cet espace et un entretien différencié y est pratiqué.

Le service des Espaces Verts s'est vu féliciter par green peace et s'est vu remettre un «label» ma commune zéro pesticide. En effet, le service des Espaces Verts ne travaille qu'avec des produits bios ou naturels. A fin

2017 même les engrais (liquide ou solide) devraient être organiques naturels. En ce qui concerne la terre utilisée pour les bacs et massifs, elle est certifiée zéro tourbe. Tous les composants de nos terreaux de 2017 seront 100% Suisse.

Dans un esprit d'améliorations permanentes, le service des Espace Verts veut continuer à abaisser son empreinte CO2 et a fait une sélection de ses fournisseurs qu'il veut de plus en plus locaux pour restreindre les transports et donc diminuer l'empreinte Carbonne du service.

ENLEVEMENT ET ELIMINATION DES DECHETS

En 2016 les quantités de déchets récoltés, en porte-à-porte et aux éco-points, ont été les suivantes:

- ordures ménagères: 1'052.55 tonnes (1'431.60 tonnes en 2015),
- déchets divers de voirie: 530.87 tonnes (109.62 tonnes en 2015),
- verre: 224.02 tonnes (221.76 tonnes en 2015),
- papier: 338.76 tonnes (340.24 tonnes en 2015),
- déchets compostables: 490.90 tonnes (409.73 tonnes en 2015).

Les travaux de construction de la nouvelle déchèterie, débutés au mois d'août 2015, se sont poursuivis durant l'année 2016. L'ouverture a eu lieu le 4 janvier 2017.

Durant l'année 2016, une déchèterie provisoire a été en fonction jusqu'à l'ouverture de la nouvelle déchèterie. En raison de l'exigüité du site, l'accès a été interdit aux véhicules avec remorques. Pour l'apport de grandes quantités de déchets verts, un box dédié aux habitants d'Epalinges a été aménagé à la compostière de La Coulette. Ce box a été conservé en 2017.

Le nombre de passages enregistrés en 2016 est de 32'446 (contre 32'181 en 2015). Pour mémoire, les chiffres de 2015 étaient sous-estimés en raison du déplacement du système de comptage à la déchèterie provisoire qui n'a pas permis de comptabiliser les passages pendant une durée de 3 semaines environ. Nous pouvons donc considérer que la fréquentation a baissé par rapport à l'année 2015.

Le taux de recyclage en 2016 de 62.90% est légèrement supérieur à celui obtenu en 2015 de 62.45%.

Une nouvelle stratégie communale en matière de gestion des déchets a été élaborée. Elle consiste en plusieurs points:

- Optimisation de la tournée en porte en porte et mise en appels d'offres des prestations de ramassage et de transport;
- Modification des déchets récoltés aux écopoints (et augmentation du nombre);
- Nouvelle déchèterie communale exploitée en collaboration avec la ville Lausanne.

ECOPOINTS

Une mauvaise qualité des déchets recyclés (matériaux souillés ou mélangés avec d'autres déchets) et de nombreuses incivilités ont été constatées aux différents écopoints. A titre d'exemple, plus de 53 tonnes de déchets non recyclables ont été ramassés dans les écopoints, autour des conteneurs, par notre voirie. Par ailleurs, de nombreux dépôts de déchets s'effectuent hors des périodes autorisées et par des habitants d'autres communes.

Les habitants sont donc priés de respecter les filières de tri ainsi que les règles de fonctionnement affichées aux écopoints. La surveillance sera renforcée durant l'année 2017.

Dès le 9 janvier 2017, les déchets (papier-carton, plastiques et PET) ne seront plus récupérés aux écopoints. Ces déchets doivent donc être évacués en priorité respectivement en porte à porte et ramenés dans les commerces pour les flaconnages et PET. Les plastiques souples et alimentaires ne sont pas recyclables et doivent être éliminés avec les ordures ménagères en sacs taxés.

TAUX DE RECYCLAGE 2016

	Déchets compostables	Papier carton	Verres	Métaux	Bois	Textiles	App. électroniques/ électroménagers	Plastiques	PET	Divers
DESA	954.91	189.02	105.11	95.19	209.52	12.28	56.59	46.53	8.80	22.00
Commune	615.01	338.76	224.02	13.74	34.32	39.62				
Total (en t)	1 569.92	527.78	329.13	108.93	243.84	51.90	56.59	46.53	8.80	22.00

Total général des déchets recyclés: 2 965.42 tonnes

Ordures ménagères et de voirie (incinérables): 1 583.42 tonnes

Déchets encombrants (incinérables): 165.31 tonnes

Total des déchets: 4 714.15 tonnes

Taux de recyclage: $\frac{2'965.42}{4'714.15}$ **62.90%**

COLLECTEURS, EPURATION

Le Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE), approuvé par le Département de la sécurité et de l'environnement (DES), le 28 septembre 2010, et présenté au Conseil communal le même jour, nous impose de prendre les dispositions nécessaires pour assumer le financement, **à long terme**, de l'évacuation et de l'épuration des eaux, conformément au principe de causalité défini par la législation fédérale sur la protection des eaux (LEaux, art. 60a).

A cet effet, la Municipalité a mandaté le bureau BBHN pour réaliser des projections et prévoir un système de taxation qui garantisse à la Commune de pouvoir financer la construction des futurs collecteurs, le remplacement des anciens et l'entretien de tout le réseau au moyen du compte affecté à l'évacuation des eaux usées, comme la loi nous l'impose. Cette étude a abouti et la Municipalité présentera le nouveau règlement sur l'évacuation des eaux au Conseil communal courant 2017.

Il est rappelé ici que le PGEE est un instrument évolutif; le cadastre des canalisations et les rapports d'état doivent être remis à jour selon les besoins, et la planification réadaptée en conséquence, en particulier lors d'une future extension des zones à bâtir (révision du PGA). Si le concept d'évacuation des eaux devait être revu de manière significative à l'avenir, il y aurait lieu de faire ré approuver le PGEE par l'autorité cantonale.

Le 21 avril 2015, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 370'000.00 (préavis n° 9/2015), pour la construction de collecteurs EC-EU au ch. de Ballègue. Les travaux, débutés en été 2015 puis stoppés pendant la période hivernale, ont été terminés en 2016.

Le législatif a également approuvé le 21 avril 2015, un crédit de construction de CHF 875'000.00 pour la construction de collecteurs EC-EU au ch. de Biolleyre (préavis n° 10/2015). En raison d'un recours sur la décision d'adjudication, les travaux ont débutés au printemps et ont été terminés

en fin d'année 2016. Des travaux concernant les services industriels de Lausanne se poursuivront en début 2017.

Dans le cadre de la requalification de la Route de Berne, entre Croissettes et Chalet à Gobet, la commune a commandé une étude préliminaire concernant les réseaux de collecteurs communaux en liaison avec cette route cantonale, afin d'examiner en détail les travaux qui devront être effectués en parallèle au réaménagement de ce tronçon de la RC601. Ceci a permis d'établir une demande de crédit d'étude au Conseil communal de CHF 120'000.00 (préavis n° 1/2016), accordée par celui-ci le 16 février 2016.

Une partie des travaux situés hors emprise de la Route de Berne et devant être réalisés au préalable, ont fait l'objet d'un appel d'offre public en fin d'année 2016. Une demande de crédit de construction sera établie en début d'année 2017.

Le 16 février 2016, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de construction de CHF 280'000.00 (préavis n° 2/2016), pour la construction de collecteurs EC-EU au ch. des Orchez - secteur central. Les travaux ont été réalisés en 2016.

Le collecteur communal EU, situé dans le secteur du ch. du Polny / ch. de Florimont, présentait de nombreux défauts graves. A l'automne 2016, des travaux d'étanchéification ont été réalisés sur une longueur d'environ 80 ml pour un montant de de CHF 48'023.45 (sur le budget d'entretien). Des travaux de mise en conformité de 2 chambres mixtes ont également été effectués. Dans ce secteur, des investigations plus approfondies sur les collecteurs privés doivent être menées.

Le Conseil communal, dans sa séance du 15 septembre 2015, a accepté le préavis 19/2015 concernant la demande de crédit de construction pour la création d'un bassin de rétention des eaux claires pour le bassin versant du Giziaux, d'un montant de CHF 266'000.--. Ces travaux ont été réalisés en 2016.

La STEP...ne s'arrête jamais...

Les précipitations annuelles cumulées ont atteint 1'375 mm, en augmentation de 43% par rapport aux 962 mm de 2015. Les précipitations 2016 sont supérieures à la pluviométrie moyenne attendue dans la région lausannoise, soit de 1'000 à 1'200 mm par an.

Les volumes d'eaux usées déversées en entrée de STEP sont en forte augmentation à 3'143'860 m³ en 2016 (507'784 m³ en 2015). Hormis une pluviométrie à la hausse, cet accroissement du déversement en entrée s'explique par la mise en service, début septembre, des prétraitements provisoires, dont la capacité maximale est passée de 8,5 m³/s sur les anciens prétraitements, à 1,6 m³/s aujourd'hui. Cette installation sera, à terme, remplacée par les prétraitements définitifs, dont les fondations sont actuellement en construction. Ainsi, ce sont 7.2% des eaux parvenues à Vidy qui n'ont pas pu être traités aux prétraitements (1,5% en 2015). Cela dit, les eaux déversées du canal de Renens sont passées par un dégrilleur d'orage en entrée de STEP (maillage de 6 mm), avant de rejoindre l'exutoire en direction du lac. Le deuxième dégrilleur d'orage (côté Lausanne) sera installé et mis en service au cours du premier semestre de 2017.

Cette perte provisoire de capacité de traitement a fait l'objet d'une autorisation cantonale.

Les précipitations importantes en 2016 entraînent une plus grande dilution des eaux usées, avec pour conséquence un nombre d'équivalents-habitants (EH) calculé en baisse à 218'457 EH (245'531 EH en 2015). Cette unité de mesure, permettant d'évaluer la capacité de traitement de la STEP en se basant sur la quantité de pollution émise par personne et par jour, se trouve depuis quelques années proche du nombre d'habitant effectivement raccordés.

Quant à la population raccordée à la STEP, elle ne cesse d'augmenter, passant de 231'729 habitants en 2015 à 235'359 en 2016.

La nouvelle STEP de Lausanne est en cours de construction. Cette nouvelle STEP est créée pour le traitement des eaux afin d'éliminer les micropolluants (médicaments qui «traversent» le corps et finissent aux eaux usées).

COURS D'EAU

Le Conseil communal, dans sa séance du 15 septembre 2015, a accepté le préavis 19/2015 concernant la demande de crédit de construction pour la création d'un bassin de rétention des eaux claires pour le bassin versant du Giziaux, d'un montant de CHF 266'000.--. Ces travaux ont été réalisés en 2016.

Actuellement, selon les directives cantonales, les communes sont toujours responsables de l'entretien des cours d'eau non corrigés.

Suite aux fortes pluies de l'automne 2016, le ruisseau du Vaugueny a débordé au niveau de la route d'accès à la propriété de M. Corbaz. Une étude pour le réaménagement de ce cours d'eau sera lancée en 2017.

ÉCOLES

Extrait du rapport d'activité de l'établissement scolaire d'Epalinges

Billet du Directeur

En 2016, l'établissement a atteint l'effectif de 1068 élèves, soit 14 de moins que l'an passé. Un grand nombre de nationalités sont représentées sur le territoire communal. Outre la nationalité suisse, quarante autres pays de tous les coins de la planète se côtoient dans les écoles d'Epalinges. Le pourcentage des Suisses s'approche des 73%.

La sécurité fait partie de la réflexion dans les nouvelles constructions mais doit être constamment maintenue dans les bâtiments existants. Par conséquent, les améliorations techniques mais aussi les protocoles d'évacuation se poursuivent. Les collèges de l'Ofréquaz et de la Croix-Blanche ont été concernés cette année, tant du point de vue de l'école que des unités d'accueil.

2016 a vu l'ouverture d'un centre d'accueil EVAM à Epalinges. Cela a nécessité la création d'une classe d'accueil à Bois-Murat, prise en charge par le Canton.

En ce qui concerne l'organisation scolaire, l'application de la loi LEO continue avec la poursuite de la «primarisation» des degrés 7-8. Au niveau cantonal, après les trois premières années de mise en œuvre de la LEO, une analyse est en cours pour proposer quelques améliorations.

CORPS ENSEIGNANT

Composition au 1^{er} janvier 2016

Aux degrés 1-6, l'établissement compte 54 maîtresses et maîtres dont 13 maîtresses à plein temps.

Aux degrés 7-11, 48 maîtresses et maîtres généralistes ou spécialistes, dont 16 à plein temps, partagent leur enseignement dans les degrés 7-8 et dans les voies générale et pré-gymnasiale.

8 maîtresses et maîtres spécialistes, dont 6 à plein temps, enseignent à la fois à des élèves 1-6 et 7-11.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2016, le total des enseignants s'élève à 110 pour tout l'établissement.

Composition au 1^{er} août 2016

Dans les degrés 1 à 6, l'établissement compte 51 maîtresses et maîtres dont 13 maîtresses à plein temps.

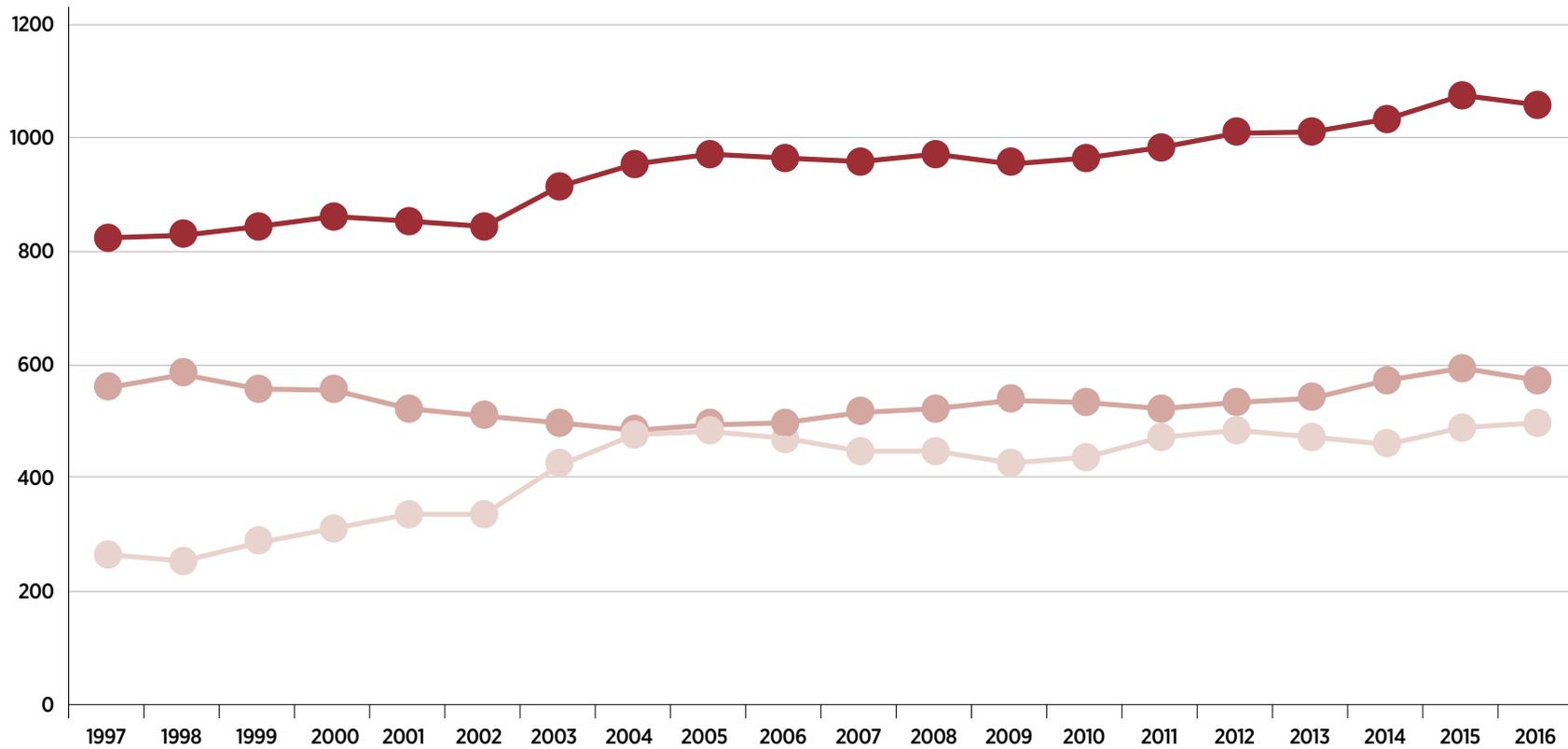
Dans les degrés 7 à 11, 49 maîtresses et maîtres généralistes ou spécialistes, dont 20 à plein temps.

7 maîtresses et maîtres spécialistes, dont 4 à plein temps enseignent à la fois à des élèves des degrés 1 à 6 et des degrés 7 à 11.

Ainsi, au 1^{er} août 2016, le total des enseignants s'élève à 107 pour tout l'établissement.

NOMBRE D'ÉLÈVES

● ÉLÈVES 1-6 ● ÉLÈVES 7-11 ● TOTAL ÉLÈVES



TRANSPORTS PUBLICS

Les lignes de bus internes (TL 45 et 46) facilitent l'accès des élèves aux bâtiments scolaires.

En parallèle à ces transports en commun utilisés par les élèves secondaires, un système de transports de collège à collège est toujours organisé par la direction des écoles lorsque les élèves primaires ne peuvent être scolarisés dans leur zone de recrutement. Un bus communal et un bus privé assurent ces déplacements.

SANTE SCOLAIRE

Le réseau de l'école (infirmière, médecin, psychologues, médiateurs) se réunit deux fois par mois pour mettre en commun les problèmes concernant les élèves afin d'établir des pistes de résolution.

Le service de santé des écoles d'Epalinges est composé de la Doctoresse Marie-Thérèse Rossier et d'Anne Gremaud Infirmière scolaire pour l'année 2015-2016. Dès avril 2016 reprise du poste par Mme Michela Geiser.

Activités pour les classes de 1-2P

l'inscription à l'école enfantine, il est demandé aux parents d'effectuer un contrôle de santé de leur enfant chez leur pédiatre et de faire remplir par celui-ci un formulaire de santé qui est ensuite renvoyé à l'infirmière scolaire. Lorsqu'un problème de santé particulier ou un handicap est signalé, l'infirmière prend contact avec les parents pour savoir si un suivi ou une intégration particulière doit être organisé pour l'entrée à l'école et ou durant la scolarité.

Un entretien est prévu avec les parents des 1-2 P

Son objectif est de faire connaissance, de créer un lien, un partenariat et transmettre des différentes informations, notamment sur le rôle du service de santé scolaire, la collaboration avec les différents intervenants de l'école, le travail en réseau pour les situations d'élèves en difficulté, les animations de promotion de la santé, la prévention, les contaminations fréquentes en collectivité, les vaccinations et les premiers secours. L'enfant participe à la discussion. C'est un moment d'écoute, de partage et de soutien dans certains cas. 35 entretiens ont été effectués en 1P et 52 en 2P. Au total 87 entretiens ont été effectués.

Activités pour les classes de 3P

Des animations en classe sur le thème de la santé et des vaccins. Séance de vaccination effectuée en mars 2016.

Activités pour les classes de 7^e

Présentation en classe du rôle des médiateurs et du service de santé dans les 4 classes de 7^{ème}.

Activités pour les classes de 9^e

Informations données aux élèves sur les vaccinations (Hépatite B, HPV, Diphtérie Tétanos Polio et coqueluche) et distribution de documentation sur ce thème. Séance de vaccination effectuée en novembre, janvier et mai. Consultations, soins, soutien d'élèves

Selon les situations, l'infirmière propose, avec l'accord de l'enfant, un entretien avec les parents et/ou les oriente vers le service PPLS ou vers les médiateurs. Elle peut aussi, dans certains cas, assurer le suivi de l'enfant à court, moyen ou long terme. Il arrive qu'elle fasse appel au médecin

scolaire pour des conseils. Dans tous les cas, elle fait preuve de beaucoup d'écoute et de soutien.

Un protocole d'intervention, en cas d'accidents à l'école, permet de connaître la procédure à suivre selon les situations. Lorsque de nouveaux enseignants arrivent dans l'établissement, l'infirmière leur explique ce protocole et rappelle des notions de premiers secours.

L'infirmière participe à l'intégration des élèves à besoins particuliers en matière de santé. Elle met en place des protocoles spécifiques et soutient les enseignants pour la bonne pratique des soins à apporter à ces élèves.

En l'absence de l'infirmière, les secrétaires de l'établissement, Mmes Coenegracht, Borgeaud et Demierre sont sollicitées pour accueillir les élèves.

Pharmacies scolaires

A chaque rentrée scolaire, toutes les pharmacies sont nettoyées, contrôlées et réapprovisionnées. L'établissement dispose de 19 pharmacies dispersées dans les différents bâtiments et pavillons scolaires, 4 trousse de sorties pour les courses d'école, 1 pharmacie de camp (valise) avec trousse de sortie, 3 pharmacies pour les voyages d'étude.

Dépistage dentaire

En septembre et octobre, un dépistage dentaire a été effectué, comme chaque année, pour tous les élèves de l'établissement par M. Philippe Wantz, médecin-dentiste. A noter que les élèves peuvent être dispensés selon l'article 15 du règlement sur la santé scolaire. Les parents qui ne souhaitent pas que leur enfant bénéficie du dépistage sont alors priés de faire remplir une attestation par le médecin-dentiste traitant de l'enfant.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITE ET LOGOPEDIE EN MILIEU SCOLAIRE (PPLS)

Les thérapies principales offertes par les spécialistes du PPLS sont: les bilans (=investigations destinées à cerner les difficultés et les compétences de l'enfant, et poser éventuellement un diagnostic), les entretiens et suivis familiaux, les traitements (en individuel ou en groupe), les concertations avec les enseignants, ainsi que des activités de prévention (par exemple, programme destiné aux élèves du CIN en vue de prévenir les troubles articulatoires).

Les spécialistes collaborent également avec les membres du corps enseignant et médical en participant à des réseaux et à des réunions pluridisciplinaires: réseau «santé», GRAPPE, ...

Comme dans tous les Services PPLS de la région scolaire CRENOL, les demandes d'interventions augmentent chaque année. Les spécialistes doivent trouver des solutions pour pallier cette difficulté, mais actuellement il existe une liste d'attente d'une durée variable dans les trois professions.

Au niveau des soutiens, différentes interventions sont donc privilégiées :

Travail avec les écoles

Rencontres avec les enseignants.

Participation aux séances de réseaux des enfants suivis au service PPLS.

Participation aux groupes de réflexion ou d'intervention des écoles:

Réseau Santé, GRAPPE, Groupe prévention, Cellule de Crise, etc.

Travail avec les intervenants et partenaires extérieurs

Travail de réseau et de partenariat avec les professionnels indépendants et les institutions pour les situations des enfants suivis ou pour orientation éventuelle.

Pour maintenir un service de qualité, les professionnels PPLS bénéficient chaque année de formation et supervision personnelles, individuelles ou en groupes.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Le rôle du psychologue-conseiller en orientation est d'accompagner les élèves qui le souhaitent dans leurs démarches d'élaboration et de réalisation d'un projet scolaire et/ou professionnel. Le travail d'orientation s'effectue principalement avec les élèves de 10^{ème} et 11^{ème} année ou en âge de quitter l'école.

Les prestations décrites ci-dessous donnent un aperçu de ce qui est proposé aux élèves dans le cadre de l'orientation scolaire et professionnelle:

- Séances en classe de sensibilisation au choix professionnel et d'information sur différents métiers ou formations.
- Entretiens individuels avec les élèves, parfois accompagnés des parents qui le désirent, afin de les aider dans leurs démarches d'orientation: connaissance de soi, exploration de ses intérêts professionnels, connaissances des filières de formation et leurs débouchés.
- Tests (aptitudes et/ou intérêts)
- La mise à disposition de documents: fiches Infop, (fiches d'information sur des professions), fiches Ecol'Info, dossiers sur des métiers ou des

écoles, DVD relatif à différentes professions, la plupart de ces documents se trouvent sur le site internet www.vd.ch/orientation

- Soutien psychologique ponctuel en cas de difficultés personnelles et collaboration avec d'autres professionnels si nécessaire: doyen, infirmière scolaire, médiateur, psychologue scolaire ou médecin traitant.
- Aide en vue de trouver une place de stage, une place d'apprentissage, une solution de formation ou d'intégration professionnelle pour les élèves qui en ont besoin.

Les élèves ont, entre autres, accès à notre bourse de places d'apprentissage réalisée à partir d'une enquête menée par les centres d'orientation auprès des entreprises formatrices du canton. Cette liste est régulièrement mise à jour et peut être consultée le site internet www.vd.ch/orientation

- Information continue tout au long de l'année sur les différentes manifestations liées à la formation (portes ouvertes d'écoles ou d'entreprises, salons de l'apprentissage, visites Info-métiers, etc.).

En ce qui concerne les choix des élèves en juillet 2015, nous observons la répartition suivante:

ÉLÈVES DE LA CLASSE DE DÉVELOPPEMENT

Garçons	Filles
1 inscription en mesure de transition, puis signature d'un contrat d'apprentissage AFP, d'Assistant en maintenance automobile.	1 inscription en transition OPTI SAS
1 inscription au COFOP, section Chartem, Unité Bâtiments	
1 inscription au COFOP, section Chartem, Unité Service	
1 inscription en OPTI SAS	

ELÈVES DE LA 11^e VG

Garçons	Filles
4 en apprentissage de Médiaticien (CFC), en école de métiers (CPNV)	1 en apprentissage d'Assistante en pharmacie (CFC)
1 en apprentissage de Médiaticien (CFC)	1 en apprentissage d'Employée de commerce (CFC)
2 en apprentissage de Menuisier	
1 en apprentissage de Projeteur en technique du Bâtiments (sanitaire) (CFC)	
1 en apprentissage d'Employé de commerce (CFC)	
1 en Ecole de Commerce au gymnase, (Employé de commerce (CFC)	7 en Ecole de Culture Générale au gymnase
4 en Ecole de Culture Générale au gymnase	
1 en RAC II	
2 en RAC I	1 en RAC I
1 en séjour linguistique	
1 en école privée	1 en école privée
	2 en mesure de transition, 1 au COFOP et 1 à l'OPTI (SAS)

REFECTOIRE SCOLAIRE

A ce jour, 272 élèves sont inscrits au réfectoire, dont une soixantaine de façon occasionnelle. Dans ces derniers, la moitié vient très régulièrement à différents jours de la semaine, selon les horaires des parents ou les appuis scolaires.

Nous avons une augmentation des pique-niqueurs, soit environ une douzaine par jour contre 5 l'année passée.

Depuis le début de l'année scolaire les repas, les repas sont livrés froids et régénérés par l'équipe de cuisine dans un four « combi steamer ». Cette nouveauté a permis une meilleure qualité des aliments servis aux élèves.

Voici les chiffres pour l'année 2016

Période	Nbre de repas	Moyenne/j	Nbre de jours
Janvier/juillet	9147	105	87
Août/décembre	8545	138	62
TOTAUX	17692	118	149

2'837 repas de plus que l'année précédente ont été servis, soit une augmentation d'environ 19%.

BIBLIOTHEQUE

Durant l'année 2016, la bibliothèque a acheté 1'583 documents. Pour la section jeunesse: 458 livres, romans et documentaires; 72 albums illustrés et 3 jeux; 214 bandes dessinées et mangas. Pour la section adulte: 221 livres, romans et documentaires.

Pour les deux sections: 351 périodiques, 264 livre sur DVD. Ont été éliminés 3'318 documents. Le total des collections s'élève donc à 22'205

documents répartis dans les sections: adultes: 1'932; jeunesse: 16'929 et dans la salle de documentation: 3'344.

Compte tenu de l'importance des collections et de la place à disposition, il a été nécessaire de faire un «grand nettoyage», opération nécessaire pour garantir une attractivité et permettre une grande facilité de choix aux lecteurs.

Le nombre de prêts de documents de la bibliothèque est une fois encore en hausse (très importante cette année). Au total, 37'924 documents ont été prêtés, contre 35'567 en 2015 (+ 2'357).

2'238 lecteurs sont inscrits à la bibliothèque, dont 227 nouveaux inscrits en cours d'année.

Les animations «tout public» proposées sont bien fréquentées. Le «Samedi des bibliothèques vaudoises», sur le thème «Savez-vous planter les choux» a réuni une septantaine de personnes. Une soupe aux choux et des animations étaient au programme.

La «Nuit des contes» a réuni une petite soixantaine d'enfants et vingt-cinq adultes autour du thème «Ultrascret».

Pour les animations enfants, l'association «Chouette, bébé lit» a permis l'éveil des plus petits à la parole et à l'écoute, à raison de huit moments; cinq séances de contes s'adressant aux enfants scolarisés ont réuni 150 enfants.

Les animations adultes ont permis d'accueillir trois rencontres autour de lectures classiques, faites par le comédien-lecteur, Vincent David. Trois rencontres avec des écrivains ont été organisées dans le cadre des «Lundis littéraires» animés par Michel Layaz. En principe, une trentaine de personnes y participent.

CULTES

Les communes de Lausanne, Savigny et Epalinges sont liées par une convention en ce qui concerne les frais d'entretien courant de la paroisse catholique de St-Etienne, sise à la route d'Oron. Font partie de ces frais et sont, par conséquent, à la charge des communes:

- les travaux d'entretien et de réparation courants des bâtiments d'église et des locaux pour l'instruction religieuse;
- la fourniture, l'entretien et la réparation du mobilier des bâtiments d'église nécessaires au culte et à l'instruction religieuse;
- les frais d'eau, d'électricité, de chauffage et de nettoyage des bâtiments et locaux précités.

La convention de subventionnement des frais d'entretien et d'exploitation du lieu de culte de la Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV) prévoit, à l'instar de termes de l'ancienne convention, une clé de répartition en fonction du nombre de membres de la CILV domiciliés

dans chaque commune. Seules les communes comptant plus de 10 fidèles participent aux frais forfaitaires d'un montant de CHF 30'000.00. Pour Epalinges, c'est la somme de CHF 440.85 (identique à l'année 2015) qui a été versée pour 2016.



**SÉCURITÉ PUBLIQUE
& POLICE ADMINISTRATIVE**

Le service est constitué de quatre personnes, soit un responsable M. Yves Glayre, deux ASP MM. Philippe Boichat et Marcel Waelchli et d'une secrétaire-réceptionniste à 50% Mme Véronique Faivre Gamba. Sa présence permet, notamment, aux ASP d'être plus présents à l'extérieur.

Au niveau de la Police cantonale vaudoise, qui s'occupe des interventions dites de «Police secours», Epalinges dépend du CGM (Centre de Gendarmerie Mobile) Région Centre de la Blécherette. Ce centre d'intervention est occupé par des UGM (Unités de Gendarmerie Mobile).

En ce qui concerne la police de proximité, notre commune dépend du poste du Mont-sur-Lausanne, sous la direction de son chef, l'adj Olivier Duperrex. C'est le sgt Francis Etienne qui est le répondant depuis plusieurs années pour notre commune. Pour les problèmes liés à la Police de proximité c'est le sgt Christian Lovis qui est référent de proximité pour Epalinges. Il est surtout sollicité lorsque des problèmes récurrents ou sérieux sont identifiés dans la commune. Il intervient alors, en premier lieu, pour identifier et régler ce genre de cas.

La collaboration avec les gendarmes du poste du Mont est excellente et les contacts sont hebdomadaires.

Pour le suivi des interventions, MM Alain Monod, Municipal de police, et Yves Glayre, responsable de la Police administrative, participent à un rapport mensuel, en compagnie du Chef du poste du Mont, de son remplaçant et du sgt Francis Etienne.

Depuis l'été 2015, d'abord un, puis deux fourgons fonctionnant comme Poste de gendarmerie mobiles, sillonnent le canton. Gérés chacun par un groupe de 3 gendarmes, volontaires pour effectuer ces tâches, l'un d'eux était présent à Epalinges, entre 2 et 4 fois par mois, aux Croisettes ou sur la Place de la Croix-Blanche.

Cependant, dès la fin mars 2016, le Chef du poste du Mont-sur-Lausanne faisait savoir au responsable du service que le Commandant de la Gendarmerie recherchait deux communes afin d'y stationner ses véhicules. Informé prestement, M. le Municipal Alain Monod s'est dit vivement intéressé par une telle opportunité et dans sa séance du 18 mai, la Municipalité donnait son accord de principe. Dès lors, pendant l'été, les tractations entre le canton et la commune ont permis d'arriver à un accord. Le fourgon du poste mobile No 1, stationne désormais dans un local de la voirie au Bois-de-la-Chapelle et son personnel prend son service dans les locaux de la Police administrative.

En contrepartie, le poste de Gendarmerie d'Epalinges reprend du service, tous les jeudi après-midi entre 14h00 et 18h00, ce qui permet à l'usager de déposer une plainte, demander des renseignements ou signaler toute information utile au travail de la police.

PATROUILLES - PREVENTION

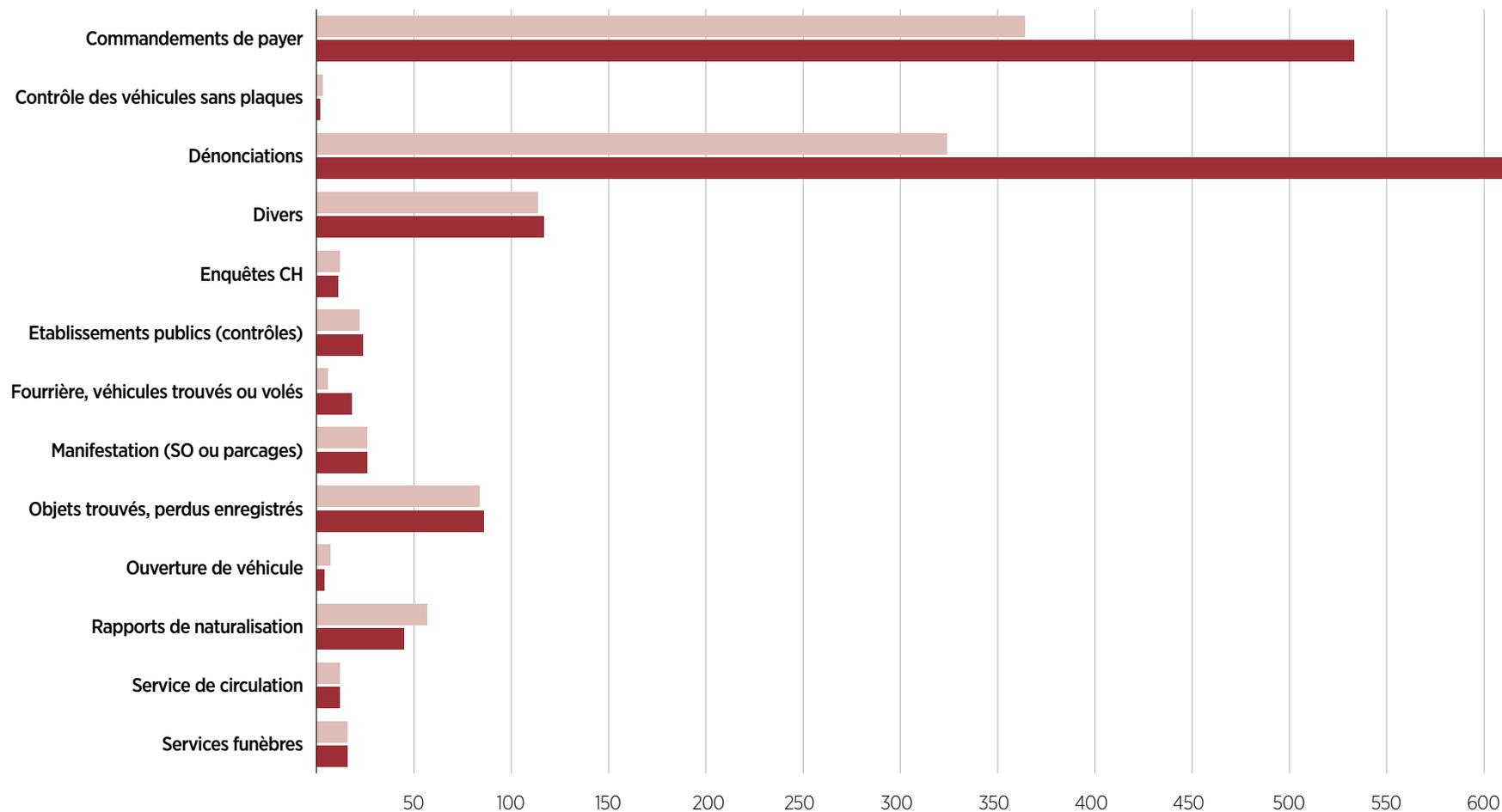
A part les diverses interventions qui nous sont transmises par téléphone ou par la centrale de la Police cantonale, notre service effectue au minimum deux patrouilles préventives journalières, au volant de notre véhicule de service. Durant les beaux jours, le personnel se déplace également en patrouille à scooter ou à vélo.

Dans la journée, des points fixes sont effectués près des points sensibles de notre commune, notamment pour de la prévention, et malheureusement parfois également pour de la répression, irrégulièrement selon les circonstances ou qu'on nous signale des abus manifestes à certains endroit.

NOMBRE DE TÂCHES EFFECTUEES PAR LA POLICE ADMINISTRATIVE

Du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2016

2015
2016



AMENDES D'ORDRE – ORDONNANCES PÉNALES

En 2016, la police administrative a notifié 857 amendes d'ordre (1355 en 2015) pour un montant total de Fr. 43'700.- (Fr. 75'777.85 en 2015), dont 56, qui n'ont pas été réglées dans les temps, ont été converties en Ordonnances pénales. De par l'augmentation du volume des tâches administratives, les contrôles ont quelque peu diminué, mais ils ont été ciblés en fonction des infractions constatées, notamment le samedi, suite à diverses plaintes nous signalant des abus manifestes de stationnement (voitures ventouses et autres). Une des infractions majeures est toujours le défaut du disque de stationnement derrière le pare-brise, suivi de près par le dépassement du temps de parcage, quand bien même, à Epalinges, toutes les zones de stationnement sont gratuites. Il suffit pour cela d'apposer son disque et de respecter le temps de parcage dévolu à la zone où l'on stationne.

En 2016, la Commission de Police a traité 616 dénonciations, (324 en 2015) ayant généré 541 Ordonnances pénales. La répartition et provenance de ces dénonciations se présente de la manière suivante :

Dénonciations pour stationnements abusifs sur fonds privés	505 (288)
Dénonciations par le Bureau du Contrôle des habitants	5 (12)
Dénonciations par la Gendarmerie, infractions au RGP	12 (7)
Dénonciations par la Police administrative (Amende d'ordre non réglées)	66 (10)
Diverses	9 (7)

Ces ordonnances pénales ont généré des recettes pour un montant de Fr. 59'064.37 (52'176.05)

PATROUILLEURS SCOLAIRES

8 patrouilleurs/euses scolaires, dont une remplaçante, assurent la sécurité des écoliers. 5 aux Croisettes et 3 au Village. Les horaires, plutôt contraignants étant donné les plages courtes et répétitives (4 fois par jour), sont établis une fois par année en présence des intéressés. Nous les rencontrons régulièrement afin de faire le point par rapport aux absences ou aux remplacements à mettre en place. Au cas où personne ne peut assurer la patrouille, c'est notre service qui pallie l'absence des patrouilleurs.

INHUMATIONS

Les convois funèbres sont confiés aux Pompes funèbres Cassar S.A. (concessionnaire officiel). Les familles sont cependant libres de passer par une autre entreprise.

Le Service des Inhumations a enregistré 93 décès (99 en 2015). Sur ce nombre, 47 corps ou urnes ont été inhumés dans les cimetières d'Epalinges (47) dont 14 venant d'autres communes (14). En outre, les cendres de 22 personnes ont été versées au Jardin du Souvenir (16) et les cendres de 6 personnes ont été placées au Colombarium (5).

35 personnes décédées à Epalinges ont été inhumées dans une autre commune (37), la plupart provenant de Sylvana (21 décès en 2016) et de l'EMS «La Girarde» (21 décès en 2016).

L'ancien cimetière est réservé aux concessions funéraires où six concessions ont été accordées en 2016.

CIRCULATION, SIGNALISATION ROUTIERE

Le personnel de la Police a assisté à de nombreux rendez-vous de chantier sur le réseau routier palinzard.

La Police administrative a installé une trentaine de signaux routiers. La signalisation routière de la Commune d'Epalinges est aux normes de l'OFROU. Pour rappel, le l'importance d'une signalisation correctes permet de dégager la responsabilité de la commune en cas d'accident.

D'autre part, une partie de la signalisation horizontale (marquage) partiellement usée par le temps a été refaite ou complétée sur le territoire communal.

En 2015, la Municipalité a mandaté le bureau Transitec Ingénieurs afin de mettre œuvre la mise en place de deux zones 30 dans les quartiers de l'Eglise et des Tuileries. Yves Glayre a été chargé de piloter cette mise en œuvre. Un premier jet du rapport nous a été transmis cet automne et la version finale devrait nous être remise début 2017, avant transmission au Canton pour la suite de la procédure.

Au mois de juin 2016, sous l'impulsion de la Municipalité, une mise en sens unique provisoire des chemin du Ruisseau-Martin et du chemin de la Laiterie a été effectuée. Le résultat escompté est destiné à freiner le transit intempestif des véhicules venant du haut de la commune et circulant en direction des Croisettes, via le chemin du Polny. Sous le contrôle du personnel de la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes) du canton, cette mesure a fait l'objet de comptages avant et après sa mise en service. Selon les résultats, s'ils sont satisfaisants, une mise à l'enquête définitive devrait intervenir courant 2017.

A l'automne 2016, la commune s'est dotée de deux radars pédagogiques supplémentaires. Facile à l'utilisation, ils doivent permettre de faire

prendre conscience aux automobilistes de la vitesse à laquelle ils circulent dans les quartiers qu'ils traversent. A terme, ils permettront également de montrer une image de la vitesse réelle des usagers à travers la commune.

L'attribution des numéros d'immeuble s'est poursuivie partout où cela s'est avéré nécessaire, notamment aux endroits où de nouvelles constructions ont vu le jour. L'attribution de ces numéros se fait en étroite collaboration avec le Service technique et a fait l'objet de trois publications aux services concernés en 2016.

PREVENTION DES ACCIDENTS SUR LES CHANTIERS DU BATIMENT ET DU GENIE CIVIL

Le responsable de la Police administrative, M. Yves Glayre, s'est occupé de contrôler les divers chantiers à Epalinges, en collaboration avec M. Philippe Regamey. Ensemble, ils ont assisté à deux cours au sein du Groupement Romand de Prévention des Accidents (GRPA), au printemps et en automne. La collaboration avec M. Gilbert Métrailler, représentant régional de la SUVA, se poursuit et permet de perfectionner nos connaissances dans ce secteur si pointu et riche en réglementations. En 2016, 9 journées d'inspections se sont déroulées en parfaite coordination avec lui et 22 chantiers contrôlés. Lors de ces journées, il n'a pas été nécessaire de procéder à des arrêts de travaux, mais diverses mesures ont tout de même été exigées pour rétablir la sécurité sur les sites contrôlés. Dans trois cas, des courriers ont été adressés aux entreprises afin de leur rappeler leur responsabilité ou de leur intimer l'ordre de compléter les mesures à mettre en place pour assurer la sécurité du chantier.

PLAN CANICULE

En 2016, la police a traité quelque 98 courriers pour aviser nos aînés du Plan canicule.

Le service s'occupe de contacter nos aînés depuis 2011. Dès lors, toutes les personnes âgées de plus de 75 ans et vivant seules sont avisées de la possibilité d'être contactées, voire visitées, en cas de forte chaleur.

En 2016, le plan canicule n'a pas été déclenché.

SERVICE INTERCOMMUNAL DES TAXIS

L'Association intercommunale pour la réglementation du service des taxis regroupe les communes de Belmont-sur-Lausanne, Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Epalinges, Lausanne, Paudex, Pully, Le Mont, Prilly et Renens. Ses statuts ont été approuvés par le Conseil d'Etat le 13 août 2003.

Le but de l'association est de mettre sur pied une réglementation du service des taxis sur le territoire des communes associées, d'appliquer cette réglementation et d'en contrôler le respect. Epalinges est représentée au conseil intercommunal par un délégué issu du Conseil communal ainsi que le municipal en charge de la police. M. Yves Glayre, est membre de la Commission administrative.

Le périmètre du service intercommunal est couvert par Taxi Services Sàrl, lequel exploite le central unique des exploitants A.

La deuxième révision partielle de la réglementation sur le service des taxis est entrée en force le 1er septembre 2016.

Malgré cela, deux procédures restent pendantes auprès de la CDAP (Cour de droit administratif et public) du canton, la première par la société UBER et la seconde par l'Association des taxis indépendants. Dans les 2 cas, c'est une partie du nouveau règlement qui est contesté.

Enfin, en 2016, un deuxième policier a été engagé à la Brigade des taxis pour seconder le responsable. Ce policier est financé pour les ₣ par les communes membres de l'Association et le ₣ restant par une augmentation des taxes et des émoluments perçus auprès des chauffeurs de taxis. Cela permet ainsi de lutter plus efficacement contre les taxis pirates ainsi que les autres contraventions au Règlement, citons également les chauffeurs Uber-Pop qui, n'ont, en principe, pas le droit d'exercer sur le territoire contrôlé par le SIT.

DIVERS

Le service a traité 533 commandements de payer (364 en 2015) dont 346 notifiés (276 en 2015). Ces derniers arrivent à notre office lorsqu'ils n'ont pas pu être notifiés par le personnel de la Poste Suisse. Après plusieurs tentatives de notification, si le poursuivi ne peut être atteint, le commandement de payer est retourné à l'Office des poursuites qui agira alors conformément aux prescriptions de l'art. 64 al. 2 LP, soit par remise à un fonctionnaire communal ou à un agent de la police, à charge de le notifier au débiteur. Pour 2016, ces notifications ont fait rentrer Fr. 15'570.- (346 X Fr.45.-) dans les caisses de la commune.

Au guichet de la police, il est également possible de procéder aux avis de perte/vol d'un document d'identité. En 2016, 112 formulaires ont été établis, soit 67 pour des documents suisses et 45 pour des documents étrangers.

Chaque jour, lors de la patrouille matinale, notre service collecte les bulletins d'hôtels à l'Hôtel de l'Union. Cette tâche est effectuée par les services de police de notre canton, dans tous les établissements hôteliers qui doivent tenir ces bulletins en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement d'exécution de la LADB (Loi sur les Auberges et débits de boissons). Ces bulletins sont ensuite saisis (nom, prénom, date de naissance et date d'arrivée) pour être ensuite comparés aux différentes diffusions de personnes recherchées par la Police cantonale. En 2016, c'est quelque 1'600 bulletins qui ont été récoltés et traités.

La Police administrative a établi 45 rapports de naturalisation en 2016.

Le contrôle de la taille des haies a engendré 22 courriers de la part du Service. Sur ce nombre, la majorité des personnes ont satisfait aux exigences. Seul un propriétaire récalcitrant a vu s'ouvrir une procédure à son encontre pour ne pas avoir satisfait aux demandes de régularisation de la taille de sa haie bordant le domaine public. L'affaire suit son cours.

Le contrôle des eaux de la piscine du Collège de Bois-Murat instauré il y a plusieurs dizaines d'années, consiste au prélèvement d'échantillons des eaux de la piscine communale à destination du Laboratoire cantonal, par des fonctionnaires assermentés, en l'occurrence, à l'époque, par le personnel de la Police communale. Dès lors, c'est M. Philippe Boichat qui procède une fois par mois auxdits prélèvements et qui les transmet au laboratoire du Service d'hygiène situé sur le site du CLE (Centre de Laboratoire d'Epalinges) au chemin des Boveresses 155. Les résultats nous sont ensuite communiqués par retour de courrier. En 2016, tous les contrôles se sont révélés négatifs.

Sous l'impulsion de la Justice de Paix, la police administrative a assisté à 2 expulsions en 2016. Parmi celles-ci, un appartement étant vide, il n'a pas été nécessaire de déplacer les affaires et le mobilier de cette personne au garde-meuble communal.

Au registre communal des chiens, le Service a procédé à 150 mutations (départs, arrivées, décès et acquisitions) et recensé 450 chiens.

On note des interventions à 2 reprises pour faire enlever des voitures hors d'usage (3). 86 objets trouvés (84) et 29 (31) perdus ont été enregistrés et 54 restitués (44).

CONTRÔLE DES HABITANTS

CONTROLE DES HABITANTS

Avec le changement de législature, le contrôle des habitants est désormais intégré au dicastère de M. Alain Monod (auparavant Maurice Mischler).

Le 5 juillet 2016, le programme informatique NEST a été mis en place (précédemment GEFI).

En ce qui concerne le mouvement de la population, le bureau de Contrôle des habitants a enregistré l'année dernière 5'692 mutations, contre 4'911 en 2015, à savoir : 1'112 arrivées et naissances (1'425) pour 1'279 départs et décès (1'217). Il s'est occupé en outre de 3'957 dossiers étrangers (3'444). Ces mutations comprennent uniquement la population résidente de la commune et pas celle en séjour.

Dans le cadre des mutations, il convient de tenir compte également des autres événements (mariages, séparations, divorces, changements d'adresses sur la commune, autres mutations, etc.) qui ne sont pas comptabilisés, mais qui conduisent, chaque fois, à la mise à jour du fichier du contrôle des habitants.

Les personnes de nationalité suisse résidant à Epalinges étaient au nombre de 6'533 ou 69,26% (6'458 ou 69,44%), selon la répartition suivante : 2'417 (2'461) hommes, 2'885 (2'884) femmes, 632 (569) garçons et 599 (544) filles de moins de 16 ans.

Au 31 décembre 2016, Epalinges comptait 9'432 habitants, contre 9'299 une année auparavant.

FEU

Prévention pompiers Epalinges

Le dispositif d'accès aux immeubles collectifs en cas de sinistre se généralise à Epalinges grâce à la contribution de la Municipalité, du *Bureau Technique* et des pompiers.

Les exercices annuels d'évacuation des Ecoles d'Epalinges ont démontré leur intérêt. Ils ont validé les améliorations techniques de 2015 à Bois-Murat. Les concepts des bâtiments de la Croix-Blanche et de l'Ofré-quaz, partagés par l'AAEE et les Ecoles montrent l'intérêt des procédures communes voulues par la Municipalité. Le personnel des deux structures se prête main-forte. A notre demande, ces deux concepts ont été évalués par les professionnels de la *Police du feu de Lausanne*, avec de précieux enseignements à la clé. Les autres structures de l'AAEE ont suivi la formation évacuation grâce à l'investissement de la *responsable des concepts d'évacuation*. L'année prochaine, la Pépinière et le Collège du Village doivent être adaptés aux besoins d'une évacuation efficace, ceci grâce au soutien du *Bureau Technique*.

La contribution des pompiers d'Epalinges vise à assurer la cohérence entre concept d'évacuation et besoin des pompiers en cas d'intervention. 34 exercices et formations ont été réalisés. Trois exercices ont mobilisé une équipe d'intervention du site d'Epalinges. Il est à relever la bonne collaboration avec les services communaux pour leur mise en place.

Pour la deuxième année, et à la demande la Municipalité, les pompiers d'Epalinges ont sensibilisé 18 locataires de la salle des spectacles aux mesures prévention feu, ceci grâce à la collaboration avec le Greffe Municipal et le concierge. La Municipalité a pris des mesures pour mettre à disposition des locataires un concept d'évacuation facilitant leur tâche comme responsable de la sécurité incendie de leur manifestation. Il sera mis en œuvre en 2017.

Skoda Octavia C 1.8 4x4



PROTECTION

CIVILE

(PCI)

PRINCIPALES TÂCHES

- Garantir le niveau technique et opérationnel de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- Organiser et diriger les cours de compétence communale
- Collaborer avec les autres entités du SPSL et les partenaires en matière de formation et d'engagement
- Coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

Evolution de l'effectif des professionnels

2011	2012	2013	2014	2015	2016
19	20	20	18	17	18

Un collaborateur est venu renforcer l'effectif en novembre 2016, comblant ainsi le poste d'instructeur laissé vacant depuis février 2015

Evolution de l'effectif des miliciens et volontaires

2011	2012	2013	2014	2015	2016
1'069	1'035	1'112	1'188	1'270	1'250

Interventions

Il convient, en préambule, de différencier les interventions au profit des collectivités (art. 27a LPPCi) et les interventions en situation d'urgence (art. 27 LPPCi).

Huit cours ont été mis sur pied pour le soutien aux manifestations totalisant 850 jours de service. Il est à noter que les manifestations les plus importantes ont nécessité l'appui de 254 jours de service pour les 20 km de Lausanne et 318 jours pour le Triathlon.

Le 15 septembre s'est déroulé l'exercice EMCC «Léman 16». Pour la protection civile, il s'agissait de:

- prendre en charge les impliqués valides au poste collecteur;
- assurer le ravitaillement des forces d'intervention;
- appuyer les partenaires pour le bouclage de la zone d'exercice;

A cette occasion, 111 personnes ont été mobilisées, totalisant 191 jours de service.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à 17 reprises, nécessitant, dans certaines situations, la mise en place de mesures plus importantes comme:

- le soutien au Musée cantonal des Beaux-Arts, dans l'évacuation de biens culturels (PBC) à la suite d'une inondation;
- le soutien au Musée historique de Lausanne, dans l'évacuation de biens (PBC) à la suite d'une inondation provoquée par de violents orages;
- le soutien au Musée historique de Lausanne dans l'évacuation de biens (PBC) à la suite d'une inondation engendrée par un incident technique;
- l'appui des forces de police lors de la conférence sur la Syrie (Euphrate III);
- l'intervention en appui à la police municipale de Lausanne, lors d'une opération spéciale.

Ces interventions en situation d'urgence ont représenté la mise sur pied de 100 personnes, respectivement 170 jours de service.

	2015	2016
Engagements et manifestations	1'075	1'250
Engagements en situation d'urgence	1'617	330
Total	2'692	1'580

Collaborations (internes et externes)

Une formation en matière de régulation du trafic s'est avérée nécessaire dans le cadre du concept «DELESTA». Celle-ci a été mise en place avec la collaboration de la gendarmerie vaudoise. Il en a été de même lors de l'instruction relative à la battue (recherche d'une personne disparue). Par ailleurs, la remise à niveau dans le domaine de la protection atomique, biologique et chimique, a nécessité une collaboration entre le médecin ORCA, l'ECA, les sapeurs-pompiers, le DPMA, l'ORPC Ouest-Lausannois et le SSCM. Cette formation va se poursuivre en 2017. La collaboration s'est poursuivie avec le DPMA dans le cadre de l'instruction sanitaire de base ainsi que dans le travail sur l'évacuation des patients d'une place sinistrée. Enfin, un effectif de la protection civile a eu l'occasion de participer à l'exercice «CIMI», exercice destiné à la collaboration entre l'armée et les partenaires civils.

Matériel et équipement

Comme spécifié dans le rapport de gestion 2015, le SSCM a procédé à la livraison des nouvelles tenues PCi 15 VD. Celles-ci concernent, dans un premier temps, l'équipement des professionnels et des incorporés dans la formation d'intervention régionale (FIR).

Par la suite, une livraison annuelle va permettre d'équiper progressivement l'entier des effectifs. Ces opérations d'équipement sont gérées par la section logistique.

La construction de la Vallée de la Jeunesse a subi des travaux de remise en état, ainsi que le remplacement d'installations (installation de climatisation et revêtement de réservoir d'eau potable).

Répartition des locations

	Occupations	Nuitées
Grand-Vennes	9	236
Prélaz	7	444
Rouvraie	8	56
Total	24	736

La construction de Coteau-Fleuri a été louée jusqu'au 30 septembre par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM). Celle-ci reste toutefois en état de veille en cas d'accueil futur pour des réfugiés. La construction de la Vallée de la Jeunesse est à disposition de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, pour l'opération «Accueil des sans-abri», depuis le mois de novembre et ce jusqu'au mois d'avril 2017.

A noter que les constructions du Mont-sur-Lausanne (Crétalaison) et d'Epalinges (Ofréquaz), également occupées par l'EVAM jusqu'au dernier trimestre 2016, restent à disposition (état de veille) en prévision d'une nouvelle occupation.

Contrôle périodique des abris

Le nombre d'abris contrôlés pour 2016 s'élève à 457. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante:

- 423 abris jugés en ordre (91%);
- 31 abris comportant des défauts graves (8%);
- 3 abris désaffectés (1%).

Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 3 février à 13h30 par la centrale d'engagement et de télécommunications (CET) de la police cantonale vaudoise, puis manuellement, à 13h45, par l'ORPC. Il s'agissait de la deuxième année où le test est réalisé avec le système «Polyalert». Deux sirènes n'ont pas fonctionné lors du premier cycle et cinq lors du déclenchement manuel. Relevons qu'en 2015, 47 sirènes n'avaient pas fonctionné.

Véhicules

Deux nouveaux véhicules (tout-terrain et de remorquage) sont venus remplacer les anciens de type PUCH devenus obsolètes. Ils ont été mis à disposition par le SSCM.

Formation

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur:

- la conduite et la cohésion de l'état-major;
- la prise en charge de personnes et l'accueil de celles-ci;
- la révision de l'engagement du matériel d'endiguement (EN), ainsi que la battue (recherche de personnes);
- le perfectionnement dans le domaine de l'analyse de la situation lors d'événements (suivi de la situation et de son évolution);
- la formation des cadres sanitaires au relevage ainsi qu'à la petite noria (transport jusqu'au PMA);
- la gestion de la circulation spécifique à la mission de délestage du trafic autoroutier «DELESTA».

Jours de service

Désignation	2015	2016
Cours effectués dans le cadre communal	6'229	5'381

Il convient de souligner que le nombre de jours de service effectués en 2015 a été particulièrement élevé à la suite de nombreuses interventions.

Engagement des volontaires et miliciens

Sur les 5'381 jours de service accomplis en 2016, 4'170 l'ont été pour la formation (cours de cadres et cours de répétition), 850 jours ont été effectués au profit des grandes manifestations sportives et 170 pour les engagements en situation d'urgence. L'organisation, qui comprend une structure en bataillon composée de huit compagnies, constitue un réservoir de 1'200 cadres et astreints miliciens. Relevons que toutes les prestations effectuées le sont majoritairement par cette structure de milice. 18 professionnels en assurent la gestion et l'encadrement. Les cours de répétition destinés à maintenir le niveau opérationnel de la milice ont touché les domaines de l'appui (pionnier et sauvetage), de l'assistance, de l'aide à la conduite (renseignements et télématique) ainsi que de la logistique. Ils représentent le 70% des activités, le solde étant essentiellement voué à la collaboration avec les partenaires de la Ville, à l'appui aux collectivités ainsi qu'aux interventions en situation d'urgence.

SÉCURITÉ

SOCIALE

AGENCE COMMUNALE D'ASSURANCES SOCIALES

Les frais de fonctionnement relatifs aux agences d'assurances sociales de l'association RAS comprennent les salaires du personnel, les frais de mobilier et de matériel informatique, de même que tous les frais de bureau habituels. Ils tiennent compte aussi de la location des locaux nécessaires. La dépense totale est répartie entre les communes signataires sur la base du nombre d'habitants.

REGIMES SOCIAUX

Le système mis en place concernant la péréquation intercommunale ne permet pas aux communes de connaître le montant définitif leur incombant pour l'année précédente, avant l'été de l'année suivante.

Pour 2016, la participation provisoire payée par Epalinges, au moment de la présente rédaction, se monte à **CHF 7'833'821.00** (CHF 7'507'468.00 en 2015).

De plus, le solde 2015 payé au Canton figure également dans les comptes 2016, à savoir **CHF 542'261.00** (CHF 1'038'079.00 reçus en retour en 2015). Le décompte final est attendu pour le mois de juillet 2017.

ASSOCIATION RAS EST LAUSANNOIS ORON-LAVAU

L'association régionale pour l'action sociale (RAS) Est lausannois-Oron-Lavaux a été constituée le 28 septembre 1998; son siège est à Pully, à l'avenue de Villardin.

Les dépenses de fonctionnement du Centre social régional (CSR) ont été intégralement couvertes par l'enveloppe cantonale accordée par la LOF (Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale).

La participation communale à la régionalisation des agences communales d'assurances sociales se monte à **CHF 110'559.65** (CHF 134'350.00 - solde 2015 de CHF 23'790.35), contre **CHF 113'477.75** en 2015 (CHF 135'080.00 - solde 2014 de CHF 21'602.25), soit **CHF 15.08** par habitant (CHF 15.15 en 2015), ce qui représente une baisse de 0.46 % par rapport à 2015.

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL / OFFICE REGIONAL DE PLACEMENT

Le suivi des personnes à la recherche d'un emploi est assuré par l'ORP (office régional de placement). Cet office organise des entretiens périodiques et s'occupe aussi de la mise sur pied des programmes d'emplois temporaires subventionnés.

La nouvelle Loi sur l'emploi est entrée en vigueur le 1er janvier 2006. Les missions des communes ont été supprimées pour les questions liées au marché du travail et à la politique de l'emploi. Les personnes sans em-

ploi doivent désormais s'adresser directement à l'ORP. En matière de protection des travailleurs, la tâche est confiée à l'Inspection cantonale du travail. En matière de main-d'œuvre étrangère, la priorité du travailleur indigène n'est pas examinée pour les ressortissants de l'Union européenne et de l'AELE; le préavis communal est devenu sans objet.

Le taux de chômage du canton de Vaud est passé de 5.2% en décembre 2015 à 5,0% en décembre 2016, soit une diminution de 0,2%. A fin 2016, Epalinges comptait 221 demandeurs d'emploi, dont 160 chômeurs, soit un taux de chômage de 3,5%.

Depuis le 1er janvier 2006, la participation financière des communes aux mesures actives de réinsertion professionnelle à l'intention des chômeurs est incluse dans la facture sociale.

ACCUEIL DE L'ENFANCE

En janvier 2016 une nouvelle Unité d'Accueil d'Ecoliers, «La Marelle», a ouvert ses portes. Cette nouvelle unité attenante au collège de l'Ofréquaz dispose de 72 places d'accueil.

655 enfants bénéficient des prestations de l'accueil de l'enfance soit 70% des enfants âgés entre 0 et 10 ans. Les différentes structures d'accueil collectif sont complètes à l'exception de quelques demi-journées en parascolaire, une trentaine de famille sont en liste d'attente, uniquement pour les groupes des bébés.

Accueil préscolaire: répartition et occupation des places

Structures	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'enfants
La Pépinière	40	86.32%	95
Le Jars'din	100	80.30%	182
TOTAL	140	83.31%	277

Le taux d'utilisation de 83.31% montre l'occupation moyenne des deux structures, compte tenu des places offertes par chacune. Il reste un peu inférieur au taux de 2015 (87%) Si le 100% n'est pas atteint, c'est principalement dû au fait qu'il subsiste des places disponibles sur quelques demi-journées.

Accueil parascolaire répartition et occupation des places

Structures	Nbre de places autorisées	Taux d'utilisation par place	Nbre d'élèves accueillis
La Trotinette	63	80.62%	97
La Courte-échelle	144	77.59%	188
La Marelle	72	88.53%	93
TOTAL	279	82.24%	378

Le taux de 82.24% montre l'occupation moyenne des trois structures, compte tenu des places offertes par chacune. Il reste également stable par rapport à 2015 (81%). Pour l'accueil parascolaire, ce sont les matins et les après-midi où des places disponibles subsistent. Cependant, toutes les places sont occupées les autres jours de la semaine pour la plage horaire midi et deux heures.

Accueillantes en milieu familial (AMF)

Les 15 accueillantes en milieu familial accueillent 48 enfants en âge préscolaire et 53 en âge parascolaire.

**ASSOCIATION POUR LA PROMOTION
DE LA SANTE ET DU MAINTIEN
A DOMICILE - APROMAD**

L'APROMAD gère les CMS de la couronne Lausannoise, soit: Cully, Echallens, Epalinges, Le Mont sur Lausanne, Oron, Prilly-Nord, Prilly-Sud et Pully.

En 2016, l'APROMAD a enregistré une augmentation de 4.71% du nombre de clients et de 5.15% de l'activité.

La contribution 2016 de la commune à l'AVASAD s'est élevée à CHF 802'080.--. Elle tient compte de l'augmentation de la population moyenne vaudoise, de l'impact du vieillissement de la population, ainsi que des prestations demandées par les clients actuels.

CONCLUSION

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous concluons le présent rapport, en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- Oüi le rapport de la Commission de gestion,

APPROUVE

la gestion de l'exercice 2016 et en donne décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 8 mai 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic:

Le Secrétaire:

Maurice Mischler

Alexandre Good

Liste des abréviations

AAEE	Association pour l'accueil de l'enfance à Epalinges
ACI	Administration cantonale des impôts
APROMAD	Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile
ASSS	Association Suisse des services des Sports
AVASAD	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
BC	Bureau de coordination
BEFH	Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes
CADEV	Centrale d'achats
CAJE	Centre d'animation des jeunes d'Epalinges
CAMAC	Centrale des autorisations de construction
CGN	Compagnie générale de navigation
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CLE	Centre de laboratoire Epalinges
CLE	Coopérative du logement à but social Epalinges
CODIR	Comité directeur
COFIL	Comité de pilotage
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux
CRPS	Conseils généraux de prévention et de sécurité
CUS	Coefficient d'utilisation du sol
CVE	Centre de vie enfantine
DDP	Droit distinct permanent
DECS	Département de l'économie et du sport

DES	Département de la sécurité et de l'environnement
DFIRE	Département des finances et des relations extérieures
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGE	Direction générale de l'environnement
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGEP	Direction générale de l'enseignement post-obligatoire
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
DIRH	Département des infrastructures et des ressources humaines
DIS	Département des institutions et de la sécurité
DP	Domaine public
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale
DSI	Direction des systèmes d'information
DTE	Département du territoire et de l'environnement
EH	Equivalent-habitant
EMS	Etablissement médico-social
ETP	Equivalent Temps Plein
GROPIL	Groupe de pilotage
LADB	Loi sur les auberges et débits de boissons
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LTO	Cassette au lithium pour sauvegarde
MPGA	Modification du plan général d'affectation
NETAPP	Système de stockage informatique
OAE	Service des affaires extérieures
OAJE	Organisme de l'accueil de jour des enfants
OCTP	Office des curatelles et tutelles professionnelles
OFROU	Office fédéral des routes

OIT	Service d'information sur le territoire	SDT	Service du développement territorial
PAC	Plan d'affectation cantonal	SEPS	Service de l'éducation sportive et du sport
PAE	Plan d'action énergie	SERAC	Service des affaires culturelles
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges	SESAF	Service de l'enseignement spécialisé et appui à la formation
PDCant	Plan directeur cantonal	SIL	Services industriels de Lausanne
PDCM	Plan directeur communal de mobilité	SIT	Service d'information du territoire
PDL	Plan directeur localisé	SJL	Service juridique et législatif
PER	Plan d'études romand	SM	Service de la mobilité
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux	SPAS	Service de la prévoyance et de l'aide sociales
PIMEMS	Programme d'investissements de modernisation des EMS	SPECO	Service de la promotion économique et du commerce
POLCANT	Police cantonale	SPEN	Service pénitentiaire
PPA	Plan partiel d'affectation	SPEV	Service du personnel de l'Etat
PPE	Propriété par étage	SPJ	Service de protection de la jeunesse
PQ	Plan de quartier	SPOP	Service de la population
RAS	Régionalisation de l'action sociale	SR	Service des routes
RDU	Revenu déterminant unifié	SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
RF	Registre foncier	SSP	Service de la santé publique
RPGA	Règlement du Plan général d'affectation	STEP	Station d'épuration
SAGEFI	Service d'analyse et de gestion financière	SUVA	Caisse nationale d'assurance accidents
SAGR	Service de l'agriculture	UAT	Unité d'accueil temporaire
SAN	Service des automobiles et de la navigation	UCA	Conseil et appui en management et organisation
SASH	Service des assurances sociales et de l'hébergement	UCV	Union des Communes Vaudoises
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires	UDD	Unité du développement durable
SCL	Service des communes et du logement	UOF	Opérations foncières
SDCL	Schéma directeur centre Lausanne		
SDE	Service de l'emploi		

ETAT DES PROPRIETES COMMUNALES (bâtiments et domaines)

N° parcelle	Folio	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale	Patri- moine
3	17/18	Bois-Murat/Tuileries	Bâtiments scolaires, salle de gymnastique I, garderie, couvert, garages	3'451	15'838		29'664	48'953	
19	17	Les Tuileries	Salle de gymnastique II, bassin de natation	1'323	2'018			3'341	
22	17	Les Tuileries	Bâtiment scolaire	866	3'923		57	4'846	
78	16	Les Tuileries	Place de jeux, édicule public	37	1'244			1'281	
85	17	Bois-Murat	Bâtiment scolaire	933	745			1'678	
119	21	Les Croisettes			167			167	
144	21	Les Croisettes	Maison Rochat	188	1'165			1'353	
202	27	Le Bois de Rovéréaz					43'919	43'919	
208	27	Le Bois-de-Menton					3'960	3'960	
231	28	Le Bois-de-Menton					4'699	4'699	
250	22	A la Cornaz					1'993	1993	
251	22	A la Cornaz					664	664	
252	22	A la Cornaz					944	944	
254	22	A la Cornaz					329	329	
258	22	A la Cornaz					799	799	
259	22	A la Cornaz					64	64	
260	22	A la Cornaz					141	141	
273	26	Les Croisettes: 1/2 Epalinges et 1/2 Lausanne	Zone de verdure protégée			4'953		4'953	
274	26	Les Croisettes: 1/2 Epalinges et 1/2 Lausanne	Zone de verdure protégée			4'606,5		4'606,5	
288	26	Sur Ofréquaz	Ancien cimetière			2'276		2'276	

N° parcelle	Folio	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale	Patri- moine
342	22/24	Rte de la Croix-Blanche	Stade avec vestiaires-buvette, local matériel, place de fête, place Croix-Blanche, salle de sport, salle des jeunes et four à pain, Maison forestière	2'367	55'590	21'416	15'789	95'162	
349	22	Les Dailles	Zone de verdure			909	1'450	2'359	
351	22	Les Dailles	Zone de verdure			2'263		2'263	
391	15	En Guébey, ch. Arzillier	Pavillon - Zone de verdure	97		3'795	8'108	12'000	
394	14/15	En Montéclard					1'667	1'667	
403	14	En Montéclard	Zone de verdure			2'644	1'967	4'611	
407	14	En Montéclard					563	563	
415	12	Le Champ du Bois					10'515	10'515	
441	12	Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux			2'372	58	2'430	F
444	12	Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéc.; inconst.			2'371	2'987	5'358	
466	13/4	A la Biolleyre	Dépôt; sous-station électrique; dévestiture publique	63	4'234			4'297	
480	24	La Croix-Blanche					1'380	1'380	
484	24	La Croix-Blanche				738	1'829	2'567	
489	24	La Croix-Blanche	Parking; bois		297	409	623	1'329	
490	24	La Croix-Blanche	Parking; bois		518	100	329	947	
494	24	Rte de la Croix-Blanche	Auberge, salle des spectacles, maison de commune, local du service du feu	1'988	6'625	1'077	3'498	11'188	
501	28	La Croix-Blanche	Bâtiment Grin			1220		1'220	
507	25	La Croix-Blanche	Collège + cabanon	1'002	1'846	3'839		6'687	
515	25	Ch. de l'Eglise	Collège d'Ofréquaz	967	2'705	2'820		6'492	

N° parcelle	Folio	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale	Patri- moine
519	25	La Croix-Blanche	Place de jeux		64	388		452	
533	30	Le Giziaux	DDP CLE (im. locatif)			1'828		1'828	
535	22-25	Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt, chemin, place	27	3'189	440	209'381	213'037	
536	22	Le Bois-de-la-Chapelle	Forêt				629	629	
538	32	En Malinjaumaz					6732	6732	
539	35	Au Grand-Chemin	Inconstructible			559		559	
546	25	Au Grand-Chemin	Forêt (inconstructible)				5'373	5'373	
547	35	Au Grand-Chemin					474	474	
548	35	Au Grand-Chemin					484	484	
575	31	A la Cabolétaz	Zone de plans spéciaux + zone utilité publique + Villa I	1'347	992	25'197		27'536	F
581	31	Rte de Berne 227	Habitation, garage	235	132	2'365		2'732	
588	31	A la Cabolétaz	Zone mixte		3	3'529		3'532	F
639	32	La Girarde	Habitation, atelier, garages	554	865	3'129		4'548	
701	4	En Praz-Bin	Villa II		153	9'319		9'472	F
715	33	Au Village d'Epalinges	Collège	219	396			615	
718	33	Au Village d'Epalinges	Fontaine		34			34	
722	11	A la Pierraz	Inconstr. (extens. bois)			3'456	7'420	10'876	
723	11	Le Bois de la Pierraz	Forêt (inconstructible)				4'850	4'850	
737	11	A l'Epenaz	Bourse des pauvres - (Villa I)			3'083	730	3'813	F
776	2/5	Au Village d'Epalinges	Refuge - Pavillon scolaire - sous-station électrique (Villa I)	342	3'017	16'717	56'815	76'891	F

N° parcelle	Folio	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale	Patri- moine
798	10	Le Bois-de-Ban	Tennis		4'610		58'087	62'697	
802	10	A la Biollaz	Tennis		2'780		35	2'815	
803	10	A la Biollaz					949	949	
804	14	A la Biollaz	Forêt				1'117	1'117	
839	6	Au Ruisseau-Martin	Inconstr. (extens. bois)			3'133		3'133	F
849	14	En Ballègue	Forêt				5'927	5'927	
854	7	Le Petit Cerisier	Villa I			1'748		1'748	F
862	9	En Ballègue					8'305	8'305	
863	14	En Ballègue	Forêt (inconstr.)				4'699	4'699	
869	14	En Ballègue	Forêt				1'566	1'566	
870	14	En Ballègue					1'582	1'582	
876	9	En Ballègue					6'770	6'770	
877	9	En Ballègue					1'811	1'811	
878	9	En Ballègue					3'915	3'915	
879	9	En Ballègue					4'839	4'839	
880	9	En Ballègue					5'956	5'956	
882	14	En Ballègue	Forêt (inconstr.)				4'025	4'025	
883	8	Les Sept Fontaines				925	78'472	79'397	
906	30	Les Grands Champs	Bâtiment service travaux	585	2'510	295		3'390	
918	25	La Croix-Blanche	Nouveau cimetière - Edicule public	47	1'286	6'929		8'262	

N° parcelle	Folio	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale	Patri- moine
945	12	Les Moulins d'Epalinges	Zone de verdure			13'516	11'976	25'492	
946	12	Les Moulins d'Epalinges	Zone de plans spéciaux		1'849		1'056	2'905	F
1030	3	Ch. du Petit-Vennes			108			108	
1102	12	Les Planchamps				98		98	
1105	22	Les Dailles				259	698	957	
1147	32	La Girarde	Villa II			2'640		2'640	F
1405	30	Le Giziaux	DDP CLE (im. locatif)	525	1'234			1'759	
1558	14	En Montéclard	Zone de verdure			2'579	1'783	4'362	
1626	35	Au Grand-Chemin	Pavillon scolaire	234	545	3'694	7'173	11'646	
1928	10	A la Biollaz	Tennis			3'019	34	3'053	
1934	30	Rte de Berne, Le Giziaux	Hangars - dépôt	380	1'115	815		2'310	
2029	24	La Croix-Blanche	Droit de superficie Epalcentre (99 ans)		4'296			4'296	
2030	24	La Croix-Blanche	Droit de superficie Steinfels (99 ans)		2'188			2'188	
2574	24-25	Au Grand-Chemin				322	20'994	21'316	
2582	20	Les Planches				1'452		1'452	
2614	12	Ch. du Chaugand			38			38	
2615	10	Ch. du Bois-de-Ban			7			7	
2726	20	Ch. de la Jaquière		2431		836		3'267	
2731	20	Ch. de la Cabolétaz			360			360	
2732	31	Ch. de la Cabolétaz		3'115		963		4'078	

N° parcelle	Folio	Lieu-dit	Affectation	m ² bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale	Patri- moine
2737	22	Les Dailles	Forêt		1'011		35'163	36'174	
2852	32	Le Giziaux	Jardin			3'060		3'060	
2881	31	Le Grand-Chemin				751		751	
2888	5	La Source	Jardin			1213		1213	
Total général				23'323	129'697	174'065,5	697'816	1'024'901,5	

* A = Administratif
F = Financier

PROPRIÉTÉS COMMUNALES EN DEHORS D'EPALINGES

Lieu-dit	Folio	N° parcelle	Bâtiment	m ² bâtiment	Place	Champs	Bois	Surface totale
LE MONT La Pichollette	113	448					10'830	10'830
LEYSIN Au Feydey	6	1257	Chalet l'Espérance	207	430			637
EPESES Les Dares	12	3507	Vigne			2'798		2'798
Total général				207	430	2'798	10'830	14'265

Conception graphique et mise en page:
idéeesse, Steve Guenat
1083 Mézières
www.ideallesse.ch

Imprimé en Suisse par **PrintWays Sàrl**
www.printways.ch

imprimé en
suisse



